

BROWN BOOK

**THE BOOK WAS
DRENCHED**

UNIVERSAL
LIBRARY

OU_212122

UNIVERSAL
LIBRARY

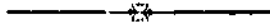
CONTRIBUTION A L'ÉTUDE
DU
CONFLITHINDOU-MUSULMAN

RAHMAT ALI

CONTRIBUTION A L'ETUDE

DU

CONFLIT HINDOU-MUSULMAN



PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

13, rue Jacob, 13,

1933

Droits de reproduction et de traduction reserves.

A MON PÈRE

PRÉFACE

La presente these n'est en aucune maniere un « traite » complet du conflit hindou-musulman.

Je ne traite id que l'aspect economique du probleme, et laisse de cote raspect politique, me bornant a quelques mots d'introduction. Et je comblerai cette lacune dans un autre travail.

Les sources de documentation historique et economique se trouvant accessibles surtout a la Bibliotheque Nationale et a l'Ecole des Langues Orientales, je remercie leurs bibliotliecaires de m'y avoir aide dans mes recherches.

Je remercie M. Mauser de Vinteret qu'il a temoigne au sujet que j'avais choisi. Je reconnais tout ce que je dois a M. Fauconnet, qui m'a largement accorde liberte de m'exprimer suivant mon propre vocabulaire. Je dis sincerement merci a mon ami et professeur M. Massiglion ; sans son appui et ses encouragements, il m'aurait ete extremement difficile d'achever un travail scientifique aussi delicat ; c'est d'ailleurs grace a lui que mon manuscrit se trouve imprime.

Je remercie le professeur Andre Philip, de l'Universite de Lyon, d'avoir lu le manuscrit et de m'avoir fait de utiles suggestions pour le perfectionner ; et ma gratitude va aussi au professeur Bougie, par qui je fus mis en contact avec lui.

Je remercie sincerement M. Foucher, qui voulut bien, malgre ses mul-

tiples occupations, lire le manuscrit, et me communiquer des suggestions precieuses.

II m'est impossible de passer sous silence Vattitude amicale et la sympathie du professeur Jules Block, toujours pret a me donner aide; etfai conscience de ce queje doisa la sympathie duprofesseur Sylvain Levi, et a Vappui de l'Institut de Civilisation Indienne.

RAHMAT ALL

Paris, ce 5 juin 1933.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DU CONFLIT HINDOU-MUSULMAN

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le monde colonial britannique attribue le probleme au fanatisme religieux des masses indiennes; le nationalisme indien le considere comme une creation de l'imperialisme britannique.

L'auteur tient a demontrer qu'en depit des apparences religieuses, le conflit hindou-musulman est le reflet des rapports economiques etablis dans la campagne et les villes entre les differentes couches sociales. Mais il ne sous-estime pas l'importance des facteurs de nature politique.

CHAPITRE PREMIER

L'agrarisatiott de l'Inde.

La superficie totale de l'Inde ; ses habitants.

La plupart des populations agraires, une masse enorme de paysans sans terre. Pourquoi ?

L'abondance de terre dans l'Inde libre ; une classe d'artisans prosperes vivant dans les villes et les villages.

L'Inde, exportatrice de produits manufactures parses artisans dans le xvi^e et xviii^e siecles ; Pelsaert et son rapport; Bernier et sa lettre; le tableau de la vie economique aux Indes ne subit aucune transformation importante, a peu pres la m6me jusqu'a la fin du xvi^e siecle.

Les produits de l'Inde exportes pendant cette periode: Pindigo, les ch&les tisses sont originaires du Gachemire; Victor Jacquemont parlant des chiles dans ses lettres; les tissus (soie et cotonnades). L'Inde n'exporta pas du coton.

L'opposition se manifesto en 1657 contre l'entree des cotonnades en Angleterre; les droits de douane exorbitants apres 1757. Les autres pays europeens suivant Pexemple de PAngleterre eleverent leurs tarifs sur les marchandises de PInde, dans la derniere moitie du xviii^e siecle. Passage du pouvoir politique de FInde aux Anglais. L'entree des marchandises britanniques sur le marche indien sans aucun droit. L'exportation franchedu coton de l'Inde; la pression exercee par les agents de la Compagnie sur les artisans ; la ruine de Partisanat indien et le capital commercial indien, la disparition des villes : le mouvement constant vers les champs pendant le xix^e siecle.

La psychologie des paysans: conservatrice; Fagrarisation cree un terrain favorable pour les provocations, elle accentue les contradictions economiques dans la societe indienne, qui se manifestent en conflit confessionnel: le conflit Hindou-Musulman.

CHAPITRE II

Surface totale cultivee dans Flnde britannique : le proprietaire; regime Ryotwari; regime Zamindari; imposition fonciere ; revolution de Zamin-dars ou grands proprietaires (intermediaires) fonciers. Les paysans possesseurs des terres de leur village dans l'Inde libre; affaiblissement du systeme fiscal fonde par Akbar; des fermiers au xvii^e siecle. La creation des Zamindars par la domination anglaise. La population paysanne : insuffisance de la terre.

Abondance de la terre jusque vers le milieu du xix^e siecle : l'agrarisation

amene un mouvement general vers les champs : augmentation de fermage et expulsion de paysans.

Les lois sur les fermages: droit d'occupation de la terre ou « occupation right ».

La surface du domaine du paysan, la fragmentation des domaines. Les causes de la petitesse et la fragmentation.

Comment laboure-t-il ses champs? Son betail, les p^aturages, ses instruments aratoires; ses methodes de culture, basse productivity de sa terre : la perte de puissance de son travail pour le paysan indien au moment de Pechange de ses produits.

Comment le paysan arrose-t-il ses champs ?

Les plantes qu'ii cultive, la valeur reelle de la puissance de travail depense et la valeur marchande : disparition des 9/10 du produit de son travail. Que fait-il du reste ?

Impot d'État: « la rente economique ».

Que paie actuellement le paysan indien pour la location de la terre ?

La taxe d'irrigation ; les taxes et impositions locales.

Le pr^eteur ou Pendettement du paysan: le volume total de sa dette; les paysans exempts de dettes ; la forme d'emprunt; le passage des terres aux mains des preteurs : Land Alienation Act: La classe des agriculteurs-preteurs; le preteur, controleur des operations agricoles et l'emprise du Lancashire sur le paysan indien par Pintermediaire du preteur. La loi pour Penregistrement des noms des preteurs.

Les causes de Pendettement des paysans : extravagance ?

La *Pax Britannica* et Paccroissement de la valeur de la terre ? Manque d'initiative ? Les causes veritables d'endettement: la perte des 9/10deleur travail. Les famines. Leurs causes. Mesures employees par le Gouvernement pour combattre le peril de la famine. L'irrigation. Les chemins de fer. Que fait le Gouvernement pour aider le paysan a lutter contre Pendettement ? Le mouvement cooperatif.

Comment le paysan reagit en presence de la misere ?

LE PAYSAN DU PENDJAB

La repartition de la population paysanne d'apres les differentes religions : la grande majorite des paysans est musulmane; le paysan du Pendjah est deux fois aussi endette que celui des autres parties de l'Inde.

Preteurs: tres peu de musulmans. La haine du paysan musulman contre le preteur hindou se transforme en conflit hindou-musulman.

BENGALE

Tous les grands proprietaires fonciers, hindous et deux tiers environ de proprietaires (grands et petits) hindous. Les paysans sont en grande majorite musulmans. Les paysans musulmans sont presque trois fois plus nombreux que les hindous dans le TEST.

Le paysan bengali est le plus accable de fermages de tous les paysans indiens. Les agents des proprietaires en grande majorite sont hindous : le conflit entre le paysan et le Zamindar tourne en conflit religieux. Le conflit entre Hindous et Mahometans dans les villages a ses repercussions dans les villes.

Dans les Provinces Unies, la situation est dans certaines regions l'inverse de celle du Bengale.

CACHEMIRE

Les paysans dans les etats indigenes.

Les habitants de Cachemire sont en realite musulmans. La paysannerie presque purement mahometane ; les proprietaires presque tous Pundettes Hindous. Jacquemont sur les paysans de Cachemire. Province de Cachemire, la revoke des paysans en 1931 prend une couleur religieuse.

ALWAR

Les paysans hindous et musulmans. Les proprietaires : hindous.

Les impots et les fermages payes par les paysans sont trop eleves, la rebellion de Nemoochina d'il y a sept ans fut dirigee par les paysans hindous.

La revolte des paysans musulmans (meos) en 1932. Le probleme prend un caractere confessionnel comrae un conflit entre les Hindous et les Musulmans.

CHAPITRE III

Les intellectuels indiens.

Le xvi* siecle est la renaissance des etudes dans THindoustan sous le regne d'Akbar le Grand : Djehangir suivit les traces de son pere (xyii⁶ siecle).

Shah Djehan fonda le College Imperial a Delhi.

Aurangzeb ericouragea Pagriculture, fonda d'innombrables colleges et Ecoles.

Premiere moitie du xviii⁰ siecle.

Mohammed Shah et ses observatoires.

Milieu du xviii⁰ siecle et decadence rapide des institutions d'Akbar.

La Gompagnie des Indes orientates et son attitude.

Un changement dans cette attitude vers 1840.

Les Universites indiennes fondees par Macaulay.

Le nombre de colleges aux Indes, etablissements secondaires, et ce qu'on y enseigne. L'histoire enseignee prepare le terrain subjectif pour le conflit hindou-musulman.

Le nombre des eleves des ecoles primaires : les eleves dans Tlnde en comparaison d'autres pays. Le systeme d'education de Tlnde. Le bas pourcentage relatif chez les Musulmans et ses causes. Acces au travail desjeunes Indiens sortant des ecoles et des Universites. Surproduction d'intellectuels. Les Hindous detiennent dans la majorite des cas les postes responsables : nepotisme; absence de mariage entre les Hindous et les Musulmans : la lutte pour un einploi se transforme en conflit confessionnel.

GHAPITRE IV

La bourgeoisie indienne.

Le shroff (banquier indien) financa Partisanat de PInde libre : ses autres fonctions : la dissipation d'une grande partie de ses richesses pendant les guerres civiles apres la mort d'Aurangzeb.

Au xvin^e siecle les shroffs concentrent leurs affaires au Bengale.

Les shroffs en alliance avec la Gompagnie des Indes orientales au milieu du xviii^e siecle.

Transformation des shroffs en zamindars en Bengale et Paneantissement du capital commercial. Renaissance du capital commercial au milieu du xix^e siecle au service de PAngleterre, le noyau de la bourgeoisie industrielle moderne de PInde.

La premiere usine moderne indienne fut construite a Bombay en 1854. La periode de 1854-1914 fut une periode de lutte incessante entre le capital indien et le capital imperial.

Avec la guerre mondiale s'ouvrit une nouvelle ere pour les industriels indiens. Les causes : la nouvelle attitude adoptee par PAngleterre vis-à-vis des induslriels indiens pendant la guerre, dut etre continuee apres la conclusion de la paix. Les causes :

1° Le flot montant du mouvement indien de liberation;

2° La guerre mondiale a bouleverse entierement la carte economique de la terre au detriment de PAngleterre.

La *carte economique* du monde d'apres-guerre a exige de PAngleterre une nouvelle orientation de la politique economique. L'Angleterre protectionniste : PAngleterre cherche la *collaboration dtroite de la bourgeoisie* des differentes parties formant Perupire pour obtenir :

a) Preference imperiale (preference pour Pindustrie britannique);

b) Acceleration du systeme d'exportation de ses capitaux. L'imperialisme britannique montre sa sympathie avec Pindustrie indienne : Protection pal'tielle accordee a Pindustrie indienne et sa signification.

Les dtablissements bancaires dans PInde.

L'aristocratie bourgeoise indienne et sa fidelite a TAngleterre : la coo-
p^ration de financiers indiens au mouvement d'emancipation national.
L'Angleterre et le projet d'une nouvelle constitution pour l'Inde : les
branches de Padministration constituant le droit souverain de la nation
resteront toujours dans les mains de TAngleterre. Toute mesure d'auto-
gouvernement transmise au peuple indien sera remise aux classes posse-
dantes, et parini elles Paristocratie bourgeoise indienne.

Les contradictions chez la bourgeoisie indienne dues a son develop-
pement retarde et contrdle. D'apres la religion, les couches superieures
sont surtout composees de Hindous et de Parsis, les Musulmans se trou-
vent dans les couches moyennes de la bourgeoisie indienne.

La reaction de la partie musulmarie de la bourgeoisie indienne contre
les reformes. La Conference musulmane Pan-indienne. Son attitude en-
vers le Gongs National Indien. La contradiction economique entre la
partie musulmane et la partie hindoue de la bourgeoisie indienne se trans-
formant en conflit cont'essionnel, conflit hindou-musulman. Absence de
conflitconfessionnelparsi-hindou.

INTRODUCTION

Le monde colonial britannique estime que le probleme hindou-musulman est, dans l'Inde, un probleme de nature essentiellement religieuse ; a Ten croire, tous les habitants de l'Inde sont des croyants si fervents et la haine mutuelle que se portent les fideles des deux principales religions de ce pays est d'une intensite et d'une activite telles, que, si ce n'etait Faction neutralisatrice des administrateurs britanniques, l'Inde serait le theatre d'incessants et sanguinaires conflits confessionnels.

D'autre part, lenationalisme indien considere que le probleme hindou-musulman n'est qu'une creation de l'imperialisme britannique, et que ce dernier applique la son principe general de « diviser pour regner », afin de consolider sa domination sur le pays et de lutter contre les efforts d'emancipation du peuple indien.

Notre analyse nous amene a conclure que ce probleme, en depit des apparences, n'est pas d'ordre religieux.

Les phenomenes sociaux ont leurs lois, et pour les interpreter, il est necessaire d'etudier la maniere dans laquelle les differentes couches constituant une collectivite donnee participent a la production. C'est avec cette methode, et cette methode seule, que se revelera l'origine de bien des faits sociaux. C'est sous ce jour que le probleme hindou-musulman apparaîtra, dans son caractere veritable, comme un reflet, une consequence des contradictions economiques de l'organisation sociale indienne.

Le nationalisme de la bourgeoisie indienne denonce facilement

1' « imperialisme » britannique, comme principal interesse et fomentateur du conflit hindou-musulman. Mais il est destine historiquement a sous-estimer, sinon a ignorer, l'importance d'autres facteurs: par exemple, l'opposition, dans les villages, entre les proprietaires et les usuriers d'une part, et le paysan indien d'autre, la contradiction, dans les villes, entre la bourgeoisie indienne et la classe ouvriere; comme aussi les differents courants contraires qui divisent les rangs de la bourgeoisie elle-meme.

Dans l'Inde, pour la majorite des cas, les oppositions de classes coincident avec des differences de religions. Dans le Gachemire, les paysans sont musulmans, tandis que les proprietaires et les usuriers sont hindous; dans les etats du Nizam, les paysans sont hindous et les proprietaires musulmans; dans le Punjab, la majorite des paysans est musulmane, mais les usuriers sont hindous; dans certaines parties des Provinces Unies, les paysans sont hindous et les proprietaires musulmans. Au Bengale, particulierement dans l'Est, les paysans sont musulmans, tandis que les proprietaires et les usuriers sont hindous. Des coïncidences similaires existent dans les villes: les couches superieures de la bourgeoisie sont composees principalement d'hindous, et element musulman est insignifiant, il predomine, au contraire, dans les couches inferieures de l'industrie, du commerce et de l'intellectualite indienne.

Il est necessaire d'ajouter, d'autre part, qu'en cas de greve, la bourgeoisie use frequemment de la provocation religieuse pour briser les resistances du proletariat.

Par sa nature meme, le regime imperialiste et capitaliste tend a accentuer bien plutot qu'a effacer ces oppositions d'un organisme social a travers lequel il etend le reseau adventice de son administration. Loin de resoudre le conflit hindou-musulman, il ne pourra, dans son interet meme, que le prolonger, et le capitalisme indien, qui aspire a remplacer son rival imperialiste, est eventuellement voue a un echec identique.

C'est d'une transformation radicale que le systeme social tout entier de l'Inde a besoin, et l'emancipation complete du pays n'est qu'une etape pour faire disparaitre le conflit hindou-musulman.

CHAPITRE PREMIER

L'AGRARISATION DE L'INDE

La superficie totale de l'Inde est d'environ 1.800.000 mille carres et ses habitants sont au nombre d'environ 353 millions. On peut donc compter 196 habitants par mille carres. Mais la densité de la population est fort variable, allant de 6,5 habitants au mille carres dans le Beloutchistan, par exemple, à 4.000 habitants par mille carres dans les régions les plus peuplées de la côte du sud-ouest (1).

L'Inde est pays agricole. Environ 90 p. 100 de sa population est rurale, et ce pourcentage est demeuré sans variations depuis 60 ans, c'est-à-dire depuis le premier Cens officiel. De fait, il en était ainsi bien avant, et, dans les dernières dix années la population urbaine semble même avoir subi un léger fléchissement :

Année.	POURCENTAGE DE LA POPULATION DANS L'INDE.	
	Rurale.	Urbaine.
1888	90,9	9,1
1891	90,5	9,5
1901	90,1	9,9
1911	90,5	9,5
1921	89,8	10,2
1931	90	10

Depuis 72 ans, il y a eu un accroissement net de 30,7 p. 100 de la population de l'Inde, ainsi que le montre le tableau suivant:

(1) *Moral and material progress of India, 1930-1931*, p. 145.

Periode.	Accroissement du a nouveaux territoires. (Chiffres par million.)	Amelioration des methods de repassement.	Accroissement proprement dit.	Tout.	p. 100.
1872-1881	33,0	12,0	3,0	48,0	1,5
1881-1891	5,7	3,5	24,3	33,5	9,6
1891-1901	2,7	2	4,1	7,0	1,4
1901-1911	1,8		18,7	20,5	6,4
1911-1921	1		3,7	3,8	1,2
1921-1931	0		34,0	34,0	10,6
Total (1)	43,3	15,7	87,8	146,8	30,7

Il est manifeste, puisque le pourcentage de la population urbaine est demeure presque constant depuis 60 ans, que cette augmentation de 30,7 p. 100 a ete absorbee par les agglomerations rurales, par un processus absolument oppose a celui d'autres pays dont revolution economique a suivi un cours normal. Pour l'annee 1801, en Angleterre, en France et en Allemagne, il y avait globalement, environ 2 millions d'habitants repartis dans sept grandes villes. Au cours d'un siecle la population urbaine de l'Angleterre s'est augmentee de 33 p. 100 ; celle de l'Allemagne de 16,2 p. 100, et celle de la France de 15 p. 100 (2).

Venorme augmentation de la population rurale a cause une demande anormale de terres cultivables et, en depit des accroissements de territoire pendant le dernier siecle, le nombre des paysans qui n'ont pas de terre a cultiver atteint 40 millions. La majorite de ceux-ci n'obtiennent de travail que pendant une partie de l'annee, a la moisson, encore est-ce au prix de deplacements constants qu'ils le trouvent

Avant l'occupation anglaise, on ne voyait pas de paysans sans terres dans l'Inde. Sous le regne d'Akbar, leurs fermes s'accroissaient meme annuellement. Au temps d'Aurangzeb, la population paysanne etait insuffisante pour les besoins de la culture et les villageois etaient attires vers les agglomerations urbaines pour chercher une occupation plus remuneratrice. Le Gouvernement dut offrir des primes aux paysans qui resteraient au village. « Et pendant toute la periode musulmane on trouvait d'habitude plus de terres qu'il n'en fallait pour satisfaire aux demandes (3). »

(1) *Moral and material progress of India*, 1930-1931, p. H7.

(2) *Census of India Report*, 1901.

(3) P. 203, MORELAND, *Agrarian System of Moslem India*.

Mdme au debut de Inoccupation britannique, versle commencement du xix^e siecle, le paysart trouvait toujours des terres a cultiver. La difficulte etait plut6t pour le chef d'un village de trouver un nombre suffisant de paysans pour la culture. « Un chef de village pouvait, a son gre, renvoyer un laboureur, mais il aurait ete absurde d'agir ainsi vu l'inpossibilite de le remplacer. » Voila ce qui ressort clairement]de nombreux rapports, et le manque de demande pour les terres etait compense par d'autres ressources (1).

En 1815, au Bengale et dans le Bihar, un sixieme des terres restait en jachere et les lotissements etaient infiniment plus grands. Il n'y avait pas, a proprement parler, de cultivateurs sans terres. Celui dont le lotissement etait de petite contenance, travaillait, a ses moments perdus, dans les champs des grands Zamindars (proprietaires fonciers).

Mr. Hamilton, decrivant dans *YEast India Gazetteer* les conditions du travail agricole au Bengale, dit : « Un cultivateur qui emploie des serveurs en compte un par charrue, et lui paye des gages mensuels... Mais la tache moyenne d'un tiers d'acre par jour est terminee a midi. Le betail est alors abandonne aux soins du berger et le laboureur se livre, pour le resle du jour, a d'autres occupations. Generalement, il cultive pour son propre compte un lopin de terre dont son patron lui laisse l'exploitation gratuite a titre de paiement en nature. » (pp. 121-122).

Il est evident que la formation de cette enorme armee de cultivateurs sans terres est un phenomene tout a fait recent, produit par des causes anormales. Moreland (2), dans son livre *Revenue Administration of the United Provinces*, attribue la concurrence des demandes de terres dans l'Inde (avec son corollaire de cultivateurs en ch6mage) a « l'eternelle paix engendree par le Gouvernement britannique ». Et Morrison semble adopter le meme point de vue dans son livre : *Industrial Organisation of an India Province*. Mais cette opinion ne tiendrait compte que d'un seul cote de la question et luidonnant, de ce fait, trop d'importance, fausserait l'interpretation exacte de l'histoire economique dans l'Inde.

Avant de tomber sous la domination de l'imperialisme anglais, une

(1) P. 67

(2) P. 53, MORELAND, *The Revenue Administration of the United Provinces*.

grande partie de la population de l'Inde était composée d'artisans vivant dans la villa. Ils travaillaient dans des ateliers appartenant soit à des nobles, soit à des associations commerciales. D'autre part, la petite Industrie villageoise était florissante. Bien des paysans préféraient le métier ou le fuseau à la charrue. À cette époque, non seulement l'Inde produisait le nécessaire à sa propre consommation mais elle alimentait encore de ses produits le marché mondial. Ses longues caravanes de chameaux passaient la frontière ouest vers Alep et Trebizonde, des vaisseaux étrangers quittaient ses côtes chargés, non seulement de produits bruts, mais encore de produits manufacturés par des millions de ses artisans. En fait, lorsque la bourgeoisie naissante des négociants d'Angleterre commença d'organiser la compagnie des Indes, au début du ^{xvii}^e siècle, leur objectif était surtout de réaliser leurs bénéfices par l'exportation en nature des produits indiens à l'instar des Portugais et des Hollandais. Alors que l'Inde exportait des produits manufacturés, ses importations se réduisaient à quelques métaux (plomb, cuivre et mercure) à des fruits frais et secs, et à du bétail sur pied, principalement des chevaux, toutes choses dont elle était aisément en mesure [de se passer. Sauf certains objets de luxe, et, ceux-ci même en quantité fort restreinte, l'Inde n'était pas un débouché pour des produits manufacturés. Les vaisseaux marchands qui touchaient aux ports indiens chargés de matières brutes les quittaient emportant des colonnades, des soieries et des laines. Ils préféraient de beaucoup cet échange à un paiement en espèces.

François Pelsaert (1), le représentant de la *Dutch East India Co*, dans son rapport aux directeurs de la Compagnie, daté d'Agra (capitale de l'Indoustan au temps de Djehangir), en 1626, dit, en parlant du commerce anglais : « Ils inondent le marché de grandes quantités de corail en branches, de milliers d'aunes de drap, rouge, jaune ou vert (côtant 4 ou 4 shilling 1/2 en Angleterre, et vendu ici de 4 à 7 rupees le yard) et de quantités de mercure ; aussi de sabres et de coutelas. Ces derniers objets donnaient tout d'abord de gros profits pour un minimum de frais, et les Anglais voulurent envoyer des cargaisons complètes de sabres et de cou-

tellerie assortie, mais tout cela rouillait sitot que vendu. Pour la cour et le camp royal ils apportent des tapisseries tissees de soie et de laine, figurant les recits de l'Ancien Testament, des rubis (ordinaires et balais), des perles fines, des pieces d'orfevrerie incrustees d'or, et des pierreries, enfin, toutes sortes d'inventions nouvelles et de curiosites, tellesqu'on n'en avait jamais vu auparavant, et qui ont beaucoup d'attraits pour le present roi. » Il ressort de cette citation qu'au temps de Pelsaert, le marche de PInde n'etait ouvert qu'aux importations de luxe, aux curiosites, aux pierreries destinees a la noblesse indienne, et que c'est sur ces marchandises que la concurrence allait croitre entre les negociants anglais et hollandais. La citation suivante, egalernent de Francois Pelsaert et touchant les objets susceptibles d'etre absorbes par le marche des Indes eclaire encore plus exactement noire sujet : « Tout a la fois pour le profit de Phonorable Compagnie, et pour accroitre la reputation de notre pays, il nous faut montrer clairement que notre petit pays (la Hollande), n'est pas seulement dc pair avec l'Angleterre, mais encore depasse le monde entier eri talent. Pour le mieux faire constater, il faudrait envoyer a Agra, cliquo annee, des choses rares et curieuses pour la somme de 100.000 guilders particulierement de grosses perles, de grandes et belles emeraudes (anciennes et modernes) saphirs, des rubis, des rubis balais de riche couleur, el toute sorte d'orfevrerie qu'il est plus facile de decrire verbalement que par ecrit, par exemple, une boite ancienrie ou coflret fermant a serrures et verrous compliques, et pouvant contenir des objets divers (car il est considere comme irigenieuxct preuve d'adresseque Pinterieur d'une chose soit fort differente du dehors). Maintenant je vais specifier differents articles qui m'ont ete cornmandes par plusieurs nobles et seigneurs et qui devront etre expedies par notre bateau, mais les quantites envoyees devront etre faibles :

« 10 petites chaines d'ordu plus fin travail, 20sabres, coutant de 10 a 15 guilders chaque, rehaussees d'or, et legerement courbes, dont je peux montrer inodele.

« 20 beaux mousquets graves d'or, incrustes d'agate de differentes couleurs et sujj lesquels sont sculptees des tetes en relief dans le genre de ceux qu'ont importes ici, par terre, les Venitiens.

« Quelques dents de morse veinees de noir, tres estimees. Deux ou trois tableaux de batailles, peints par un artiste dont la maniere soit plaisante et precise, car les Musulmans regardent tout de fort pres. Ainsi deux ou trois cartes geographiques de Tunivers, aussi quelques peintures decoratives montrant des scenes comiques, ou des personnages nus.

« 10 grands ecrins oil cnfermer ciseaux, rasoirs, miroirs etaautres objets.

« II serait bon pour un premier essai, de manufacturer quelques articles tels que les suivants, pour la valeur d'environ 8 a 10.000 reaux d'Espagne ou pour la m6me valeur d'or:

« A. Des pieds ou supports pour lit ou ratefs, aussi legers que possible mais artistiquement sculptes ;

« B. Des aiguieresdont les Musulmans se servent pour se laver les mains;

« C. Des boites a betel, des monturcs d'eventailset dechasse-mouches, des plats et des tasses a conserves.

« La plupart de ces marchandises pourraient etre vendues au palais meme ou dans le camp pour le plus grand profit, honneur et reputation de la Compagnie, par un agent familiarise avec le langageet les coutumes du pays. »

Bernier (1), qui vecut aux Indes environ cinquante ans plus tard que Pelsaert, vers 1670, fait un tableau analogue de l'etat du pays. Il ne sera pas deplace ici de citer les principaux passages d'une de ses lettres: « Je sais bien qu'on peut dire que cet Hindoustan a besoin de cuivre, de giroflcs, de muse, de cannelle, d'ivoire et de quelques autres choses que les Hollandais lui portent du Japon, des Moluques, de Ceylan etd'Europe, comme encore le plomb que lui fournit en partie l'Anglelerre, et des « ecurbolis », et autres choses que va lui fournir la France. Il a meme besoin de quantite de chevaux, etant certain que du cote d'Uzbek, il en regoit plus de vingt mille tous les ans, que de Perse, par Kandahar, il en regoit encore bon nombre, et quelques-uns viennent aussi d'Éthiopie, des Arabes, et de Perse par mer, des ports de Moka, Bassorah et Bander Abbassy; qu'il a encore besoin de cette quantite de fruits frais qui lui viennent de Samarkande, de Bali. Bocara et Perse, comme melons,

pommes, poires et raisins dont on manque a Delhi et qu'on achete fort cherement presque tout l'hiver, aussi bien que des sees qu'on a toute Pannee, et qui viennent des memes pays, comme : amandes, pistaches, noisettes, prunes, abricots, raisins et autres, et, qu'enfin, il a encore besoin de ces petites coquilles de mer des Maldives qui servent de monnaie basse dans le Bengale et en quelques autres endroits, comme encore d'ambre gris de ces memes Maldives et de Mozambique, cornes de rhinoceros, dents d'elephants et de quelques esclaves d'Éthiopie, muse et vaisselle de la Chine, perles de Bahrein et Touticoury, proches de Geylan, et *je ne sais pas combien d'autres choses de cette sorte dont il pourrait absolument bien se passer.* »

Et plus loin, M. Bernier reprend : « Mais tout cela ne fait point que For et l'argent sortent du Royaume, *parce que les marchands se chargent au retour de marchandises du pays, y trouvant mieux leur compte qu'a rernporter de Vor et de l'argent,* et aussi cela ri'emp6che point que cet Hindoustan ne soit, comme nous avons dit, un abime d'une grande partie de For et de Fargent du monde qui trouve plusieurs moyens d'y entrer de tons coles et presque pas une issue pour en sortir. »

Le tableau de la vie economique aux hides pendant le xvn⁶ siecle, d'apres les rapports de Francois Pelsaert et la lettre de Bernier, ne subit pasde transformation appreciable au xvin⁶ siecle. La structure economique s'etait par le dur labeur des generations trop consolidee pour ceder aisement aux chocs exterieurs et interieurs. Mais au debut du xix^c siecle son evolution historique fut arretee et progressivement atrophiee, jusqu'a ne plus etre vers le milieu du siecle que Fombre d'elle-meme, afin de laisser toute prosperite a Fessor industriel de FAngleterre.

Les « marchandises » dont Bernier dit que les negociants etrangers « chargeaient leurs vaisseaux » pour les voyages de retour etaient: Findigo, le salpetre, les tissus (coton et laine) et les lainages (chales).

Avant Finvention des couleurs d'aniline et de teintures chimiques, la teinture des tissus, coton, soie ou laine etait faite principalement a Findigo. Comme son nom l'indique, c'etait un produit d'origine indienne. Il etait employe dans le monde entier comme au pays meme de sa production. Francois Pelsaert etait particulierement charge, par les chefs de

Hollaade, de l'exportation de Pindigo. En 1619, plus de 1,000 quintaux d'indigo entrèrent a Amsterdam (MORBLAND, p. ill-112, *From Akbar to Aurangzeb*).

Avec les années cette quantité ne fit qu'augmenter et, en 1642, l'exportation pour la Hollande se montait a 8.000.

Les négociants anglais, qui suivirent la trace des Portugais et des Hollandais, ne tardèrent pas a les supplanter.

En 1619, Londres importe plus de 4.300. La production annuelle d'indigo au xvi^e siècle était d'environ 26.000 quintaux. Au cours du xviii^e siècle, cette production s'accrut considérablement, mais elle fut atteinte a la fin par l'apparition sur les marchés mondiaux des indigos de l'Amérique et des Indes occidentales. Au début du xix^e siècle la moyenne des exportations d'indigo de Calcutta était de 12.000 quintaux par an (1).

Mais au milieu du xix^e siècle, la production de Pindigo fut si sérieusement atteinte par l'invention des couleurs d'aniline et Pindigo artificiel, qu'une grande partie de la population indienne qui vivait de cette production fut forcée d'abandonner le métier et de se tourner vers l'agriculture, pour assurer sa subsistance.

Les châles tissés sont originaires du Cachemire. Ils y furent créés dès avant le xvi^e siècle. Pendant le règne d'Akbar leur manufacture fut encore perfectionnée et elle fut encouragée, non seulement au Cachemire même, mais encore dans la province de Lahore (Punjab). Dans le Punjab seul il y eut bientôt plus de 1.000 ateliers, et on tissait trente-sept variétés différentes de châles. Les exportations pour la Perse, la Russie, et la Turquie s'accrurent comme aussi la consommation locale de toutes les classes de la population (Part I, p. 94, *Ain-i-Ahbari*, Francis GLADWIN).

Cette industrie continua a prospérer après Akbar, pendant toute la durée du xvi^e et du xviii^e siècles. Les marchés européens, mieux desservis par les nouvelles voies maritimes, lui furent plus largement ouverts. Au xviii^e siècle, il y avait environ 700.000 personnes (tisserands, fileurs, teinturiers et leurs aides) vivant de l'industrie du Cachemire

(1) HAJOLTOK, *Hindustan*, p. 30.

settlement. La marchandise produite annuellement representait une valeur d'environ 16 millions de francs-or.

Le prix de ces chales etait de 6.250 a 7.500 francs-or. Certaines pieces faites sur commandes atteignaient inSme jusqu'a 200.000 fr. (JACQUEMONT, *Voyage dans VInde*, vol. III, p. 250, 288, 289).

Mais au debut du xix^e siecle la production des chiles tomba de 40 p. 100. La chute du gouvernement imperial et l'appauvrissement de la noblesse indienne qui s'ensuivit, la Pievolution francaise et la ruine de Paristocratie frangaise firent disparaitre la principale clientele. Enfin, la concurrence des chales fails a la machine et les mesures de protection des pays europeens restreignirent encore le marche. C'est par centaines de mille que les familles des *cluiles-bafs* (tisserands) furent plongeées dans la misere et durent se tourner vers l'agriculture.

Jacquemont, au cours d'un voyage d'etude dans Plnde, recueillit 47 echantillons de fils de differentes couleurs qui servaient u. la manufac-ture de chales de Cachemire. Ces echantillons furent exposes a Paris au Conservatoire des Arts et Metiers.

L'Inde independante n'exportait pas de coton coinme elle le fait au-jourd'hui, mais elle exportait des tissus manufactures de coton, de soie et de la laine.

Abul Fazal (*Ain-i-Akbari*, part I, p. 123) enumfere les differentes especes de tissus que Pon pouvait achcter sous le regne d'Akbar, ainsi queleurs prix courants. Ily avait29 especes de draps tisses d'or; 67 especes de soieries et 29 especes differentes de lainages tisses par les artisans indiens.

Les trafiquants armeniens emportaient par terre vers la Perse, la Turquie et PALlemagrie, les soies, colonnades et lainages de Plnde, tandis que les Portugais, les Hollandais et les Compagnies anglaises les dirigeaient vers la Chine, PEurope, PAmerique (le Bresil et d'autres colonies europeennes d'Amerique) et la cote orientale d'Afrique.

Les tissus de Plnde (soies et cotonnades), vu leur qualite de choix et leur *faible prix*, eurent tot fait de s'emparer du marche europeen, livre jusqu'alors aux Italiens et aux Franqais, et detronerent meme les lainages anglais et allemands.

On peut juger de l'importance de l'industrie textile de l'Inde (particulièrement les cotonnades) tant pour les marchés étrangers que pour la demande locale, et de la quantité de main d'œuvre employée, par le montant des exportations de la Compagnie anglaise des Indes orientales vers les marchés européens. Il est aisé d'avoir à ce sujet des références précises. Voici un tableau de l'exportation des cotonnades de l'Inde pour Londres, par la Compagnie anglaise des Indes orientales au XVII^e siècle :

Années (1).	Quantités.	Especies.
1620.	50.000 pieces (vendues 50.000 livres)	Diverses
1686.	50.000 pieces	Soie roumal
	17.000 —	Malmuls
	40.000 —	Taffetas
	ou 107.000 —	Diverses
1698.	247.214 —	Soie
	52.269 —	
1699.	853.034 —	Colon
	24.445 —	Soie
1700.	951.100 —	Coton
	116.445 —	Soie
1701.	826.101 —	Coton
	115.504 —	Soie

Dans un rapport déposé à la Chambre des Communes en Janvier 1703, relatif au trafic de la Compagnie des Indes, le docteur Davenant écrit : « De l'année 1697 à l'année 1702 pas moins d'une valeur de 1.053.725 livres, 0 shillings 5 pence de cotonnades ont été importées en Angleterre. »

On peut également se faire une idée de la quantité de cotonnades de l'Inde importée en Angleterre au XVIII^e siècle par les passages suivants, empruntés à Child, directeur de la Compagnie « East India Trade » :

« Les marchandises de l'Inde rapportées chez nous en Angleterre furent vendues pour la somme d'environ 860.000 livres. Ce qui grossit directement le Trésor du Royaume de 430.000 livres en un an. Si nous déduisons les frais d'entretien des manufactures, des forts, etc., il reste au Trésor public un bénéfice net de 370.000 livres, seulement d'un double

(1) BAL KRISHNA, *Commercial relations between India and England*, p. 259.

negoce de la Gompagnie. Si Ton ajoute a cela le commerce prive des agents de la Gompagnie, et que celle-ci autorise, on peut atteindre 80 a 100.000 livres de marchandises exportees, qui, rendues en Angleterre, atteignent 250 a 300 livres, laissant un benefice de 130.000 livres. Latotalite de gain pour le Tresor national fut done d'un demi-million en 1677, rien que par le trafic de la Gompagnie des Indes. Celle-ci employait de plus 30 a 35 grands vaisseaux pouvant contenir de 300 a 600 tonnes de fret. En Pespace de 6 ans on construisit dans les chantiers de 20 a 28 vaisseaux neufs, representant 350 a 600 tonnes de fret. Gela valut au Roi environ 60.000 livres de droits d'entree pour Pannee 1681. »

Mais la vague croissante des cotonnades de PInde sur les marches europeens, et leur abondant emploi en Angleterre (de preference aux tissus manufactures a Smithfield, a Londres et a Norwich), devint intolerable pour une certaine partie de la bourgeoisie industrielle anglaise. Une vive opposition de leur part envers Pimportation des cotonnades en Angleterre, et Pactivite commerciale de la Compagnie des Indes se fit en 1675. Ce furent les industriels qui Pemporterent et les inarchands qui furent vaincus.

Une ere nouvelle s'ouvrait dans Phistoire des cotonnades de PInde. La lutte ouverte etait commencee en 1689, la taxe de 5 0/0 qui les frappait fut elevee a 15 0/0 *ad valorem* « sur tons les tissus de linge des Indes orientales, faits ou melanges, de Pherbe desoie, de fil ou de coton et importes en Angleterre passe le 18 juillet 1689 et avant le 1^{er} juillet 1690 (Statutes of the Realm) » (1). L'impdt fut plus tard double.

Un acte du Parlement, en 1720 (2), defend peremptoirement de porter ou d'employer les soieries et cotonnades de PInde imprimees ou teintes a leur lieu d'origine. Le contrevenant etait frappe d'une amende de 5 livres s'il usait de ces objets et de 20 livres s'il les avait vendus. En 1757 (3), toutes les mousselines et les cotonnades furent frappees d'un droit net *ad valorem* de 38 livres 5 sh. lid. 0/0, et les soies du Bengale payaient 10 shillings la livre de *droits* (*Parliamentary paper* 152/18/2/3 *Longhams net duties*).

(1) BAL KRISHNA, p. 257.

(2) BAL KRISHNA, p. 263.

(3) BAL KRISHNA, p. 269.

Suivant l'exemple de l'Angleterre, d'autres pays d'Europe eleverent leurs tarifs SUP les marchandises de l'Inde. Comme resultat, le marche europeen se ferma partiellement a l'artisanat indien, et ceci a un moment ou le machinisme et la vapeur commengaient d'etre employes dans d'autres pays. La prise de possession de pouvoir politique de l'Inde par l'impérialisme britannique industriel hata le declin de l'artisanat indien. Tandis que le marche europeen se fermait aux tisserands indiens par suite des tarifs protectionnistes, au contraire les produits anglais faits a la machine avaient libre entree dans l'Inde.

« C'est également un melancolique exemple du tort fait a l'Inde par le pays meme dont elle est devenue dependante. Il a ete prouve (en 1813) que les tissus de soie et de coton des Indes pouvaient etre vendus profitablement jusqu'a cette periode sur le marche anglais a un prix de 50 a 60 0/0 plus bas que les memes produits fabriques en Angleterre (et Ton doit se souvenir que l'industrie anglaise employait depuis longtemps les machines a vapeur. En consequence il devint necessaire de proteger les marchandises anglaises par des droits atteignant 70 ou 80 0/0 de la valeur, ou par une prohibition absolue. Si tel n'eut pas ete le cas, si des droits et des actes prohibitifs ne les eussent proteges, les metiers de Paisley et de Manchester eussent du s'arreter des leur debut, et n'eussent peut-etre plus pu se remettre en mouvement, meme par la vapeur. Us furent crees par le sacrifice des manufactures de l'Inde. Si l'Inde avait garde son independance, elle aurait pu user de represailles en frappant elle aussi, de droits prohibitifs, les marchandises anglaises et aurait ainsi preserve ses manufactures florissantes de l'annihilation.

« Getacte de preservation ne lui fut pas permis; elle etait a la merci de l'étranger. Les marchandises britanniques lui furent imposees tranches de tous droits, et les industriels etrangers se servirent, pour etrangler un concurrent dont ils n'auraient pu avoir raison a armes egales, de tous les denis de justice et de toutes les sanctions politiques (1), »

En depit de cette concurrence inegale, les colonnades, soieries et chiles de l'Inde n'abdiquerent pas si aisement.

(1) H. H. WILSON, ap. DUTT, *Economic history of India*, I. 262,

Encore au début de l'année, les marchandises britanniques absorbées par l'Inde représentaient une quantité négligeable, tandis que l'Inde continuait d'exporter vers ses anciens marchés (jusques et y compris Londres en dépit de ses formidables tarifs) une quantité suffisante de marchandises en pièces et de chiles. Le bilan ci-dessous est intéressant. Il montre la quantité de marchandises en pièces, exportées des Indes par Calcutta vers différents pays en 1811-12:

Exportations pour	Désignation des marchandises.	Valeur en sicco ruppes.
Londres	Marchandises en pièces	429.181
	Ghales	31.213
	Total	<u>460.394</u>
Bresil	Marchandises en pièces	2.785.579
	Ghales	2.300
	Total	<u>2.787.879</u>
L'Inde n'importait d'Amérique que du numéraire payant ses marchandises.		
Arable et Golfe	Marchandises en pièces	2.312.146
Persique	Ghales	5.860
	Total	<u>2.318.006</u>
Indes du Prince de Galles	Marchandises en pièces	541.910
Penang	Ghales	1.520
	Total	<u>543.530</u>
Pegu et Empire Birman	Marchandises en pièces	63.906
	Ghales	500
	Total	<u>164.406</u>
Maldives	Marchandises en pièces	16.405
	Ghales	800
Nouvelles-Galles du Sud	Marchandises en pièces	93.803
Sumatra	Marchandises en pièces	494.934
	Ghales	600
	Total	<u>495.534</u>
Java	Marchandises en pièces	273.106
	Ghales	150
	Total	<u>273.256</u>
Amboine	Marchandises en pièces	147.995
Inde de France	Marchandises en pièces	635.287
	Ghales	<u>47.462</u>
	Total	<u>830.744</u>

Le bilan correspondant des importations montre que jusqu'en 1811-12, l'entrée des marchandises britanniques en pièces était insignifiante dans l'Inde.

Importe de	Designation des marchandises.	Valour en sicca ruppees.
Angleterre	Draps.	52.753
	Flanelles, couvertures et tapis.	46.165
	Tissus en pièces	88 199
	Total	<u>187.398</u>

Ce qui, jusqu'au début du ^{xix}^e siècle, entraînait principalement à Calcutta de l'étranger, c'était le numéraire qui se montait annuellement à 18.483.015 sicca ruppees en paiement des exportations.

À une date aussi tardive que 1840-50 environ, les industries anglaises ne pouvaient espérer concurrencer les métiers à main de l'Inde. Briggs écrit en 1830: « D'autre part, nous ne pouvons espérer lutter avec le pays d'origine du coton et de la soie pour la manufacture de ces articles » (BRIGGS, *Land tax*, p. 460).

Mais ce qui modifia la situation en faveur des produits industriels anglais, ce fut l'exportation franche de droits du coton de l'Inde. Chaque année, à une diminution des tissus exportés, correspondait un accroissement de l'exportation de coton. Si bien que la quantité de coton exportée en 1818 de Bombay et de Calcutta vers l'Europe, l'Amérique et la Chine atteignait 660.173 balles (à 300 livres la balle), soit 52.852.400 sicca ruppees, ou 606.300 livres.

Ceci fit remonter le prix du coton et de ce fait celui des tissus de l'Inde. Et ce fut là le deuxième facteur en faveur de la concurrence étrangère. Il y eut, de plus, encore un pour hâter la ruine de l'artisanat indien. Ce fut l'arbitraire brutal de la Compagnie britannique des Indes envers les tisserands indigènes. Ceux-ci étaient forcés de signer des contrats par lesquels ils s'engageaient à fournir leurs tissages aux agents de la Compagnie à un prix nominal, et il leur était interdit de travailler soit à leur propre compte, soit pour les trafiquants indépendants, avant d'avoir exécuté les commandes de la Compagnie. SINHA écrit, dans ses *Economic Annals of Bengal*, p. 80-82 :

« Pour s'assurer d'un stock d'exportation suffisant, les agents de la Compagnie (Gomashtas) exerçaient un véritable monopole sur les tisserands. Ce monopole prenait comme prétexte que les tisserands étaient « en compte » avec la Compagnie. Comme écrivait Francis : « De façon que la Compagnie puisse tirer profit de l'accroissement de ses revenus, il lui était nécessaire d'attendre ses placements... Ceci ne pouvait se faire brusquement sans la monopolisation des tissages ; monopole dont le contrôle était assumé par de nombreux commis et agents ayant autorité, et qui opprime fortement les manufactures. » Gornwallis note aussi : « L'autorité n'était pas limitée exclusivement aux affaires de la Compagnie ; ses commis, d'autres Européens et les agents indigènes des uns et des autres Pexerçaient fréquemment. Des marchands du Haut Hindoustan furent expulsés, des exportateurs découragés et les manufacturiers non seulement réprimés, mais très souvent opprimés par les tribus d'agents indigènes qui couraient le pays et qui servaient leurs propres intérêts, aux dépens à la fois de leur patron et de ceux avec lesquels ils traitaient. »

« Bolls écrit que : « les Gomashtas de la Compagnie font signer au tisserand un contrat qui l'astreint à fournir une certaine quantité de marchandises dans un temps et à un prix donné. Il reçoit alors, en signe d'accord conclu, une partie de sa paye. Mais, par sentiment du pauvre tisserand n'est pas, en général, considéré comme nécessaire, car les gomashtas de la Compagnie font signer ce qui leur convient, et, en cas de refus (l'accepter l'argent du contrat, le tisserand est, on le sait, fustigé, puis congédié, avec la somme nouée dans sa ceinture. Un grand nombre de tisserands sortent en général inscrits dans les livres des agents de la Compagnie et n'ont pas le droit de travailler pour d'autres, passant d'agent en agent comme les esclaves, et soumis à la tyrannie et à la malhonnêteté de chaque gomashta successif. Le tissu fait est accumulé dans les entrepôts... ou il reste marqué du nom du tisserand, jusqu'au moment où le gomashta juge bon de tenir « Khanah », suivant le terme employé, c'est-à-dire d'échantillonner et de priser chaque pièce avec l'aide du jachendar, ou échantillonneur de la Compagnie. Les fraudes pratiquées dans ce domaine sont inimaginables et toutes pour finir au détriment du tisserand, car les prix que fixent les deux complices, gomashta et jachendar, sont

partout d'au moins 15 0/0, et dans certains cas même 40 0/0 au-dessous de la véritable valeur marchande du tissu. Tout naturellement le tisserand essaiera donc, pour obtenir une plus juste rémunération de son labeur, de vendre des tissus à son compte. Ceci permet au gomashtha de la Compagnie de le faire surveiller par un sous-agent qui fréquemment détache la pièce du métier avant qu'elle soit tout à fait terminée ».

Il est évident que ces conditions de constant asservissement auraient forcé bien des tisserands à renoncer à leur métier. Certains auteurs soutiennent même que les tisserands se coupaient le pouce à l'occasion, afin de prouver aux rapaces agents de la Compagnie qu'ils étaient dans l'incapacité de tisser.

Les règlements suivants, appliqués au Bengale par la Compagnie des Indes orientales, en 1793, jettent encore plus de jour sur la persécution à laquelle les tisserands indiens furent soumis : « Le tisserand ne pourra dans aucun cas céder à qui que ce soit, Européen ou indigène, ni son travail, ni les matériaux du dit, fournis par la Compagnie. » (Il est nécessaire d'expliquer ici que les tisserands étaient contraints de signer un accord avec les agents de la Compagnie, s'engageant à livrer la marchandise à date fixe) ; s'ils refusaient, ils étaient emprisonnés jusqu'à ce qu'ils cèdent. Le règlement va plus loin : « que s'il (le tisserand) refuse de livrer la marchandise stipulée, l'agent commercial sera en droit de le faire surveiller par un « pion » de façon à hâter sa livraison. » (Les pions, ou surveillants sous les ordres de l'agent commercial, non seulement obligeaient le tisserand à travailler pour la Compagnie, mais se faisaient, par ordre, defrayer de toute leur dépense quotidienne par lui.) Le règlement poursuit : « Si le tisserand vend son travail à d'autres qu'à la Compagnie, il sera passible d'un jugement de la Divani Adalat (Cour civile). Les tisserands possédant plus d'un métier et employant plus d'un ouvrier seront soumis à l'amende de 35 0/0 sur le prix stipulé de chaque pièce de drap, qu'ils auront failli à livrer dans les délais fixes par le contrat écrit. Les propriétaires et locataires sont tenus de ne s'opposer d'aucune manière au libre accès de l'agent commercial et de ses surveillants auprès du tisserand, ils sont également tenus de se comporter respectueusement envers les agents commerciaux de la Compagnie » (*Regulations XXXI of 1193*. DUTT, *Economic History of India*, I, 265).

Letissage a main et tous les metiers qui en dependaient etaient donc asservis aux marchandises anglaises. De pays producteur et exportateur l'Inde devenait un pays d'importations.

Le tisserand, rimprimeur, le teinturier, tous perdirent leur travail et, pour ne pas mourir de faim, durent se tourner vers l'Agriculture. Dans les regions eloignees des voies de communication, routes, ou chemins de fer, certains d'entre eux purent maintenir une existence precarie en tissant du drap grossier pour les villageois. Mais leur nombre ne fit que decroitre a mesure que s'etendait le rayon d'actions de l'Imperialisme capitaliste et de ses agents locaux.

Des villes, importantes au temps de la prosperite du tissage, furent reduites au rang de villages, et les villages oil battaient la navette et le fuseau ne furent plus, par la suite, que de miserables groupes de chaumières. Parlant de Dacca, en 1815, lieu connu pour ses fines mousselines, John B. Seeley écrit (*Road book of India or travellers Guide*, p. 12): « Gomme consequence de l'importation europeenne de mousselines a bon marche, produites mecaniquement a la vapeur et tranches de droits, vu la protection des marchandises britanniques, la ville de Dacca est considerablement dechue. Mais ce n'est pas la seule cite ou les indigenes puissent gemir sur l'introduction des marchandises anglaises a bon marche venant supplanter les leurs propres et entrainant l'appauvrissement du pays et des milliers de mines. » La population de Dacca, en 1800, etait estimee a 200.000 Ames. Il est evident, que jusqu'en 1770 environ, ce chiffre a ete depasse, mais a partir de cette epoque, la population decroissait avec le declin de sa principale industrie. En 1830, elle etait tombee a 67.000. Cela ne fit que s'accentuer, et en 1872, il n'y avait plus que 34.433 habitants. Les marchandises de Dacca, exploitees par la Compagnie anglaise des Indes orientales representaient annuellement 250.000 livres jusqu'a la fin du xviii^e siecle. En 1813, leur valeur etait tombee a 20.000 livres. En 1817, Dacca perdit presque totalement le marche europeen, et le desastre commence vers la fin du xvin^e siecle fut complet un siecle plus tard. Dacca ne fut plus un des principaux centres d'exportation de l'Inde. Tout au contraire, elle commença d'importer du tissu mecanique en pieces et du coton en echeveaux qui atteignaient respec-

pectivement la valeur de 430.000 livres, et 79.000 livres en 1872. Et le sort de Dacca fut celui de tous les centres manufacturiers de l'Inde.

Oui, lorsque les mousselines de Dacca, les soieries de Kassimbazar, les chales de Cachemire qui atteignaient un degré de perfection qui provoquait l'admiration de tous les visiteurs étrangers, ne pouvaient résister à la concurrence des marchandises mécaniques importées, la destruction des autres branches de l'artisanat indien était inévitable. Les charpentiers, forgerons, bourrelliers, tous les métiers qui fournissaient aux besoins locaux de l'Inde, ont livré en vain leur bataille à mort contre les produits importés des manufactures modernes, depuis un siècle et demi.

Au sujet de l'artisanat indien, voici ce que dit Sarkar : « Beaucoup d'industries étaient extrêmement développées dans l'Inde et s'acquirent une réputation mondiale pendant la période musulmane. Elles florissaient toutes dans les villes ou dans les agglomérations villageoises qui n'avaient pas d'activité agricole, et qui, somme toute, étaient urbaines. Ces industries continuaient la principale exportation de l'Inde jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Chaque industrie avait, en général, un centre particulier : la mousseline à Dacca, la soierie à Murshidabad, le métal incrusté à Bidar, les chales à Amritsar, le cuivre travaillé à Benares, les tapis à Mirzapur, la corne travaillée et les filigranes d'argent à Cuttak; enfin, l'ébénisterie et le travail du bronze dans certaines cités de la province de Madras. Dans chaque ville, les plus habiles artisans de la spécialité locale se réunissaient et leur adresse était encore perfectionnée par une spécialisation plus étroite et des logons quotidiennes de leurs maîtres. Des rues entières étaient occupées par la principale corporation du lieu, et l'importance et la prospérité de la cité dépendaient entièrement d'eux. » Et plus loin, Sircar ajoute : « La paix britannique, en assurant la sécurité aux industriels étrangers pour leurs exportations de marchandises mécaniques, a tué l'artisanat local dans l'Inde. Chaque année, nombre d'ouvriers experts, tels que tisserands, forgerons, etc., vaincus par la concurrence, sont contraints d'abandonner leur métier héréditaire et vont grossir les rangs des misérables cultivateurs sans terres dans les villages, ou des salariés occasionnels dans les villes » (Voir SARKAR, p. 83, *Economics of British India*).

En meme temps que la classe artisanale, s'ecroule une grande partie de la classe commercante, enrichie jadis par l'exploitation de celle-la. Les commercants sans emploi se transformerent soit en agents des firmes anglaises et de la Gharnbre de Commerce britannique, soit en usuriers dans les villages. Mais beaucoup d'entre eux acheterent des terres et devinrent proprietaires fonciers.

Le docteur Buchanan, dans son livre *Survey of Northern India*, ecrit, en 1807, au sujet du district de Dinajpur : « Il n'y avait plus alors de sandagars, ou grands marchands indigenes dans ce district. Une i'amille avait pourtant acquis une fortune immense dans le commerce et neuf generations de Daidyariath Mandal avaient conduit des affaires etendues avec une grande honorabilite. Le chef actuel de la famille a renonce au commerce, a achete des terres, et est aussi meprise que ses ancetres etaient respectes » (Durr, p. 250, *Economic History of India*).

La disparition de l'artisanat eut lieu egalement dans les pays europeens, vu la concurrence des industries mecaniques a bon marche, mais les ouvriers qui le constituaient perdant leur metier se tournerent tout naturellement vers les industries elles-memes, et les intermediaires qui jusque-lors avaient vecu des artisans devinrent les organisateurs de la production massive moderne. En plus de cela, une grande partie de la population fut attiree vers les nouveaux centres industriels, et le renouvellement de la campagne vers les villes devint constant. Dans l'Inde, sous un gouvernement national, un phenomene identique se serait produit; au lieu de la disparition des anciens centres manufacturiers et commercants, le XIX^e siecle aurait vu leur transformation en cites industrielles modernes. Mais le capitalisme britannique, qui devint le maitre des destinees de ce pays, le reduisit au role d'entrepot de marchandises brutes et de marche pour les produits mecaniques, afin d'assurer une prosperite grandissante aux industries anglaises. L'Inde fut donc oblige de retrograder; au lieu de s'industrialiser comme il leutete normal, elle s'agricolisa, peu a peu. Et la pagrarisation a non seulement conserve les vieilles plaies sociales de l'organisme indien, mais a meme rendu toute leur virulence a certaines d'entre elles, telles que le conflit hindou-musulman ou les oppositions entre les communauts religieuses.

Il est vrai que, tout récemment, après la guerre mondiale, l'impérialisme britannique modifia sa politique industrielle dans l'Inde, en partie pour assurer l'appui de la bourgeoisie indienne naissante, en partie pour trouver un nouveau débouché pour le placement des capitaux accumulés et dominants de la métropole; mais pour un long temps à venir on ne peut espérer une transformation appréciable de la vie économique de l'Inde. Certains économistes indiens proclament à grands cris que l'impérialisme pleurant ses erreurs passées va devenir un affectueux tuteur de l'industrie nouvelle, et que cette dernière se développera, d'ores et déjà, par bonds sans précédents, jusqu'à la pleine jeunesse; l'avenir nous apprendra ce qu'il adviendra de ces espoirs.

Le privilège impérial, pivot central autour duquel tournera la politique économique future de l'Angleterre, ne peut que retarder considérablement l'industrialisation de l'Inde.

La classe paysanne constitue le principal rempart des éléments réactionnaires dans tous les pays et sous tous les climats. Dependamment pour sa subsistance de forces naturelles, soleil ou pluie, qu'aucune intelligence humaine ne peut contraindre; vivant en marge de la civilisation, loin des centres d'échange internationaux que sont les villes; peu habituée à exercer sa pensée en dehors de ce qui concerne son lopin de terre, un paysan est fort accessible à la superstition et aux incitations religieuses. Dans les pays européens, où l'agriculture du moyen âge a été remplacée par des tracteurs mécaniques, où les villages ne sont pas aussi isolés du reste du monde à cause des journaux, des sans-fils, des téléphones, des cinémas et des théâtres, même là, la cloche de l'église n'a point encore perdu son influence magique, et la religion continue d'être un moyen de conserver les antiques et désintégrants rapports de la propriété privée.

Toutefois, dans ces pays, on est loin du temps de l'Inquisition; les luttes religieuses sont rares et ne se dénouent qu'exceptionnellement dans le sang. Pourquoi? Parce que ces pays ont été industrialisés et que l'industrialisation entraîne à sa suite la révolution des idées. Des millions d'êtres humains, entassés ensemble dans d'immenses usines, commencent à concevoir le monde d'une façon singulièrement différente. Le contact avec de si formidables moyens de production fait du paysan un tout autre

individu. Il commence à se revolter contre les anciennes traditions, par sa révolte au village par les membres de sa famille, et affaiblit la conséquence l'influence rétrograde du sacerdoce.

Tandis que l'Inde a été maintenue au stade agricole où les relations pré-capitalistes prévalent encore, où les ouvriers sont en nombre insignifiant (1 million 1/4 pour une population de 353 millions), d'idées pré-évoluées (ils gardent encore, vu leur formation trop récente, la plupart de leurs instincts et de leurs préjugés campagnards), et où le peuple est laissé dans l'ignorance la plus complète et la plus abominable. La proportion d'illettrés est de 92 p. 100 aux Indes (*Moral and Material Progress of India*, 1927-1928).

En un tel pays, la plus légère provocation peut engendrer un incendie. Là, si Ton a vu qu'une vache a été abattue ou qu'on joue de la musique devant une mosquée, toute une partie de la population se dressera contre l'autre, et Ton ne peut s'en étonner.

L'agrarisation n'a pas seulement créé un terrain favorable pour les provocations, mais elle a accentué les contradictions économiques dans la société indienne, du moment que ces contradictions sont accompagnées, dans la majorité des cas, de dissensions religieuses. Notre analyse montrera comment les tensions produites par le frottement des différentes couches sociales de l'organisme indien trompent forcément le conservateur superficiel, vu leur teinte religieuse. Ceci prouve, il nous restera à indiquer si certaines forces internes ou externes n'utilisent pas les dissensions religieuses de la population indienne pour la sauvegarde de leurs propres intérêts. Alors, ayant étudié les deux faces du problème nous serons en situation de juger si le conflit hindou-musulman, qui prend souvent un caractère si violent, est en vérité un conflit religieux, ou s'il n'est pas simplement l'expression extérieure d'antagonismes socio-économiques dans l'Inde politique.

CHAPITRE II

I^{re} PARTIE : LE PAYSAN INDIEN

Surface totale cultivee dans l'Inde britannique. — La surface totale de l'Inde britannique est de 667.536.000 acres. Sur ce chiffre, 228.166.000 acres, soit 34 p. 100 du total, sont cultivées. Les 65 p. 100 restant sont des jachères ou des terres incultes, mais cultivables. Les chiffres ci-dessous indiquent que la surface cultivée s'est accrue d'environ 14 p. 100 en 36 ans, de 1892 à 1928.

Années (1).	Surface nette cultivée en millions d'acres.
1892-1893	195,91
1901-1902	199,71
1910-1911	223,06
1921-1922	423,18
1927-1928	223,86
1928-1929	228,17

Lépropriétaire.— Dans l'Inde britannique, la terre appartient à l'État. L'État transfère les droits de possession de la terre aux habitants à condition qu'ils paient un impôt. Il a cédé à des individus 51 p. 100 de la terre, par parcelles de quelques acres, qui sont cultivées en tout ou en partie par eux ou leurs fermiers. Ce système de possession est appelé Ryotwari; c'est celui qui est appliqué à Bombay et dans la majeure partie de Madras. Le reste du sol, soit 49 p. 100, est entre les mains de propriétaires appelés Zamindars. Ce système est appelé Zamindari. Les

(1) JATHNR et BERI, *Indian Economics*, vol. I, p. 163.

Zamindars sont des individus (comme dans le Bengale, le nord de Madras, les provinces centrales, Benares et Oude) ou bien des groupes d'individus (comme dans les villages a propriete commune du Pendjab).

Imposition fonciere. — Les possesseurs du sol doivent au Gouvernement les impots. Us les paient sur les loyers qu'ils pergoivent de leurs locataires (a moins qu'ils ne cultivent eux-memes la terre, comme c'est generalement le cas pour les petits possesseurs sous le regime du Ryotwari, et pour les paysans-proprietaires zamindari du Pendjab). Les terres Ryotwari et 30 p. 100 de celles soumises au regime zamindari sont soumises a une imposition temporaire (autrement dit, le Gouvernement revise et augmente Pimpot tons les 20 a 30 ans). Le reste des terres Zamindari, soit 19 p. 100, a ete impose une fois pour toutes par ce que Ton a appele le Permanent Settlement. Dans le Bengale, Nord Madras et Benares, ou ce systeme est applique, l'impot foncier ne peut etre modifie.

Zamindars. — Dans l'Inde libre, il n'y avait pas de proprietaires. Les paysans etaient possesseurs des terres de leur village et payaient Pimpot d'État par l'intermediaire de leur chef. Le produit de Pimpot, dans certaines regions, etait souvent affecte a des fonctionnaires civils et militaires en remuneration de leurs services ou pour les defrayer de leurs depenses officielles, autrement dit, les depenses de leur suite ou l'entretien de leurs soldats. Mais ces affectations n'etaient que temporaires et ne duraient que pendant la periode de service de leur beneficiaire. Il en etait de meme pour les concessions de terres. A la mort du beneficiaire, les terres faisaient retour a l'État. Dans les deux cas, le beneficiaire percevait les impots dont il avait le benefice, mais il ne devait jamais empieter sur les prerogatives du Tresor.

Plus tard, lorsque le ministere des Finances, fonde par Todar Mai a l'epoque d'Akbar, s'affaiblit en meme temps que se relachait l'autorite centrale et que les Subahs devinrent virtuellement les maitres dans leurs territoires respectifs, la perception de Pimpot fut confiee a des fermiers moyennant une commission sur leurs perceptions (cette commission etait generalement de 10 0/0). Bien que ces fermiers fussent, en pratique, les proprietaires, le sol continuait a appartenir a l'État.

Lorsque le Bengale perdit son independance a la bataille de Plassey et

que tout le mecanisme politique passa entre les mains du maltreetranger, la^ question de la possession de la terre fut la premiere a attirer son attention. "N'ayant auctm lien de sang, de race ou de religion avec les habitants du pays, il lui fallait se creer un soutien social pour consolider sa domination. Les anciens fermiers des finances qui conservaient quelque influence locale furent ruines par Faugmentation des exigences fiscales. « Et une nouvelle race, composee d'anciens banquiers, marchands ou domestiques les supplanta graduellement. » (Gette nouvelle race avait deja rendu a Fetranger des services signales lors de Passujettissement de ses compatriotes.) Les terres leur furent remises comme Zamindars et Fimpdt en especes fut etabli tout d'abord a titre temporaire, puis rendu permanent en 1793. Lord Cornwallis, Pauteur du *Permanent Settlement*, parlant des motifs de cette politique, dit : « En cas d'invasion etrangere, il est de la plus grande importance, en raison des moyens par lesquels nous tenons ce pays, que les proprietaires de la terre soient attaches a nous par des raisons d'intenH personnel. Un proprietaire, qui est assure de jouir tranquillement d'un domaine profitable, ne pent avoir aucun motif de desirer un changement. Au contraire, si les loyers des terres sont releves a mesure qu'il les ameliore, s'il est expose a &tre depossede pour refus de paiement de ^augmentation qui leur est imposee, ou s'il est menace d'emprisonnement ou de confiscation de sa propriete pour le reliquat dft au Gouvernement sur un impot que ses terres sont incapables de payer, il sera pret a ecouter toutes les offres susceptibles d'amener un changement qui ne saurait le placer dans urie situation plus mauvaise, mais qui lui offre la perspective d'uiie meilleure (1). »

Briggs developpe le raisonnement de Gornwallis. Il dit : « Nous avons cependant des raisons plus fortes meme que la justice a rendre au peuple, s'il est possible qu'il en existe deplus fortes, pour modifier notre systeme de taxation actuel. Presque toutes ces personnes, qui ont preconise la limitation de nos exigences fiscales sur le sol, ne se sont pas fait faute de conseiller, comme argument essentiel, une politique consistent a creer un corps de proprietaires terriens pour donner de la stabilite et procurer

(1) BRIGGS, *Land-taxation*, p. 182.

'dea loyalistes a notre Gouvernement. Nos soldats indigenes peuvent ~~être~~ consideres comme les piliers essentiels de notre force en Orient. Tant qu'ils sont fermes, obeissants et fideles, nous pouvons imposer la soumission a nos ennemis interieurs et exterieurs; mais ce corps de pres de 200.000 hommes armes se compose surlout de proprietaires fonciers. Qu'auraient a perdre a la chute de notre empire leurs freres cultivateurs en cas d'invasion? Leur sort pourrait-il etrepire? Jouissent-ils de privileges particuliers sous notre Gouvernement? Sont-ils riches et heureux? Ont-ils un patrimoine a defendre (1) ? »

Par la suite, cette politique de creation d'une base sociale dans Porganisme indien par la constitution d'une nouvelle classe de proprietaires fut etendue par Padministrateur britannique a d'autres territoires, Dans les districts du Nord de Madras et de Benares, on accorda aux nouveaux loyalistes un *Permanent Settlement* analogue a celui du Bengale, taidis que dans les provinces d'Oude et Centrales, on installa des proprietaires, mais la fixation de Piinpot fut maintenue temporaire.

Lo but que se proposait, en creanl cette classe de parasites, la domination etrangere, fut pratiquement atteint. A toutes les epoques critiques pour leurs maitres, ces loyaux serviteurs se tinrent toujours du cote de laloi et de Pordre. C'est grace a eux qu'en 1857 PAngleterre put reprimer la premiere Revolution indienne. Parlant des Zamindars du Bengale, M. Sarkar dit : « Los Zamindars se firerit remarquer par leur loyalisme pendant la mutinerie (2). »

Pendant la Grande Guerre, les proprietaires indiens aiderent PAngleterre en souscrivant aux emprunts de guerre et en recrutant des paysans. Les Tiwanas du Pendjab se distinguerent en combattant leurs coreligionnaires, les Turcs, et sauverent PEmpire britannique.

Le mouvement de non-cooperation ne parvint pas a les influencer. Ils sont aussi fideles que jamais. Bien plus, ils s'organisent de plus en plus. Dans les Provinces Unies, ils ont constitue PAssociation des proprietaires, qui, de meme que son organisation-soeur, PAssociation anglo-indienne, a un caractere semi-officiel. Et il me semble bien que toutes deux ont ete

(1) BRIGGS/P. 427.

(2) SARKAR, p. 131.

organisées par le Gouvernement pour combattre le mouvement d'émancipation Rationale.

A part l'aide qu'ils apportent au Gouvernement dans l'Administration, les propriétaires ne font aucun travail productif. Us se rendent rarement au village et préfèrent la vie urbaine. Beaucoup passent leur vie dans des lieux de plaisir hors du pays. Les fermages leur sont assurés par leurs agents et toute rébellion des paysans contre les exigences, légatées ou non, de ceux-ci, est réprimée par la police.

Les moins aisés des propriétaires indiens sympathisent avec le nationalisme, mais ces contacts cessent dès que le mouvement adopte un caractère de masse. La faiblesse du nationalisme indien est due à la présence dans ses rangs de cette fraction conservatrice de la population. C'est pour cette raison qu'il se tient dans le cadre des réformes et des compromis.

C'est le paysan indien qui peut émanciper le pays de la domination étrangère. Mais il ne parvient pas à comprendre si ces compatriotes à la mentalité de propriétaires pourront être pour lui de meilleurs amis que les Britanniques. En fait, ces derniers se montrent souvent moins rétrogrades que leurs alliés, les propriétaires indigènes.

Le non-paiement des impôts par les paysans constitue, depuis 1919, un des points essentiels du programme d'action du Congrès national indien. Pourtant, ce dernier a toujours hésité à l'introduire de façon générale dans toute l'Inde. Son introduction a été restreinte à certaines zones où fonctionne le système *ryotwari*, par exemple, le district de Bardoli (Bombay), où les paysans détiennent directement de la part du Gouvernement la terre qu'ils cultivent et lui en payent le revenu. Quelques Comités villageois locaux du Congrès dans les U. P., par exemple, dans le district d'Allahabad (où les paysans détiennent la terre qu'ils cultivent au nom de propriétaires et de tenanciers auxquels ils payent un fermage), de leur propre initiative ont demandé aux paysans de refuser le paiement de ces fermages aux propriétaires, mais les chefs du Congrès leur demandèrent d'interrompre cette campagne. Le 1^{er} Janvier 1932, le Comité du Congrès pour toute l'Inde vota une résolution « assurant les Zamindars que la campagne, pour le non-paiement du fermage, ne serait pas

dirigée contre eux, affirmant que Faction du Congrès ne vise pas les intérêts légitimes qu'ils ont acquis et réclame Paide des classes pourvues de terre et de capitaux (1) ».

Mais les propriétaires du Bengale, du Nord Madras et Benares furent les plus heureux. Leurs confrères des autres parties de l'Inde n'obtinrent pas la fixation permanente de leurs impôts. Leurs derniers espoirs s'évanouirent en 1883, lorsque le Gouvernement déclara qu'il n'avait pas l'intention d'étendre le *Permanent Settlement*. Sans doute, estima-t-on que c'était payer trop cher leur appui. En vain M. Dutt protesta plus tard que le Gouvernement n'avait pas tenu sa promesse. Il dit : « Vingt ans d'une paix ininterrompue dans les frontières naturelles de l'Inde et d'un loyalisme dévoué, de la part du peuple, ont affaibli au lieu de fortifier ce désir très louable de la part de leurs gouvernants, et la proposition du *Permanent Settlement* (pour le reste des Zamindars) fut finalement abandonnée en 1883 (2). » Mais Dutt oubliait, en écrivant ces lignes où s'exprimait le loyalisme offensé des Zamindars, que le « louable désir de la part des maîtres » avait été abandonné parce que les temps avaient changé. La domination étrangère était consolidée et, d'autre part, il s'était constituée une nouvelle classe d'Indiens « éduqués, modérés et loyaux, qui ont étudié soigneusement les problèmes et les choses de l'Inde, et sont animés d'un sincère désir de soutenir et aider l'Administration britannique dans l'Inde ».

La paysannerie. — La population de l'Inde britannique est de 240.939.248 rentiers (grands et petits propriétaires), avec leurs familles qui s'élèvent à 7.706.239. Le nombre des paysans vivant dans 500.000 villages, et cultivant la terre qui les environne, est de 111.120.093 (avec leurs familles).

Sur ce chiffre :

1° Les paysans ayant de la terre (fermiers ou autres) sont 113.626.056 (travailleurs réels), ou 138.116.016 (avec leurs dépendants).

2° Les paysans sans terre sont : 37.391.671 (avec leurs dépendants).
Ces derniers sont occupés comme ouvriers agricoles.

En dépit du fait que la surface cultivée s'est accrue de 14 p. 100,

(1) Cf. *Liberty*, Calcutta, 2 Janvier 1932.

(2) DUTT, *Famines of India*, p. XAII.

comme nous Favons montre dans la premiere page de ce chapitre, au cours des trente dernieres annees (199,71 millions d'acres en 1901-1902 contre 228,17 millions d'acres en 1928-1929), elle est absolument insuffisante pour cette enorme masse de 177 millions de paysans, ce qui donne une moyenne de 10 acres 3 par t6te. 138.176.016 seulement ont de la terre, soit a eux, soit comme fermiers des proprietaires ; mais le reste : 37.391.617 sont des ouvriers agricoles sans terre : le proletariat rural.

Les lois sur les fermages. — Jusque vers le milieu du xix^e siecle, la situation des paysans indiens, etait un peu meilleure. La terre etait abondante. Il etait relativement difficile aux proprietaires de trouver des paysans pour cultiver leurs domaines. Les loyers etaient tres bas, les expulsions inconnues. Lorsque les effets de Fagrarisation incessante du pays devinrent plus manifestes et plus prononces et que le trait saillant de la vie economique du pays fut un mouvement general vers la terre, la « traditionnelle affection » des proprietaires pour leurs fermiers disparut. Le refus de payer l'augmentation entraignait l'expulsion. Le Gouvernement ne voulut pas intervenir, pour ne pas deplaire au propriétaire. Mais les revokes des paysans contre les expulsions, et la crainte de perdre les impots, l'obligerent a intervenir. Il lui fallut limiter l'autorite de son imprudent allie, le propriétaire, sur les fermiers. En effet, « lorsque, dit Moreland, il n'y a en pratique aucune securite de possession, le genre de culture sera tel qu'il diminuera la productivite du sol, autrement dit menacera la stabilite du revenu (done du Gouvernement), tandis qu'avec la securite de possession et une culture suffisamment soignee, on peut raisonnablement esperer que la productivite du sol restera au moins constante ou meme s'ameliorera lentement ».

En 1859, fut promulguee une loi sur les fermages. Les fermiers qui occupaient la terre regurent des « occupancy rights » (droits d'occupation). Us etaient ainsi assures contre les expulsions, s'ils continuaient a payer le loyer. D'autre part, leurs fermages ne pouvaient etre augmentes que par decision des tribunaux des loyers.

Le reste des fermiers devait accomplir une periode probatoire de 12 ans, a l'expiration de laquelle ils pouvaient obtenir « Foccupancy right ».

Pendant cette periode, ils etaient a la merci du proprietaire, qui pouvait les expulser a son gre.

Les proprietaires n'accepterent pas cette loi sans protestations contre l'atteinte portee a leurs « droits acquis ». Ils essayerent de toutes les facons possibles de tourner la loi. A Agra, les expulsions continuerent apres la promulgation de la loi. Elles affectaient les paysans encore dans la periode probatoire. Elles coïncidaient, soit avec la saison des bonnes moissons, soit avec la onzieme annee d'epreuve. Les anciens fermiers etaient expulsés et de nouveau installes contre un loyer plus eleve. Par la suite, apres avoir ete amendee deux fois, en 1873 et 1881, la loi fut reformee en 1901. Mais elle le fut encore en 1926 (*Rapport Simon*, vol. IX, p. 78). Les expulsions, juridiquement parlant, ont ete rendues plus difficiles. D'autre part, les proprietaires peuvent louer leur terre pendant sept ans, cette periode ne comptant pas dans la periode probatoire des « occupancy rights ».

Introduite au Bengale, apres son amendement en 1886, la loi a assure 90 p. 100 des paysans contre l'expulsion, en leur donnant le droit d'occupation. De plus, elle a donne les memes droits a une classe de proprietaires intermediaires, qui tiennent leurs terres des grands Zamindars mais les sous-louent a leur tour a d'autres.

Dans la province d'Oude, les droits confères par la loi furent reconnus aux paysans qui avaient ete autrefois proprietaires des terres qu'ils cultivaient eux-memes, mais en avaient ete depossedes. Mais un systeme de bail de sept ans fut introduit pour les autres paysans.

Dans le Pendjab, les « occupancy rights » sont accordees aux fermiers qui avaient ete proprietaires de la terre qu'ils cultivent pendant au moins deux generations.

Des lois analogues, destinees a proteger le paysan contre les expulsions, existent a Bombay, Madras et le reste de l'Inde.

Les fermiers peuvent done se diviser en deux categories :

1° Occupancy tenants : fermiers qui ne peuvent etre expulsés ;

2° Non-occupancy tenants : fermiers qui peuvent etre expulsés.

Un mot au sujet de ces lois sur les fermages. Si une loi ou une mesure legislative est contraire aux forces economiques, elle est destinee a un

eehee. La disparition de la pouss^e vers la terre n'est pas u&e question immediate. La *Pax Britannica* qui Pa amenee a sa suite, euivant M. Moreland, ne peut que Pemnaener avec elle. Au epntraire, dans les annees a veair, elle aura tendance a croitre plut6t qu'a decroitre. L'industrialisation rapide du pays, qui pourrait Parreter, n'est pas possible dans le cadre imperial.

Et tant que cette pousse vers la terre existera, |le cerveau feeond du proprietaire trouvera toujours ici ou la quelque echappatoire pour tourner les lois sur les fermages, destinees a proteger le paysan contre les expulsions et les loyers excessifs. La situation du paysan indien est analogue a celle du ch6meur dans les pays capitalistes.

La surface du domains du paysan esttres faible, et il n'en saurait etre autrement. Dans le rapport surie recensement de 1921, on trouve les moyennes suivantes pour les differentes provinces de PInde britannique:

Bombay.	12,2 acres
Pendjab	9,2 —
Provinces centralcs	8,5 —
Berar	8.5 —
Binnanie	5.6 —
Madras	4,9 —
Bengalc	3,1 —
Behar cl Grissa	3,1 —
Assam	3 —
Provinces Unics	12,3 —

Ces chiffres sont trompeurs. Il semble qu'ils ticnnenl compte des proprielesdes petits propriotaires, c'est-a-diro de ceux qui cultivent leur terre eux-memes ou non. En general, les domaines sont si petits dans toutes les provinces qu'ils sorit devenus absolument anliecorioaiiques. M. Keatingsdit: « Les domaines agricoles (autrement ditceuxdes paysans reels) ont, dans une large mesure, ete reduits a un tel point que leur culture effective est impossible. » Et le docteur Slator (1) exprimela rneine opinion au sujet de Madras. Dans le reste de PInde, Jes conditions sont analogues. La Birraanie seule fait exception. Il existe encore une surface considerable a cultiver. Et cependant, 55 p. 100 des habitants de la Basse-

(1) *Royal Agricultural Commission Report*, p. 132

Birmanieet 62 p. 100 des paysans dela Haute-Birmanie ont des domaines de moins de 5 acres. Ceci demontre que les paysans de cette region ne peuvent acheter la terre dont ils auraient besoin.

En tout cas, si Ton tient compte des enquetes faites recemment dans le Pendjab (ou la situation est la meme que dans le reste de PInde), on peut, pour le but qui nous occupe, diviser la population paysanne ayant des terres comme suit.

Pourcentage de paysans.	Dimension da doraaine.
1° 23	1 acre et au-dessous
2° 33	1 a 5 acres.
3° 20.	5 a 10 acres.
4° 24	Plus de 10 acres.

Ces chiffres, qui out ete publics par *VAgricultural Journal of India*, en mars 1926, moritrentqu'environ 56 p. 100 des paysansont des domaines ne dépassant par 5 acres. Et si nous considerons que, parrni les paysans, possedant de 5 a 10 acres, pres de la moitie n'en ont pas plus de 5, il resulte que 66 p. 100 des paysans ont des terres ne dépassant pas 5 acres tandis que les 34 p. 100 restarit en out plus de 5,

Parlantde la surface des fermes dans le Pendjab, Darling dit: « Les budgets familiaux montrenl qu'un Jat (paysan de la tribu Jat) ne peut entretenir une famille de 5 pcrsonnes (lui compris, naturellement) sur une lerre de!4 acres sans s'endetter et que si, dans une annee ordinaire un Gujar (paysan do la tribu Gujar) cultivant six acres et demi, et ayant une famille de quatrc personnes, arrive toutjustea joindre les deux bouts, il ne pourra se dispenser de recourir a l'ernprunt dans une annee liau-vaie. » Si tel est le cas pour des domaines de plus de 5 acres, il est evident que 66 p. 100 des domaines dc l'Inde, qui varientde 1 a 5 acres, sent anti-economiques. D'apres M. Keatiugs, le domaine economique serait celui « qui donne a Thomme la possibilite de produirc suffisamment pour subvenir a ses besoins et a ceux de sa famille dans un confort raisonnable, apres paicment des depenses ncessaires. Dans le Decc^n, le domairie economiqiip ideal consisterait en 40 a 50 acres de bonnes terres d'un seul tenant, avec au moins un bon puits d'irrigatori et une niaison situee dans

le domaine (1) ». MM. Jathar et Beri (2) considererent que 20 acres de terre moyenne d'un seul tenant constituerait un domaine economique. Nous laisserons de cote ces controverses, tout en faisant remarquer cependant que meme la conception la plus modeste, celle de Beri n'a qu'une valeur theorique dans le cadre social actuel. Il en resulte que 74 p. 100 des domaines de l'Inde, qui n'ont pas plus de 10 acres, sont loin d'etre economiques.

Les fermes de l'Inde sont non seulement peu tendues, elles sont encore fragmentees. A Bairampour, Penquete de M. Bhalla a montre que 34,5 p. 100 des paysans possedaient plus de 25 parcelles chacun. A Pimpla Soudager, le docteur Mann a constate que 62 p. 100 des parcelles des paysans etaient de moins d'un acre et qu'a Jat Gaon la moyenne des parcelles d'une ferme etait de 31 (3). A Bairampour, on a constate que les terres du village etaient divisees en 1.598 champs d'une moyenne d'un cinquieme d'acre chacun (4). 20 p. 100 des domaines se composaient de plus de 30 champs et, dans trois cas, les parcelles etaient si petites — la plus petite n'avait que 0 acre 014 — qu'elles avaient ete perdues de vue par leurs proprietaires et etaient passees entre les mains d'autres. Meme les puits etaient subdivises et la part de chaque individu pouvait etre infime. Get inconvenient de la fragmentation ne se limite pas au Pendjab, mais se rencontre dans toute l'Inde.

La fragmentation des terres se rencontre egalement dans les pays europeens, mais a un degre moindre que dans l'Inde, et, comme nous le verrons, la surface des fermes est plus considerable.

Une tentative a ete faite pour fusionner, par le moyen de societes cooperatives, les domaines eparpilles en petits fragments dans le Pendjab, pour en former des terres d'un seul tenant. Elle a obtenu quelque succes. Jusqu'en 1927, l'operation de fusion avait ete poursuivie dans 361 villages; elle avait porte sur 133.000 parcelles en tout, qui avaient ete reduites a 25.000.

(1) JATHAR et BEIU, *Indian Economics*, vol. I, p. 206.

(2) ID., p. 208.

(3) *Agricultural Commission Report*, p. 135.

(4) DARLIX, p. 29.

Un grand nombre d'économistes attribuent la petitesse et la fragmentation des domaines aux lois hindoues et musulmanes sur l'héritage, en vertu desquelles la propriété doit être divisée également entre les héritiers. Ces auteurs font ressortir que les domaines sont restés importants en Angleterre, par exemple, où la loi de primogéniture est toujours en vigueur et empêche leur division. Ces gens semblent ignorer qu'après tout, il n'y a rien de divin dans les lois établies par les humains suivant les besoins sociaux de l'époque où ces lois ont été faites. La loi de primogéniture a tenu bon jusqu'à présent en Angleterre, en raison de l'absence de toute poussée vers la terre, car il y existe, au contraire, un mouvement constant de population des villages vers les centres industriels à la vie plus agréable. Si le développement industriel de l'Angleterre avait été retardé comme celui de l'Inde, la loi de primogéniture aurait succombé aux assauts des lois économiques. Dans l'Inde, au contraire, si le pays avait pu suivre le cours naturel de l'évolution, et si l'industrialisation avait offert une occupation nouvelle et attrayante au villageois, les domaines ne seraient pas infimes comme ils le sont aujourd'hui, quelles que fussent les lois d'héritage. Les héritiers auraient été heureux de céder leur part à leurs parents pour aller vivre à la ville.

Darling fait le parallèle avec la France où existe également la loi de division égale de la propriété. Or, ici, le domaine moyen est beaucoup plus grand : 20 acres 5, suivant les chiffres indiqués par Darling lui-même, comme nous le verrons plus loin. En outre, s'il arrive que dans certains cas les domaines soient petits, ils offrent une source d'occupation secondaire aux ouvriers de l'industrie. Ils sont utilisés pour le jardinage pendant les heures de loisir, soit par eux, soit par leur famille.

La Royal Agricultural Commission observe : « La fragmentation se trouve aggravée chez les cultivateurs, du fait de l'absence de tout autre moyen d'existence, qui pousse les foules à cultiver des denrées alimentaires pour assurer leur subsistance (1). » C'est une autre façon de dire que la poussée vers la terre est due à l'absence d'occupation industrielle, ou à l'agrarisation de l'Inde, plutôt qu'aux lois sur les successions.

(1) *Agricultural Commission Report*, p. 143.

En Europe; les domaines moyens sont suffisamment étendus, comme l'indique le tableau suivant :

Pays.	Étendue moyenne en acres,
Danemark (1919).	40
Hoïlande (1910).	26
Allemagne (1907).	21,5
France (1892).	20,5
Angleterre (1911).	17
Belgique (1905).	14,5

La subdivision des terres, au point de rendre leur culture antieconomique est empêchée dans les pays européens : 1° par l'absence d'agrarisation du pays, et 2° par certaines lois qui interdisent la division de la terre au-delà d'une certaine limite.

En 1925, au Danemark, toutes les fermes existantes furent déclarées par la loi entières indépendantes, et leur alienation fut interdite si la culture de ce qui en restait devenait antieconomique. Les limites minimales pour les bonnes terres et les mauvaises furent fixées à 17 acres 5 et 35 acres respectivement. Les États-Unis, l'Allemagne, la France et la Suisse ont promulgué des lois sur la propriété inalienable qui, destinées à assurer le paysan contre l'alienation et la saisie de ses biens, ont empêché la subdivision des terres indirectement par l'action des usuriers et autres créanciers.

Tout dernièrement, une tentative du même genre fut faite à Madras en vue de rendre la terre indivisible au-delà d'une certaine limite et d'encourager son inscription comme entité inalienable au nom d'un seul possesseur. La loi n'était pas obligatoire. L'initiative devait émaner du propriétaire lui-même. Les héritiers devaient s'entendre au préalable entre eux au sujet de celui qui serait inscrit comme propriétaire de la terre inalienable. Le Gouvernement s'est opposé à cette loi en objectant qu'elle accroîtrait « le chiffre du prolétariat dépourvu de terre, qui constitue toujours un danger ».

Le bétail.—Pour labourer ses champs, le paysan indien utilise des boeufs. Il est rare qu'il emploie des chevaux dans ce but. Il s'ensuit, soit comme

bdte* de selle, soil comme aaimaux de trai^spart. Il utilise les Anas, mulets et chameaux comrue b^tea de somme. Les brebia, les vaches et les chevres lui fournissent le lait et la viaade. GeaeralemeBt, il a'aime pas la viande. Il prefere les legumes verts ou sees. Seuls, les paysaas convertis a 1'islamisme n'ont pas conserve lea gouts de leurs aiic&tres au point de vue de la nourriture. D'autre part, le paysan d'aujourd'hui ne se tourmente pas beaucoup pour ie choix de sa nourriture. Il a ete oblige d'abandonner ce privilege au proprietaire et au prfiteur.

Dans PInde britannique, il y a :

Bestiaux et buffles	151 millions.
Moutons el chevres	62,5 —
Ghevaux, mulcts et ancs	3,2 —
Ghameaux	0,5 —

Le paturage. — Dans PInde libre, chaque village possedait son pdturance, ou Ic paysan faisait paitrc ses besliaux. L'usago en etait gratuit. « Pour chaque charrue, il sera autorise 4 boeufs, 2 vaches et un bufflc pour lesquels il no sera cgalement leve aucun droit de paturage (1). » Seuls, les eleveurs payaienl une taxc. « S'il ne cullivc pas la terre Kherajee, mais la conserve pour le paturage, il sera percu de lui C dams par bufflc. » Dans tons les cas, les veaux paissaient gratuitement : « mais les veaux seront autoriscs a pailre sans payer de droits. »

L'occupation britannique a amene a sa suite Tagrarisation du pays. Non seulement les terres incultes ont ete absorbees, mais les paturages onL disparu. Ceux des p&turages qui n'ont pas rendu le dernier soupir sont « extrenicment surpeuples ».

Les paysans n'avaient pas 1'habitude de cultiver les fourrages, et Pelevage a Petable etait rare dans PInde. Gomme nous Pavons vu plus haut, Pexiguile de son domaine interdit au paysan de cultiver des fourrages, meme s'il essayait de modifier les habitudes ancestrales (2). Et les paturages ? « Apres une etude detaillee cles possibilites, nous estimons qu'aucune addition importante aux paturages cxistants n'est possible. » La

(1) AIN-I-AI^IARI, vol. I, part. III, p. 382.

(2) 71. A. C_M p. 21.

seule solution possible reside dans l'elevation de la productivite des peturages existants. Il faudra beaucoup de temps avant qu'il puisse etre fait quelque chose pour le betail. La sous-alimentation du betail le rend impropre au labourage. En nombre, il est plus considerable que dans les autres pays, mais il est generalement de petite taille.

Le paysan indien utilise les memes instruments aratoires que ses ancetres d'il y a plusieurs siecles. La vieille charrue a survecu. Il est vrai que quelques proprietaires en Gujerat et Sindh, emploient des tracteurs modernes. Mais leur utilisation est incompatible avec les fermes exiguës des paysans. De plus, le Gouvernement estime inopportun de les encourager; il lui repugne d'introduire dans le village indien ces instruments revolutionnaires. Si les gros proprietaires qui possedent les terres de plusieurs villages introduisent les tracteurs pour la culture, une grande partie de la population sera expulse de ses terres. Le proletariat agricole croitra, ce qui est « dangereux ». Et la Royal Agricultural Commission, pour la meme raison, a refuse d'appuyer la proposition de loi sur les fermes economiques (*Economic Holding Bill*), comme nous l'avons vu plus haut.

On a essaye d'inciter les paysans a utiliser des charrues perfectionnees, mais jusqu'a present leur introduction a ete tres limitee. Il y a la une question de prix.

Les paysans possedent en tout 25 millions de charrues. Bien que d'un type ancien, « elles sont bien adaptees aux conditions locales ». Elles peuvent etre tirees par les boeufs, sont d'une construction facile, et, ce qui est peut-etre encore plus important, faciles a reparer, et fabriquees avec des materiaux faciles a obtenir.

Les methodes de culture du paysan indien n'ont subi aucun changement. Il n'en resulte pas necessairement que ses methodes sont defecueuses. Au contraire, elles montrent a quel niveau relativement eleve etait l'agriculture dans l'Inde libre. Le docteur Voelcker, chimiste agricole, qui fut envoye d'Angleterre dans l'Inde, en 1889, pour etudier la situation agricole du pays, rend hommage au paysan indien en ces termes :

€ Sur un point, il est incontestable que les idees generalement

admises en Angleterre et souvent exprimees, meme dans PInde, que Pagriculture indienne dans Pensemble est primitive et arrieree, et que Ton a fait peu de chose pouressayer d'y remedier, sont absolument erronees. Il est vrai que toute affirmation que Ton pourra faire en se basant sur Pagriculture d'une region pourra etre contredite absolument en invoquant les methodes d'une autre region ; cependant, j'ai ete amene a cette conviction que, tout bien considere, et tout specialement les conditions dans lesquelles les plantes sont cultivees dans PInde, elles sont remarquablement bonnes. Les meilleurs des cultivateurs indiens valent, et a certains egards surpassent les fermiers britanniques ; pour les pires, tout ce que Ton pout dire c'est que letir situation est due a Pabsence de possibilite d'amelioration qui n'a probablement d'egale dans aucun autre pays, et que le paysan continue a lutter patiemment contre les difficultes comrne aucun autre ne leferait. » Plus loin, le Docteur Voelcker dit encore : « Si Ton considere lestravaux agricoles ordinaires, on ne trouverait nulle part de meilleurs exemples d'extirpation scrupuleuse des mauvaises herbes, de dispositifs ingenieux, d'appareils d'elevation des eaux, de connaissance des sols, de leurs possibilites, de la connaissance precise des epoques des semailles et des moissons que dans Fagriculture indienne, et ce non seulement dans sa fraction la plus avancee, mais encore a son niveau ordinaire. Chose etonnante aussi, on y connait fort bien les methodes d'assolement, de cultures mixtes, les jacheres. Il est certain que pour moi, tout au moins, je n'ai jamais vu un tableau plus parfait de culture soignee,allee a un iabeur acharne, a la perseverance, la fertilite et les ressources que celui qui m'est apparu dans nombre des endroits oil je me suis arrete au cours de mon voyage (1). »

L'hommage que rend le Docteur Voelcker au cultivateur d'aujourd'hui est en realite un hommage au cultivateur de PInde libre. Depuis unpeu plus d'un siecle que dure la domination etrangere, le paysan indien n'a rien appris de nouveau. Si PInde avait suivi le cours de Involution naturelle sous son gouvernement national, il n'y aurait pas eu d'agrarisation. Par suite, en Pabsence d'un afflux de population vers les campagnes, les

(1) CU6 par MORRISON, *Industrial Organisation in an Indian Province*, p. 211.

domaines agricoles auraient été suffisamment grands pour permettre l'emploi de l'outillage moderne. Les pâturages n'auraient pas été absorbés, les bestiaux, suffisamment nourris, ne seraient pas malades, petits, et pour la plupart inaptes au labourage. Le paysan ne serait pas pauvre au point d'utiliser le fumier des vaches comme combustible. Il l'aurait employé comme engrais, et aurait pu s'en procurer d'autres. Une meilleure situation matérielle et une éducation bienveillante sous son propre gouvernement lui auraient permis d'accroître ses connaissances, qui lui ont été transmises de génération en génération, car l'intérêt personnel, l'espoir d'une meilleure vie, brisent les barrières les plus réactionnaires du conservatisme que MM. Jathar et Beri lui reprochent tant. Et, pour convaincre ces auteurs que le conservatisme du paysan indien n'est pas la cause, mais l'effet du milieu, nous nous permettons de citer les passages suivants de l'ouvrage de M. Grooke, *North Western Provinces of India* : « Il est deux accusations que Ton porte habituellement contre le cultivateur indien et que l'un des deux sont largement méritées. L'une est son soi-disant respect stupide pour les méthodes traditionnelles, et l'autre, c'est qu'il se borne à gratter simplement la surface de la terre au lieu de labourer convenablement son champ. Pour ce qui concerne sa prudence et son manque d'entreprise, il faut dire tout d'abord qu'il est bien vrai qu'un appel aux coutumes de ses ancêtres ne manque jamais de rimpressionner, mais d'autre part ses méthodes sont basées sur une somme d'expérience traditionnelles que peu de cultivateurs européens possèdent, et, en l'absence de livres, ses méthodes sont réglées par la tradition et une foule de dictons et proverbes rustiques qu'il a toujours sur les lèvres. Il est prudent, mais la prudence lui est imposée par la situation dans laquelle il vit. Le climat est toujours rigoureux et souvent très incertain. Il dépend pour sa culture de la quantité et de l'opportunité des chutes de pluie annuelles, ce qui dans certaines régions du pays est fort aléatoire. Ses cultures sont exposées à de nombreuses calamités ; un jour ou deux de soleil brûlant, quelques heures de pluie diluvienne, la gelée et la grêle, les sauterelles et mainte autre forme d'insectes, la rouille des blés, un accès de fièvre à un moment critique quelconque, les épidémies qui sont endémiques dans le pays, atta-

quant ses betes de labour. Et lorsque la moisson est m&re, une nuit de repos prise peut faire entrer le voleur, le sanglier, Tantilope, ou une matin6e de negligence suffit pour que les perroquets verts lui pillent ses epis. Tels sont quelques-uns des ennuis auxquels il est expose. Son capital est reduit a Vextreme et il est souveHt oblige d'emprunter les graines pour ses semailles. Dans cette situation, un homme ne se risque pas a faire des experiences. La vie est beaucoup trop serieuse pour lui permettre de laisser quelque chose au hasard. Encore moins peut-il se permettre de preter l'oreille aux censeurs mal avertis qui se permcttent de critiquer ses methodes alors qu'ils devraient eux-memes aller a l'ecole. *C'est encore une erreur de dire que le cultivateur est entierement depourvu \$initiative et refractaire a toute amelioration.* En realite, il est tout dispose a cultiverdenouvelles denrees, si elles conviennent a sa terre etases modes de culture, et promettent d'etre profitables. Ainsi, pendant la guerre americaine, il tourna son attention vers le coton, et, tout dernièrement, il a fortement etendu la culture de planles telles que le Sucre, les pommes de terre, l'indigo et l'opium, dont les a\antages lui etaient apparus.

« Il est vrai, contiue M. Grooke, qu'il n'a adopte sur une grande echelle qu'une seule machine moderne : le moulin a cannes a cylindres de for, mais en ce qui concerne la plupart des autres machines qu'un zeles bien intentionne mais malavise a essaye delui imposer, il peutfournir des raisons plausibles do sa disapprobation. Elles sont dans certains cas trop onereuses pour ses faibles moyens, trop compliquees pour etre reparees par un artisan de village malhabile. Leur but est souvent d'epargner un gros travail a un cultivateur des pays occidentaux, chose inutile ici ou la rnairi-d'cBLivre est une denree abondante sur le marche. » Il continue : « ... ou, comme la charrue, ils heurtent les principes essentiels do la science, telle qu'il l'a regue de la sagcsse de ses ancetres. Il rcgarde une batteuse moderne, ou un scarificateur avec etonnement, mais sans enthousiasme. Ge sont des inventions, comme la locomotive, parfaitement en dehors de son experience pratique, et bonnes tout au plus pour de riches sahibs (maitres, generalement utilise dans l'Inde pour designer ui^Anglais) qui peut se permettre de les acheter et de les utiliser, mais inutilles pour un brave homme de son espece.

« Et meme son affection pour son ancienne charrue, qui n'est encore qu'un faible perfectionnement du morceau de bois avec lequel le sauvage gratte le sol, ne va pas sans bonnes raisons. Un instrument plus lourd extenuerait ses betes a demi mortes de faim ; s'il creusait plus profondement et retournait les mottes, il lui serait egalement nuisible. Il pourrait amener a la surface du sable ou de l'argile steriles, retournee et exposee aux ardeurs d'un soleil impitoyable, la tranche humide cuirait comme une brique, et il n'a pas la force de la pulveriser. La machine ne lui donnerait pas le beau labour qui absorbe la moindre goutte de la precieuse rosee ou de tout autre humidite qui tombe sur lui ; elle pourrait enterrer les herbes nuisibles au lieu de les amener a la surface ou Ton peut les recueillir et les bruler. Mais surtout, elle augmenterait la surface a fumer. Sa modique provision actuelle d'engrais suffit a peine a fertiliser la mince couche superieure du sol. Qu'en adviendra-t-il, pense-t-il, si un pied ou plus du sous-sol qui n'a jamais ete acre ou fume est subitement amene a la surface ? Arguments qui peuvent sembler grossiers et stupides a l'agriculteur capitaliste qui dispose de gros capitaux, d'abondance d'engrais et de puissance de traction, mais qui sont tres reels et tres puissants pour le paysan, dont les ressources sont extremement limitees (1) »,

Les conditions defavorables dans lesquelles la terre est cultivee dans l'Inde ont beaucoup diminue sa productivite en comparaison de celle d'autres pays qui utilisent des methodes de fumure modernes, et les dernieres methodes scientifiques de protection des cultures contre les insectes, sans parler des dispositifs economisant le travail humain.

Le tableau ci-dessous donne le rendement par acre de differentes cultures dans divers pays (2) :

(1) MORRISON, p. 221.

(2) JATHAR et BEIU, p. 191.

Pays	Ble (bush : 60liv.).	Mais (bush. : 56 liv.).	Orge (bush. : 48 liv.).	Riz Liv.	Coton Liv.	Tabac. Liv.
Canada	17,8	43,4	27,6			
États-Unis	13,9	28,3	24,9	1.090	141	735,6
Danemark	39		45,6			
France	18,6	16	23,9			1.426,1
Italic	44,1	20,2	14,3	2.151		917,9
Allemagne.	20,5		20,7			2.639,2 (1921)
Égypte , ...	24,1	36,3	30,1	1.456 (1921)	299 352 (1923-1924)	
Jnde	13	15,6	19,8	911	98	
Japon	22,5	27,7 (11)21	31,7	2.477		
Australic	11,2	25,7	21,3 (1921)			

Le tableau ci-dessus montre que le *rendement moyen par acre*, dans l'Inde est de beaucoup le plus faible pour tous les pays compares, sauf pour le ble, ou il depasse celui de Australia. Pour le coton, le rendement par acre dans l'Inde est d' environ 40 p. 100 plus faible qu'aux États-Unis, son principal concurrent sur le marche mond'ial. Cela veut dire que si Pon tient compte uniquement du rendement par acre, le paysan indien produit 40 p. 100 de moins, en travaillant le meme nombre d'heures, et sans qu'il y ait faute de sa part. Les passages du Dr. Voelcker, que nous avons cites plus haut, temoignent de Pardeur au travail du paysan indien. Non seulement le rendement par acre est moindre, mais il fatit au paysan indien plus de temps pour le cultiver qu'a ceux des autres pays, qui utilisent un outillage moderne, par exemple des tracteurs, ce qui lui est impossible. Comparant la situation dans l'Inde avec celle de l'Angleterre, M. Martin dit dans le rapport sur le recensement de l'Inde en 1921 : La surface cultivee de l'Angleterre et du pays de Galles est un peu superieure a 26 millions d'acres, et, suivant le recensement de 1911, le nombre des-hommes travaillant dans l'Agriculture etait de 1.253.859. Ces chiffres donnent environ 21 acres par ouvrier, soit dix fois plus qu'au Bengale. « Autrement dit, un culti-

vateur moyen d'aujourd'hui peut cultiver, en utilisant un outillage moderne, 21 acres, comme l'indique l'exemple de l'Angleterre. D'autre part, M. Galvert estime « que le travail moyen fait par le cultivateur » — il s'agit du Bengale — « ne représente pas plus de 150 jours environ de travail complet en 12 mois. Par conséquent, si la surface moyenne de terre cultivée par un paysan du Bengale (et la situation est analogue dans le reste du pays) était deux fois et demie plus considérable qu'aujourd'hui, soit 5,5 acres, il serait entièrement occupé toute l'année, tout en utilisant le même outillage qu'aujourd'hui. En comparant cette surface avec celle (21 acres) cultivée par le paysan anglais moyen utilisant les machines modernes, il nous est facile d'établir la productivité relative du travail du paysan indien, soit $5,5/21 = 1/4$ environ de celle du paysan anglais, en raison de la différence d'outillage.

Dans le tableau ci-dessous, nous donnons le rendement moyen dans les autres pays énumérés ci-dessus, comparé à celui de l'Inde :

	Blé (bushels 60 liv.).	Maïs (bush 56 liv.).	Orge (bush 48 liv.).	Riz Liv.	Coton. Liv.
Autres pays	212	28,2	27,6	1.543	220
Inde	13	13,6	19,8	911	98
Infériorité p. 100 de l'Inde par rapport aux autres pays . . .	61	53,7	71,7	59	44,4

Il en résulte que le rendement moyen par acre dans l'Inde est 59 p. 100 plus faible que dans les autres pays. Ou encore qu'en raison de la moindre productivité du sol (qui résulte à son tour du manque d'engrais convenables) le paysan indien perd environ 40 p. 100 de son travail, et que la productivité de son travail n'est que d'environ les $3/5$ de celle des autres pays. Si l'on tient compte, d'autre part, de la perte résultant de l'absence d'outillage moderne, on constate que la productivité de son travail est $3/5 \times 1/4 = 3/20$ de celle du paysan des états avancés.

Mais si nous prenons comme terme de comparaison le rendement par acre en Angleterre et pays de Galles, nous trouvons que celui de l'Inde lui est inférieur de 40 p. 100. Par conséquent, en tenant compte comme ci-dessus de la perte due aux deux facteurs, nous trouvons qu'eux

travaillant le meme nombre d'heures, le paysan indien produit environ $\frac{1}{4} \times \frac{2}{5} = \frac{1}{10}$ du rendement de son camarade anglais. Ou, si Ton etablit la comparaison d'aprfs le travail fourni, 1 livre de mais produit dans l'Inde par le paysan egale 10 livres produites en Angleterre.

A Theure actuelle, les prix sent des prix mondiaux. Us sont fixes par les qualites et les quantites relatives des produits sur le marche mondial. En developpant les moyens de communication et de transport, le capitalisme a brise les frontieres nationales. Si ces barrieres existent cependant dans une certaine mesure, elles sont refusees aux pays qui, comme l'Inde, n'ont aucun controle sur leur politique fiscale nationale, et qui, dans les circonstances presentees, dependent pour toutes les necessites de l'existence des marches etrangers. Or, les marches mondiaux ne tiennent aucun compte du travail depense pour toute la production d'une marchandise. Plus un pays est avance au point de vue technique, plus il est place. Dans quel but ? Pour faire baisser sur le marche le prix du travail des autres pays moins fortunes et techniquement en retard, ou, en d'autres termes, pour exploiter les producteurs des autres pays qui recoivent moins qu'ils ne depensent en travail pour produire la marchandise en cause.

Il est evident que *lorsqu'un paysan indien vend ses proprietes, il perd sur chaque operation les $\frac{9}{10}$ de sa puissance de travail.* Et, en supposant que la mecanisation de l'industrie et de l'agriculture ait suivi le meme rythme dans les pays avarices, et que l'Inde y obtienne, pour la meme somme d'argent, les marchandises agricoles et industrielles, il en resulterait que le paysan indien est spolie des $\frac{9}{10}$ de son travail lorsqu'il echange ses produits, le coton ou le bio, par exemple, contre une piece d'etoffe du Lancashire pour couvrir son corps, un miroir anglais pour voir son visage, un rasoir de Sheffield pour se raser, ou quelques clous anglais pour pendre ses vêtements.

Les paysans indiens arrosent leurs cultures au moyen de puits, de canaux et de reservoirs. Et, dans certaines regions, ils sont tributaires de la pluie. Au credit de l'Angleterre, il faut porter un grand reseau de canaux d'irrigation. En 1929-1930, la surface totale irriguee par canaux dans l'Inde britannique etait de 31.700 acres, soit environ 15 p. 100 de la

surface cultivee totale. On estime que dans quelques annees elle sera portee a 50.000.000 d'acres. Dans des circonstances normales, cette extension de rirrigation et Paccroissement correlative de "la surface cultivable de terre fertile auraient rendu le paysan prospere et heureux. L'agrariation du pays en a minimise les effets. La disette de terre dont souffre le paysan ne peut 6tre combattue par Paccroissement de Peau, pas plus que son intensite ne peut 6tre reduite par l'adjonction de petites surfaces de terre benefician de Tirrigation, ou dont la fertilite se trouvera accrue par la proximite des canaux.

Le seul avantage des nouveaux plans d'irrigation, et notamment du barrage de Sukkur, qui vient d'etre inaugure par le vice-roi, c'est que le Lancashire aura le colon a meilleur marche, gr6ce a Pexploitation du paysan indien, et, par consequent, cessera d'6tre tributaire de PAm6rique. « Des travaux de recherches physiologiques sont deja entrepris pour faire la lumiere sur certains problemes relatifs aux besoins en eau, aux questions de semis et a la physiologic generale du cotonnier soumis a l'irrigation constante, en prevision du changement du a Pirrigation par inondation qui sera realisee lorsque le barrage de Sukkur sera en plein fonctionnement (1). » Il ne faut pas oublier, d'autre part, que le cotonnier americain couvre deja 1.000.000 d'acres dans le Pendjab.

Le paysan indien cultive les plantes alimentaires : riz, ble, gram, orge, javar, bajra, etc., et des plantes non alimentaires : coton, jute, chanvre, tabac, canne a sucre, arachides, colza et moutarde, indigo, opium, fourrages et caoutchouc.

Le tableau ci-dessous indique les surfaces cultivees chaque annee dans l'Inde britannique pour chaque nature de plante (Voir : *Moral and Material Progress of India*, 1930-1931, p. 171-178).

(1) *Moral and Material Progress of India*, p. 180.

PLANTES ALIMENTAIRES		PLANTES NON ALIMENTAIRES	
Nature.	Surface cultivee (acres).	Nature.	Surface cultivee (acres).
Riz	85.000.000	Colon	26.000.000
Ble	31.000.000	Jute	3.500.000
Gram.	11.400.000	Chanvre	646.000
Orge	5.670.000	Tabac	1.300.000
Javar	29.660.000	Canne a sucre	2.750.000
Bajra 1	5.450.000	Arachides	6.000.000
Autrcs	7.850.000	Plantes oleagineuses (colza et moularde).	6.000.000
Surface totale (1)	<u>186.830.000</u>	Indigo	76.000
		Opium	49.000
		Fourrage	9.180
		Caoutchouc	107.000
		Surface totale	<u>40.497.499</u>

Les paysans indiens perdent les 9/ 10 de leur puissance de travail lorsqu'ils vendent cette enorme quantite de produits agricoles, parce que, comme nous l'avons dit plus haut, le prix du marche est etabli en concurrence avec les produits des pays ou les derniers dispositifs mecaniques sont en usage, et ou la puissance de travail de l'homme est dix fois plus grande. D'apres les chiffres de M. Shaw, la valeur marchande de la production totale des paysans indiens est d'environ 20.978.000.000 roupies clans PInde britannique (2). En divisant ce chiffre par celui de la population paysanne, on obtient 118,9 roupies par tete et par an. En realite, d'apres la puissance de travail depensee, sa valeur devrait etre de 1189 roupies. La vente leur enleve 1070,1 roupies.

Tel est le principal intermediaire qui enleve la part du lion sur le produit du travail du paysan. Il ne le voit pas. Mais beaucoup de personnes qui eprouvent de la sympathie pour lui ne le voient pas plus. Et, en general, les economistes indiens s'abstiennent d'en parler.

Apres avoir etudie comment disparaissent, sans qu'il s'en rende compte, les 9/10 du produit du travail du paysan, nous allons rechercher maintenant *ce qu'il fait du reste*.

(1) Ce chiffre contient environ 4.357.499 acres des Etats indiens pour les cultures de javar et bajra pour lesquelles nous avons indique les chiffres relatifs a l'Inde tout entiere

(2) SHANV, *Wealth and Taxable capacity of India*, p. 199-200

Sous le regne d'Akbar, les paysans indiens payaient un tiers du produit brut de la terre comme impôts d'État. Il n'était pas levé d'impôts sur les jardins et les vergers. Les bestiaux avaient des pâturages gratuits. Il n'était imposée aucune restriction à la coupe du bois dans les forêts avoisinantes. L'impôt se payait en nature et en espèces. Pas de récoltes, pas d'impôts. Aurangzeb semble avoir aggravé les impôts pour faire face à ses guerres constantes dans le Sud. Et Ton sait qu'à sa mort le trésor était vide. Mais il semble exagérer d'affirmer qu'il porta l'impôt à 50 0/0, d'autant plus que le développement de l'industrie artisanale attirait les villageois vers les villes, et que le Gouvernement était obligé de publier des instructions spéciales pour encourager l'agriculture. Après sa mort, les éphémères prétendants au pouvoir peuvent bien avoir intensifié l'exploitation du paysan. Us dépouillaient la classe paysanne d'autres manières par leurs exactions, mais en aucun cas ne fut introduite la pratique de l'impôt de 50 0/0.

La politique fiscale du régime actuel est guidée par la théorie de la *rente économique*. Elle vise à laisser au paysan « autant qu'il lui est nécessaire pour sa subsistance ». Or, la définition de ce qui est « nécessaire pour sa subsistance » varie suivant la conception que Ton se fait de la subsistance du paysan. Si celui-ci prétendait que ses besoins sont les mêmes que ceux d'un Sahib qui habite un bungalow, M. Moreland serait fort scandalisé.

La Compagnie des Indes orientales était dominée par l'idée d'accroître ses placements en marchandises indiennes à exporter en Angleterre. Les achats annuels moyennés de la Compagnie, et dont les bénéfices allaient à ses actionnaires en Angleterre, s'élevèrent à 1.200.000 livres sterling jusqu'en 1813. La définition de la « rente économique » fut déterminée par les craintes relatives aux achats qui étaient payés sur les impôts de l'Inde. Après 1813, les achats furent remplacés par les « Home charges » sur le produit de l'impôt indien. Un cinquième seulement des home-charges représentait le prix des marchandises fournies par l'Angleterre à l'Inde, tandis que pour le reste il n'y avait pas de contre-partie (*Sixty years of Indian finance*, SHAW, p. 28),

Au début, la Compagnie, pour accroître le montant de ses « place-

ments » au Bengale (qui fut la première à tomber entre ses mains) et rendit la ferme de l'impôt au plus offrant. En 1765, l'impôt fut levé au Bengale au taux de 80 0/0. Malgré la perte d'un moins un tiers des habitants, écrivait Warren Hastings (1) au sujet de cette période, et la diminution constante de la culture au Bengale, les perceptions nettes de l'année 1774 excédent même celles de 1768. » Le tableau ci-dessous indiquera la hausse constante du chiffre de l'impôt du Bengale

Années (2).	Impôt.
1771-1772	2.341.951 L. st.
1772-1773	2.298.444 —
1773-1774	2.488.495 —
1774-1775	2.777.870 —
1775-1776	2.818.017 —
1776-1777	2.753.013 —
1777-1778	2.930.042 —
1778-1779	2.636.800 —

Lorsque le Bengale était libre, l'impôt payé par les paysans s'élevait à 13.000.000 de roupies (une roupie valant alors 1/15 de livre sterling), soit 815.333 livres jusqu'en 1720, et, en 1765-1766, il s'élevait à 980.325 livres. En 8 ans, la Compagnie tripla à peu près le rendement de l'impôt.

Les chiffres que nous donnons ci-dessus ne représentent que la part entrant dans le Trésor de la Compagnie, mais la somme réellement extorquée aux paysans doit avoir été bien supérieure. Les fermiers de l'impôt interprétaient à leur guise la « rente économique » et ils essayaient de tirer le maximum de leur contrat de ferme. On imagine facilement la condition pitoyable de la classe paysanne.

Non seulement le Bengali perdait la majeure partie de son produit sous forme d'impôt, mais il était encore persécuté par les agents de la Compagnie. Ces derniers forçaient les paysans à cultiver l'indigo et à le leur vendre à des prix arbitraires. En fait, les prix étaient fixés d'avance et les paysans étaient obligés d'accepter l'avance sur les cultures qu'ils

(1) Dutt, *Econ. hist. History of India*, I, 53.

(2) M. SHAW, p. 6.

hésitaient à entreprendre. Voici des extraits des *Bengal Judicial Consultations*, datées du 20 juillet 1816 (1) :

M. Turner, du district de Tirhoot, était inculpé de meurtre. D'après les dépositions, il avait frappé de plusieurs coups de pied et de poing un paysan qui ne voulait pas semer de l'indigo. Le paysan mourut la nuit, alors qu'il était aux fers. Le jury acquitta M. Turner qui alléguait pour sa défense que le décédé avait été mordu par un serpent. M. Clark, du district de Purneah, « était accusé du meurtre d'un ryot (paysan). Les dépositions établissent que le décédé avait été convoqué pour recevoir des avances pour la culture de l'indigo, mais qu'ayant répondu qu'il n'avait pas de bœuf et par suite ne pouvait accepter d'avances ni cultiver la quantité demandée, il fut frappé à plusieurs reprises à coups de pied et de poing par M. Clark. Il mourut le lendemain matin. Verdict : assassinat. Sentence : amende de 400 roupies et 12 mois de prison ».

Le Permanent Settlement remit les destinées du paysan bengali entre les mains des Zamindars.

Les maîtres du pays fixaient une fois pour toutes ce qu'ils demandaient au Zamindar, sous forme d'impôt, mais ils ne spécifiaient pas ce que le Zamindar exigerait du paysan sous forme de loyer.

Dans les autres régions de l'Inde qui tombèrent sous la domination de la Compagnie, nous avons vu que le Permanent Settlement n'avait pas été introduit (sauf à Bénarès et le Nord Madras). La Compagnie continua à accroître l'impôt.

Le tableau ci-dessous (2) montre que l'impôt des Provinces Unies s'est accru constamment de 1807 à 1817 :

Années.	Impôt des Unies
1807	2,008,955
1808	2,042,347
1809	2,254,704
1810	2,392,852
1811	2,414,154
1812	2,424,154
1813	2,424,154
1814	2,424,154
1815	2,424,154
1816	2,424,154
1817	2,424,154

(1) *Economic Annals of Bengal*, SINHA, p. 281.

(2) SHAW, p. 14.

Années	Impôt foncier
1813	2.508.661
1814	2.502.223
1815	2.483.133
1816	2.665.661
1817	2.621.784

L'augmentation de l'impôt était si constante, que Lord Minto ne put s'empêcher de protester contre cette politique consistant à « exiger le maximum d'impôt et à arracher à nos paysans le loyer le plus élevé ».

L'accroissement de l'impôt exigé des Zamindars dans les Provinces Unies se résolvait en une augmentation proportionnelle, sinon plus forte, du loyer du paysan. Le tableau ci-dessous montre qu'à Madras, où la Compagnie percevait directement l'impôt sur les paysans, l'impôt augmenta constamment entre 1792-93 et 1837-38 (1):

Années.	Impôt
1792-93	742.760 L. st.
1801-02	1.093.972 —
1812-13	1.159.778 —
1824-25	3.887.661 —
1837-38	3.421.279 —

Nous ne parlons ici que de l'impôt foncier, mais non des taxes indirectes de la Compagnie, telles que l'impôt sur le sel. Les taxes indirectes produisaient environ 50 0/0 de l'impôt foncier. Pour prendre le cas du Bengale, si l'impôt foncier avait donné en 1778-79 2.650.809 L. st., la totalité des charges fiscales avait produit 3.782.690 L. st. la même année (2).

La Compagnie des Indes orientales, si elle dépensait tout le produit de l'impôt dans l'Inde à ses « placements » et à ses soi-disant « home-charges », assurait l'administration du pays en empruntant de l'argent sur la garantie de l'impôt indien. Jusqu'en 1858, ses emprunts cumulés s'élevaient au total à 71.557.369 L. st. Ce furent là les origines de la Dette Nationale de l'Inde (3).

(1) SHAW, p. 17.

(2) SHAW, p. 6.

(3) SHAW, p. 28.

Depuis que le gouvernement de l'Inde est passé aux mains du Secrétaire d'Etat pour l'Inde, la définition de la « rente économique » n'a subi aucune modification appréciable. Les sommes exigées de la classe paysanne ont crû comme auparavant. En 1859-60, l'impôt foncier était de 20 crores de roupies; en 1918-19, il était de 33 crores, soit une augmentation de 57 0/0 du produit brut. Si nous considérons l'accroissement du produit net, déduction faite des frais de recouvrement, on voit qu'il est passé de 18,8 crores de roupies à 25, soit une augmentation de 35 0/0 (1).

Le seul changement qui se soit produit en pratique depuis l'époque de la Compagnie, c'est que la majoration a été réglée par la loi. Une mesure précise du domaine du paysan, le genre de sol, sa production moyenne, l'accroissement de la productivité, la hausse des prix, tout entre en ligne de compte pour déterminer combien un paysan est susceptible de payer sans être frappé d'incapacité pour l'avenir. La décision de l'agent répartiteur est définitive et sans appel (2).

Que paie actuellement le paysan indien pour l'utilisation de la terre?
S'il est fermier d'un propriétaire, il paie 1/3, 2/5 et même 1/2 du produit brut de la terre. « La part du propriétaire est généralement de moitié, de deux cinquièmes ou d'un tiers de la récolte (3). »

En prenant la moyenne, il s'ensuit qu'en ce cas le paysan paie au propriétaire, en tant que fermage, environ 40 0/0 de la valeur du produit. En admettant que les dépenses du propriétaire provenant de la perception des fermages soient de 20 0/0 des loyers encaissés, il en résulte, évidemment, que sa part nette dans le produit du travail du fermier est 32 0/0. Il partage cette dernière avec le Gouvernement qui en reçoit moitié, soit 16 0/0 du produit du paysan.

Il en résulte que le produit du travail du fermier peut se répartir, comme suit :

(1) SHAW, p. 204.

(2) SARKAR, p. 124.

(3) MORRISON, p. 55.

Part du paysan	60 0/0	
Dépenses d'encaissement des fermages par le propriétaire	8 —	
Part réelle du propriétaire	16 —	, 32 0/0 recettes nettes du propriétaire.
Part du Gouvernement	16 —	

Si le paysan cultive son propre domaine et paie l'impôt directement à l'État, il a à payer la moitié des recettes nettes, soit 16 0/0 de son produit d'après notre calcul.

Parlant de l'impôt qui est exigé des propriétaires, M. Sarkar dit: « Le Gouvernement exigeait autrefois 90 0/0 des recettes nettes, mais il a maintenant réduit ce taux jusqu'à 50 0/0 ou même moins, sauf à Bombay, où il n'y a pas de limite au maximum. On prend comme recettes nettes la rente économique que paie le cultivateur réel au propriétaire immédiat supérieur lorsqu'il y a sous-location. Ailleurs, on calcule les recettes nettes en déduisant du prix suppose de la récolte les frais de production approximatifs (y compris la subsistance du paysan, la dépréciation de son outillage et la rémunération des ouvriers agricoles), et un petit supplément pour ses intantaisies), mais tous ces calculs sont effectués à la discrétion de l'agent répartiteur qui, cependant, est invité par les règlements à tenir compte de la nature du sol, du prix de la récolte et du *loyer des champs voisins lorsqu'il y a sous-location*. Il n'existe aucune juridiction d'appel de ses décisions (1).

Si l'agent répartiteur prend en considération le « loyer des champs voisins lorsqu'il y a sous-location », il ne peut prendre plus de 16 0/0 du produit du paysan propriétaire. Il semble que la « discrétion » du fonctionnaire du fisc joue un rôle important et nous craignons bien que ses exigences ne surpassent en moyenne les 16 0/0 du produit.

D'autre part, il est un fait bien connu, c'est que pour une bonne année, il y en a une mauvaise et une moyenne. Il en résulte que le paysan locataire paie en réalité au propriétaire, non pas 40 0/0, mais 53,3 0/0, et le paysan propriétaire 21,3 0/0 en moyenne de son produit au fisc.

Mais tous ces pourcentages sont perçus en nature. À chaque nouvelle imposition, l'estimation du rendement de la terre est révisée. Et cette

(1) SARKAR, p. 121.

estimation croit toujours, sans jamais décroître, et sans aucun egard pour Paccroissement de productivity du paysan (bien que les pourcentages restent en general les mêmes). Le loyer et Pimpot sont quelquefois accrus de 100 0/0.

C'est le propriétaire qui fixe les fermages en general, mais dans les Provinces Centrales, le Gouvernement intervient dans cette fixation.

Le Gouvernement a introduit différentes « reformes » touchant Paugmentation de la repartition de l'irnpdt foncier et les exonérations de taxes. Nous croyons necessaire de les faire connaitre au lecteur; elles contribueront a lui faire comprendre ces « reformes » et la position du paysan indien en face du propriétaire et du fisc.

1° La repartition ne doit plus etre faite comme autrefois sur la base des rendements probables de la terre pendant la periodede taxation a venir, mais sur le rendement reel a Pepoque de sa repartition;

2° Onetendra le principe des exemptions ou allocations pour permettre aux paysans de faire des ameliorations;

3° Lorsque les majorations sont considerables, elles doiventetre imposees suivant une echelle progressive etreparties sur un certain nombre d'annees pour adoucir les rigueurs d'une hausse soudaine. A Madras, le code de Passiette de Pimpdt liniite a 25 0/0 la hausse qui peut <Hre imposee en une seule fois, le reste etant impose par annuités progressives, chacune d'elles n'excedant pas 12 00 du montant primitif. A Bombay, *Vimpot ma/ore ne doit pas depasser le double de Vimpot primitif*. Mais, dans les provinces qui se developpent rapidement, comme les Provinces centrales et le Pendjab, il n'existe pas de limite de ce genre ;

4° Il sera autornatiquement fait remise totale ou partielle de Pimpot foncier, les annees ou la culture aura ete mauvaise. La perception de Pimp6t sera rendue plus souple dans Pavenir et rapidement adaptec aux saisons et aux contingences. Il y a la une necessite, car le ryot n'est pas assez prevoyant pour faire des economies dans les bonnes annees ; et d'autre part, il est difficile de prevoir combien il y aura de mauvaises annees dans la prochaine periode ;

5° On, recourra d'une fagon plus generate et plus prompte a la reduc-

tion de Tassiette, *meme* au cours d'une periode de revision, en cas d'aggravation de la situation locale par suite de famine, d'epidemies ou d'autres causes qui diminuent le chiffre de la population ;

6° Lorsqu'une region a ete convenablement arpentee aux operations fiscales precedentes, et que les plans et cadastres du village ont ete corriges et mis a jour ponctuellement, ils sont habituellement consideres comme valables lors de la nouvelle assiette, et Ton ne repete pas les enqueues locales et arpentages detaillies pour eviter aux paysans les ennuis et les exactions;

7° Les methodes de repartition ont ete sirnplifiees et il faut maintenant 4 ans pour refondre la repartition d'un district entier (contre 8 ans auparavant) ;

8° A Bombay, une classification du sol faite pour la seconde fois est acceptee comme definitive par la loi (I).

Ges « reformes » furent inserees dans la resolution du Gouvernement de PInde, en 1902, lorsque Lord Curzon etait vice-roi. Quantaux reformes, il convient d'observer que, par cette resolution, le Gouvernement legalisait au paragraphe 4 une augmentation de Pimpot foncier de 100 0/0, et merne plus dans le Pendjab et les Provinces centrales. Au sujet des exonerations dont parle le Gouvernement, des temoignages suffisants prouvent que, si elles ont lieu, elles sont souvent mal appropriees par les agents du fisc qui sont mal payes. Dans sa resolution, Lord Curzon dit:

« Des exonerations en cas de mauvaises recoltes sont accordees par le Gouvernement, mais elles sont mal affectees par les fonctionnaires des villages qui sont fort mal payes, tandis que par leur intermediaire, s'est generalement introduit dans tout le district le systeme des perceptions non autorisees. Gette derniere pratique aurait, parait-il, atteint une ampleur telle que, dans bien des cas, les perceptions irregulieres depassaient les perceptions autorisees dans un village. Le Commissaire aux Finances cite un cas dans lequel les perceptions non autorisees se sont eleveesa357 roupies, alors que le Gouvernement n'en demandait que 137,

et un autre ou elles atteignaient 789 roupies, contre 255 demandes (1). »

La situation nVpasbeaucoup change depuis ces déclarations de Lord Ctrizon, car « les fonctionnaires de village mal payés » continuent à être mal payés.

Non seulement les agents du fisc affectent à leur manière les exonérations d'impôts, mais ils ont leurs propres exactions illégales. Lorsqu'un Tahsil'dar, ou un Kanungo ou un Patwari (2) entre dans un village au cours de sa tournée, il n'en sort qu'après avoir été bien récompensé pour sa visite amicale. Ils sont disposés à accepter tout ce qui peut leur être offert: du beurre, des grains, des fourrages et même des dons en espèces.

La situation du fermier est encore pire. Il est la victime des *amlas*, ou receveurs des loyers des Zamindars. Ces derniers sont encore plus mal payés et ils « complètent généralement leurs salaires par des exactions au détriment du paysan ».

La *taxe (Virrigation)* est encore une charge qui greve le produit du paysan iridien utilisant Peau du canal. Le Gouvernement exploite ce dernier comme une entreprise capitaliste. Par conséquent, il doit donner des dividendes. En 1925-1926, les recettes du chapitre de Pirrigation se sont élevées à 76.008.000 roupies, soit environ 21 0/0 de Pimpot foncier qui s'est élevé la même année à 355.529.000 roupies.

De plus, le paysan paye en général les *taxes et impositions locales* destinées à couvrir les dépenses publiques du village, par exemple, pour la construction de routes, de dispensaires, d'écoles, etc., et pour la rémunération des gardes du village. Légalement, c'est le propriétaire qui doit payer, mais on constate que « les propriétaires se déchargent sur leurs locataires de cette partie de fardeau que la loi leur impose (3) ».

Les taxes et impositions locales s'élèvent à 12,5 0/0 du fermage.

En dehors des empiétements directs ci-dessus sur le produit du paysan, il y a des charges indirectes. La plus importante de ces dernières est la gabelle, dont le produit a atteint en 1925-1926, 63.296.000 roupies, soit environ 17,7 0/0 de Pimp6t foncier.

(1) *Land-Revenue Policy Government of India.*

(2) Pour ces termes techniques, voir H. H. WISON, *glossary of judicial and revenue terms...*, Londres, 1854.

(3) *Land-Revenue Policy of the Government of India.*

·En resume, si le paysan est un'fermier, il verse:

53,3	0/0	de son produit comme fermages	
5,3	—	—	impositions locales
8,2	—	—	taxe d'irrigation et gabelle.
Total . .	66,8	0/0	de son produit;

et, s'il est proprietaire, il verse :

21,3	0/0	de son produit pour l'impot d'État	
5,3	—	—	les impositions locales
8,2	—	—	la taxe d'irrigation et la gabelle.
Total . .	34,8	0/0	de son produit.

(II est evident que les exactions illegales de la part des agents du fisc ou du proprietaire viennent en supplement.)

Il est exact que tous les paysans n'utilisent pas Teau du canal soumise a la taxe d'irrigation de l'État. Il en resulte immediatement que ceux qui en font usage paient beaucoup plus de 4,4 0/0 sur leur produit. Mais pour faciliter notre analyse, nous avons reparti les recettcs provenant de Tirrigation sur tous les paysans.

A c6te de ces charges, il en est d'autres dorit nous n'avons pas parle. II y a le saint hommc, le pretre du village. Lors des ceremonies du mariage, au moment de la niort, a la naissance d'un enfant, ses benedictions sont recherchees et payees, ineme si le paysan n'a lui-meme rien a manger. Plus quo partout ailleurs, le saint homme du village indien insiste sur la reaonciation a ce monde, qu'il faut laisser au proprietaire, au preteur et au Sahib. Sa part de la recolte est egalement fixee.

Et, *last but not least*, Fhomme qui controle toute la vie economique du village est le préteur. Avec sa petite ferine, antieconomique comme nous l'avons vu dans 66 a 76 p. 100 des cas, avec tous les intermedietes indiquees ci-dessus a nourrir, le paysan, fermier ou proprietaire, est oblige d'emprunter de Targent.

Lepretearou Cendetlernent du paysan. — En 1921, les paysans de TInde britannique devaient aux preteurs environ 6 milliards de roupies, soit environ 33,5 par tête (la population paysanne totale, etant en 1921, de 177 millions). Au cours de la derniere decade, la dette paysanne totale s'est elevee de 50 0/0, passant de 6 milliards en 1921 a 9 milliards en 1929.

Si Ton considere que pendant cette periode, Paccroissement de la population a ete de 10,4 p. 100 (autrement dit la population paysanne estpassee de 177 millions a 196 millions) il s'ensuit que la dette moyenne par habitant de l'Inde britannique s'est elevee de 33,5 roupies partake a 50, malgre Paccroissement de 10,4 p. 100 du nombre de personnes a nourrir.

En outre, tandis que la dette de la paysannerie augmentait de 50 p. 100, la valeur de son produit baissait de 46 p. 100. Il en resulte que sa dette a presque double depuis 1921.

L'endettement paysan varie d'une province a l'autre. M. Darling (1) montre que les paysans du Pendjab sont plus durement touches que leurs confreres des autres provinces. Leur dette partake etait en 1921 de 44 roupies, soit 600 millions pour 13.760.000 habitants. En 1929, la dette etait passee a 900 millions, ce qui donnerait une moyenne partake de 66 roupies. Comme la population du Pendjab s'est accrue de 14 p. 100 dans le meme temps, il s'ensuit que les membres de la famille paysanne a soutenir se sont accrus de 14 p. 100. Par suite, Paccroissement reel de la dette est non pas de 50 p. 100, mais bien plus eleve.

Le prix de vente de la production agricole totale du Pendjab etait, en 1921, d'environ 1.400 millions de roupies. Il a diminue de 46 p. 100 en raison des crises agricoles. Si le prix de vente de la production annuelle partake des paysans du Pendjab etait de 100 roupies, il n'est plus a l'heure actuelle que de 39 roupies.

// s'ensuit que si le paysan du Pendjab veut se liberer du preteur, il faut qu'il travaille toute l'annee pour ce dernier, sans songer a nourrir sa famille ni a payer son impot ni ses fermages, le prix de vente annuel de sa production et le montant de la dette a rembourser etant a peu pres egaux : 59 et 60 roupies respectivement.

Tous les paysans de l'Inde ne sont pas endettes. Il en existe qui ne sont pas hantes par le spectre de Shylock. On les trouve dans les couches superieures de la paysannerie, disposant de plus de 8 a 10 acres de terre fertile. Il en est d'autres qui, s'ils ne sont pas endettes, ne sont cependant pas tres a l'aise. Ce sont ceux auxquels le preteur ne veut pas

(1) p. 19.

avancer d'argent faute de garanties. Us appartiennent, soit a la categorie des petits paysans ayant une petite piece de terre, soit a eux, soit affermee, ou bien a celle des ouvriers agricoles depourvus de terre, qui n'ont a offrir au prfiteur en garantie que leurs bras, mais en vain.

L'enqufete menee par Darling dans dix districts du Pendjab a montre que:

18 p. 100 des grands paysans-proprietaires (ayant plus de 8 acres de terre) n'ont pas de dettes;

17 p. 100 des petits paysans-proprietaires (moins de 8 acres de terre);

20 p. 100 des fermiers et 22 p. 100 des domestiques de ferine egalement.

Si le chiffre de 18 p. 100 des grands proprietaires cultivants possedant plus de 8 acres dans le Pendjab donne, dans une certaine mesure, une bonne idee de la proportion des couches paysannes superieures exemptes de dettes, les autres chiffres : 17 p. 100 pour les petits proprietaires fonciers, 20 p. 100 pour les fermiers et 22 p. 100 pour les domestiques de ferine ont un sens tout different. Us indiquent seulement la proportion des couches paysannes inferieures qui n'ont pu obtenir d'avances faute de garanties.

Parmi les paysans indiens, les couches superieures, si elles out des dMtes plus considerables, sont cependant moins touchees.

Pour preridre le cas du Pendjab, nous voyons, d'apres Darling (p. 13), que les dettes moyennes sont de :

Grands proprietaires		570 roupies.
Pelits proprietaires		310 —
Occupancy tenants		290 —
Fermiers ordinaires		430 --

~~autre~~ **autrement** dit, les fermiers ordinaires, sans « occupation right », sont les plus touches.

~~Si l'on~~ **Si l'on** fait entrer en ligne de compte la surface de terre qu'il cultive, ~~3 acres~~ **3 acres** et peut-etre moins, sa dette de 130 roupies est bien plus lourde ~~que celle~~ **que celle** du proprietaire de son terrain.

Les paysans cultivant de petites surfaces de terrain (moins de 8 acres), qy'ils en soient proprietaires ou fermiers, ainsi que les couches inferieures a ceux de la classe paysanne sont lourdement atteints.

Par consequent, a l'exception d'une fraction (18 p. 100) de la partie la plus riche de la classe paysanne, qui a des domaines de plus de 8 a 10 acres, tout le reste est non seulement endette, mais dans une grande gêne.

Or, les grands paysans (possedant plus de 8 a 10 acres) ne constituent que 24 p. 100 de la population paysanne (cf. p. 39). Il en resulte que 4 a 3 p. 100 seulement sont exempts de dettes et a l'aise.

La forme de la dette. — Le paysan indien emprunte de l'argent en donnant en garantie sa terre, s'il en possede, ou des bijoux, ou encore sans garantie. Il emprunte en especes ou en nature.

S'il emprunte du grain du preteur, il doit rembourser son emprunt a Tepoque de la moisson avec un interet de 25 a 50 p. 100. En general, il emprunte des grains pour les semailles. S'il emprunte de l'argent, et qu'il offre en garantie sa terre, des bijoux, des ornements de famille, il paie en sus de sa dette un interet variant de 6 a 12 p. 100.

Si remprurit n'est pas garanti, l'interet varie de 12 a 37,5 p. 100 (1). Il est evident que les couches les plus pauvres de la population rurale, qui n'ont aucune garantie a fournir, versent des interets de 32 a 37 p. 100.

En general, le paysan qui s'endette n'echappe plus jamais aux serres du preteur. Le principal n'est jamais paye et les interets composes s'ac-cumulent jusqu'au moment oil le preteur offre a son debiteur de vendre ce qu'il possede en garantie pour liquider le compte.

Les paysans ayant une parcelle de terre empruntent generalement en donnant leur bien en garantie. Les bijoux de famille sont les derniers a etre touches dans les cas absolument extremes.

Dans le dernier quart du xix^e siecle, plus d'un million d'acres de terres hypothecuees (1.179.000 acres) est passe aux mains des preteurs dans le Pendjab(2).

Les preteurs rendaient la terre a ses anciens proprietaires depossedes et devenus fermiers. Une nouvelle categorie de proprietaires, specularity commenga a surgir. Et l'impot baissa, parce qu'en ce cas l'Etat devait partager la « rente economique » avec cet intermediaire nouveau.

(1) JAIN, p. 93.

(2) DARURG, p. 18.

Mais, en perdant la terre, et se voyant réduit au rôle de fermier, le paysan s'exaspera. Desemeutes eurent lieu dans toute l'Inde, des préteurs furent tués et leurs maisons brûlées, comme dans la rébellion des Santhal et les émeutes du Deccan (1874).

Les amis de la propriété foncière n'assistèrent pas avec enthousiasme à cette évolution. En 1901, une loi fut promulguée au Pendjab, sous le nom de « Land Alienation Act », qui interdisait tout nouveau transfert des terres à des non-agriculteurs. Dans le Bundelkhand (provinces du Nord), une loi analogue fut mise en vigueur.

Ces lois donnèrent naissance à la classe des agriculteurs-prêteurs. Dans le Pendjab, si les prêteurs professionnels comptent 35.000 familles, les prêteurs-agriculteurs sont de 19.000. Il est évident que la « Land Alienation Act » n'a eu que peu de succès. Si elle interdisait le transfert des terres par hypothèques aux mains du prêteur professionnel, elle créait le prêteur-agriculteur. Autrement dit, dans quelques années, si les circonstances ne se modifient pas, le prêteur-agriculteur deviendra un propriétaire spéculateur et il serait peut-être exagéré d'attendre de lui qu'il soit plus indulgent et moins cupide en face des paysans.

Gette loi contre l'aliénation de la terre crée l'hypothèque usufruitière.

Dans le Pendjab, par exemple, 40 p. 100 de la dette de la paysannerie est garantie par hypothèque usufruitière (1).

Si le paysan emprunte des grains (pour les semailles en général), le prêteur ou son agent vient à l'époque de la moisson et emporte sa part du produit des que la récolte est faite.

Dans certains cas, lorsque le paysan est hors d'état de rembourser son emprunt, il donne ses bestiaux qui sont acceptés par les prêteurs à un « prix convenu ».

Ces bestiaux sont ensuite soit prélevés, soit vendus directement — sans l'assistance d'un intermédiaire — à des personnes qui ne sont pas emprunteurs, mais peuvent avoir besoin de bêtes. Souvent, les marchands de bestiaux circulent dans les villages pour acheter des bêtes, non seulement en vue de la boucherie, mais aussi pour la vente.

(1) JAIN, p. 107.

Parfois le paysan est obligé d'acheter des bestiaux à crédit. Sous l'empire de la nécessité, il convient de payer deux ou trois fois le prix (1).

En tout cas, que son emprunt soit en nature ou en espèces, le paysan une fois endetté n'en sort pas.

Parlant de Temprise du prêteur sur le paysan, Darling dit : « Mais que ce soit la terre ou la récolte qu'il ait eu en vue, il ne desirait rien moins que le remboursement total qui signifie la perte d'un client, et peut-être des difficultés pour trouver un nouveau placement à son argent. Heureusement pour lui, le taux de l'intérêt a toujours été si élevé dans l'Inde que l'on peut presque dire que lorsqu'on s'endette, c'est pour toujours. Cependant, ce n'est pas entièrement sa faute. »

Le fait même que la dette paysanne se soit élevée de 50 p. 100 depuis 1921, montre que les dettes contractées en 1921 n'avaient pas été remboursées. L'accroissement est dû, soit à de nouveaux emprunts, soit à l'accumulation des intérêts non payés. On estime que le paysan du Pendjab paie environ 15,32 crores de roupies d'intérêt annuel aux prêteurs.

Étant le maître des paysans endettés, le prêteur, qui est souvent le marchand de matières premières, contrôle virtuellement les opérations agricoles. Il fournit des avances aux paysans, à condition qu'ils lui vendent les récoltes à l'époque de la moisson. En ce qui concerne les prix, il leur offre le « prix de moisson » qui est bien inférieur au prix du marché.

Généralement, il existe une différence de 50 p. 100 entre les deux, d'après le rapport d'agence de répartition de Timpot (2). Il est nécessaire qu'il y ait une différence, représentant le bénéfice du marchand de grains après son achat, et le paiement du prix du transport au marché. Son bénéfice est donc parfaitement légitime. Mais la classe des marchands de grains constitue une corporation à laquelle aucun étranger ne peut avoir accès, et qui monopolise également le prêt d'argent et le commerce de banque.

En outre, dit Morrison, de la sorte, les membres de cette commu-

(1) JAIN, p. 95.

(2) MORRISON, p. 218.

naut⁶, les Baniyas ou Zamindars peuvent obliger les producteurs qui ne vivent que des avances qu'ils leur consentent, à amener toute la production à leurs boutiques, et les empêcher de recevoir la valeur marchande totale de leurs produits (1).

Le prêteur avance souvent l'argent à condition que le paysan cultive une certaine plante : le coton, par exemple, ou Parachide. « Les prêteurs sont des commerçants et commissionnaires florissants, qui achètent et vendent en grandes quantités, soit pour leur propre compte, soit pour celui de leurs clients à Bombay et dans l'Inde centrale, par exemple (2). »

C'est donc par l'intermédiaire du prêteur qu'un homme qui se trouve dans le Lancashire commande au paysan indien et l'oblige à cultiver le coton.

Le prêteur est souvent le boutiquier du village, qui vend les étoffes ou autres articles faits à la machine et importés dans l'Inde. Us sont aussi bijoutiers et marchands en détail, ou commerçants en opium et en grains (3).

Il en résulte que le prêteur est l'agent de l'exploitation britannique dans le village indien. C'est par son intermédiaire que les maisons étrangères prélevaient sur le mar die les 9/10 du produit du travail des paysans.

Nous avons montré dans notre analyse que le paysan doit abandonner 34,8 à 66,7 p. 100 de son produit sous forme d'impôt ou de fermage, de taxes locales, d'irrigation et de gabelle. Mais si l'on fait entrer en considération le prêtre, les exactions des percepteurs et des receveurs des fermages, ainsi que la part du prêteur, nous ne pensons pas qu'il reste encore quoi que ce soit au paysan qui travaille toute l'année, et se trouve à la fin de l'année au même point qu'au début. En fait, le paysan donne presque tout ce qu'il a produit, et ensuite, il emprunte du grain pour la campagne suivante.

Il semble que le Gouvernement s'en soit bien aperçu.

En 1924, M. Maqbool Mahmood présenta une proposition de loi au Conseil législatif du Pendjab. L'objet de cette législation était de rendre

(1) MORRISON, p. 210.

(2) JAIN, p. 11.

(3) JAIN, p. 45.

obligatoire Tenregistrement des noms des preteurs et de les obliger à tenir des livres de comptes réguliers en les pénalisant en cas de contre-vention. La proposition fut repoussée sous le prétexte que les emprunteurs ruraux avaient besoin chaque année pour l'agriculture de 10 à 12 crores de roupies (dans le Pendjab), dont 1/10 seulement était fourni par les Sociétés de crédit (1).

En d'autres termes, le Gouvernement estimait qu'il fallait éviter tout embarras aux prêteurs en l'absence desquels le paysan ne serait pas en état de travailler, ce qui ferait perdre au Gouvernement le produit de l'impôt.

M. Morrison, voulant décrire le contrôle exercé sur la vie économique des villages par le prêteur, cite M. Rose (2) : « Un grand nombre d'agriculteurs semble avoir une sorte de compte-courant chez le banya (prêteur), qui lui avance des graines, leur donnant un seer de moins que le prix du marché, placement qui exclut l'accident de la sécheresse ou d'une récolte déficitaire. A ce moment, plein de bonté et de compassion, le shylock de village laissera courir la dette jusqu'à une époque plus convenable, si Ton peut dire. C'est le moyen de prospérer, et il est benin, et la prospérité est une bénédiction, si le vol de son prochain n'en est une. Dans d'autres cas, l'avance est faite à l'époque des semailles, suivant le principe *sawai*, qui comporte la restitution à l'époque des récoltes d'un quart de plus que la quantité empruntée au moment des semailles. Il prête de l'argent d'autre part, comme je l'ai déjà dit, pour l'inévitable mariage et les non moins inévitables procès. Si le fermier a de mauvais jours, il lui avance le prix de son fermage pour lui éviter l'expulsion. Il est en fait à tout moment la source où va tout agriculteur dans le besoin pour chercher des secours, et la conséquence est qu'une grande partie de la paysannerie est rarement délivrée de l'influence du mahajan. Lorsque les récoltes sont mûres, la plus grande partie prend le chemin de sa grange. Le fermier en garde une partie pour son usage immédiat, puis rarement pour la consommation de son ménage et pour les semailles suivantes. Longtemps avant que les récoltes suivantes arrivent, il est en

(1) JAIN, p. 103.

(2) Monuissoff, p. 10.

general oblige d'avoir recours au mahajan, dont, dans bien des cas, il est presque entierement tributaire pour sa nourriture quotidienne a certaines saisons de Pannee, et notamment a Papproche de chaque moisson. »

Causes de Vendettemerit des paysans. — Certains auteurs parlent de Pextravagance des paysans indiens. Mais ils voient essentiellement dans les depenses de mariage et autres festivites la cause de Pendettement du ryot (paysan).

Les depenses effectuees dans les occasions de ce genre peuvent evidemment etre qualifiees d'extravagantes, lorsqu'on les compare a la fortune du ryot, mais ces occasions ne se presentent que rarement, et il est vraisemblablequ'a la longue les soinmes ainsi depensees par le paysan ne sont pas superieures a celles qu'un homme de sa situation peut raisonnablement depenser en plaisirs sociaux et domestiques. La depense en elle-memesemble rarement Porigine de son endettement. Les petits emprunts constamment renouveles pour la nourriture et autres necessites, pour les graines, pour les bocufs, pour Pimpdt d'État font plus pour gonfler la dette du paysan qu'un mariage occasionnel (1).

Une autre ecole emet Phypothese que la *Pax Britannica*, et Petablisement d'un ordre fort et stable, joints a une imposition definie du sol, a de meilleures communications, le developpement des villes, et les hauts prix, out accru la valeur de la terre et la possibilite d'emprunter sur sa garantie.

MM. Jathar et Beri ne vont pas eniprunter s'ils n'y sont pas obliges. La cause reelle de Pendettement de la classe paysannc doit done etre cherchee ailleurs.

M. Brain renvoyait tout dernièrement les paysans indiens a Socrate (2) pour leur apprendre a avoir plus d'initiative et a etre plus energetiques. Le conseil a du bon, mais M. Brain oublie que Pinitiative exige un milieu convenable. Ce dernier ne peut etre cree lorsque la rnatiere fait default. Avec sa petite ferme, et tant d'intermediaires a nourrir, meme Socrate perdrait la tete.

Le systeme de metayage pour le paiement de Pimpot, en usage dans Plnde libre, etait plus avantageux pour le paysan indien. Avec ses

(1) Commission d'enquete sur les emeutes du Deccan, 1875.

(2) *Socrates ta an Indian village*, 11)30.

domaines économiques, la classe paysanne avait rarement besoin d'emprunter. Et ce n'est qu'aux mauvaises années, en cas de sécheresse, par exemple, qu'elle y avait recours. Mais dans ce cas, elle pouvait obtenir des prêts *Takavi*, accordés sans intérêt par Akbar et ses successeurs.

Le paysan d'aujourd'hui doit payer un impôt toujours plus lourd en espèces. Les exonérations en cas de mauvaises récoltes sont peu nombreuses et insignifiantes. Et le paysan, s'il n'a pratiquement rien récolté, est obligé d'emprunter au prêteur pour payer son impôt. L'année dernière, malgré une baisse de 46 p. 100 sur les prix des produits agricoles, les paysans du Pendjab furent obligés de payer leurs impôts presque en entier. Les exonérations étaient infimes et les journaux ont écrit que les paysans vendaient leurs enfants pour s'acquitter auprès des agents du fisc.

Un journal indigène *Inqilab*, dit : « Nous avons reçu plusieurs lettres touchant la situation misérable des paysans du district de Lyallpur. Ces paysans se trouvent dans une situation désespérée en raison des mauvaises récoltes successives et du bon marché des céréales. Jusqu'à présent, ils ont payé l'impôt en vendant leurs ornements de famille et leurs bestiaux. Mais maintenant ils sont dans une misère extrême, la valeur de la récolte est si faible qu'il est impossible de payer seulement l'impôt sur son produit. Beaucoup de parcelles de terre restent incultes par suite de la pauvreté. Il y a quelques jours, une délégation de paysans de ce district est allée trouver le ministre de l'Agriculture pour lui dire qu'ils ne pouvaient payer leurs dettes aux Sociétés coopératives de crédit, et qu'elles s'envolaient chaque jour. Il y a quelques jours, un respectable paysan demandait au Gouvernement d'accepter sa récolte en paiement de l'impôt foncier et de la taxe d'irrigation, parce qu'il n'était pas en mesure de payer en espèces. Sa requête a été repoussée, et il a été arrêté pour non-paiement de l'impôt (1). » Il est bon de se rappeler que le district de Lyallpur, dont parle le journal, est l'un des plus fertiles du Pendjab.

L'impôt est payable en espèces et ne cesse d'augmenter. En empêchant la formation du capital industriel, la Tagrarisation oblige le régime actuel à faire de l'impôt foncier l'une des ressources principales pour

(1) N° du 5 Janvier 1933.

equilibrer les depenses administratives. Le regime etant etranger est oblige d'entretenir une armee d'occupation mercenaire et un appareil policier considerable.

Gonime nous Tavons vu, l'Inde libre n'importait pas de marchandises manufacturers, au contraire, elle en exportait. Non seulement l'Inde actuelle est importatrice, mais, comme nous Tavons vu, l'operation frustre le paysan des 9/10 de son travail. Nous avons deja vu que la majorite des domaines est antieconomique et que l'absence de methodes modernes de fumure et de culture reduit leur rendement.

Une grande partie des dettes de la classe paysanne est *une dette ancestrale datant des famines du siecle dernier*. L'Inde libre connaissait les famines., cependant elles etaient peu nombreuses et rares. Une famine terrible sevit pendant trois ou quatre ans de suite sous le regne d'Akbar. « Le roi ordonna que des aumones fussent distribuees dans toutes les villes. Le regne de Shah Djehan, le petit-fils d'Akbar vit une autre famine qui fut grave et l'une des plus grandes dont l'histoire se souvienne. Le regne d'Aurangzeb vit une autre grande famine. Les fermages et autres taxes furent supprimees. Le Tresor de l'empereur fut ouvert sans limite: des grains furent achetes dans les provinces oil la production etait meilleure, transportes dans celle ou elle etait deficitaire et distribues au peuple a des prix fixes (1). »

Nous voyons donc que dans l'Inde libre, pendant une periode d'un siecle et demi (1556-1702), il y a eu trois famines. Pour venir en aide aux cultivateurs atteints, les empereurs leur faisaient remise des impots et taxes, distribuaient les grains a prix reduit. En outre, l'exportation des grains a l'exterieur du pays etait interdite et la speculation des marchands de grains reprimée. Dans l'*Ain-i-Akbari*, on lit le passage suivant: « Sa Majeste, en echange des soins de la royauté, percevait un tribut annuel de 10 seers de grain par bigah de terre cultivee dans tout l'Empire, et des granges sont edifiees dans les differentes parties du royaume et qui fournissent la subsistance pour les bestiaux employes au service de l'État. Elles servent egalement a secourir les cultivateurs indigents, et, en periode

(1) BANNEHJKE, p. 266 (edition de James MILLS).

de disette, le grain est vendu a has prix mais en quantite proportionnee aux besoins absolus de Pacheteur. De m6me une grande quantite de nourriture est commandee dans tout Pempire pour s6courir les pauvres et necessiteux. Des agents speciaux sont charges d'administrer ces magasins et de tenir un compte des recettes et des depenses (1). »

Les famines de PInde libre etaient dues a la rarete de la pluie en general et Ton peut considerer que leur gravite resultait de Pabsence de moyens de communication convenables.

« Sous le regime de la Compagnie des Indes orientales, il n'y eut pas moins de douze famines importantes et de quatre disettes (2). » En 1784, une grave famine devasla tout le Nord de PInde. Dans la famine de Guntur, en 1833, environ 200.000 personnes perirent sur une population totale de 500.000 habitants que comptait le district. Les operations de secours furent abandonnees aux institutions de charite privees.

Pendant cette periode de famines successives sous le regime de la Compagnie, la speculation des marchands de grains ne fut pas reprim6e et Ton constate d'une maniere irrefutable que des grains etaient exportes du pays. Aucune mesure de secours ne fut pratiquement adoptee (elles ne pouvaient 6tre appliquees, parce que la Compagnie s'occupait plus de ses placements que des paysans affames).

Depuis le transfert de Padministration de PInde de la Compagnie a la Couronne, il y a eu dix famines importantes, ainsi qu'un certain nombre de graves disettes. La premiere famine eut lieu en 1860-1861, la principale zone atteinte 6tant celle qui s'etend entre Delhi et Agra.

Ce fut la premiere famine de PInde britannique oil Pont ait utilise les asiles de pauvres comme moyens de secours. Ce fut aussi la premiere fois que les autorites crurent devoir faire une enquete *sur les causes, V6tendue et Vintensite de la famine, ainsi que sur les mesures a prendre pour soulager la misere*. Le colonel Bard Smith fut envoy6 en delegation a cet effet.

La secheresse de 1865 fut suivie Pann6e d'apres par une grave famine. Gette calamite s'abattit surtout sur POrissa, mais atteignit 6galement

(1) *Ain-i-Akbari*, p. 226.

(2) *Report (Famine commission)*, 1901, p. 1 (cite par BANNERJEE, 265).

Madras, le Nord du Bengale et Behar. Bien que prevenues, les autorités ne prirent aucune mesure pour combattre la famine à son début, de sorte que lorsqu'elle se produisit, elle fut absolument débordée. On estime qu'un million de personnes perit en Orissa seulement. Une année à peine s'était écoulée que le Nord et le Centre de l'Inde étaient frappés par l'une des plus grandes et des plus néfastes famines que l'histoire enregistre.

La situation était tout particulièrement grave dans le Rajputana et l'Inde centrale où les récoltes, ainsi que le fourrage et l'herbe furent entièrement perdus, et où le bétail manqua totalement. Et, pour ajouter aux malheurs du peuple, une épidémie de choléra se déclara et s'étendit dans toutes les directions.

Le Gouvernement intervint rapidement pour soulager la détresse, mais son assistance ne fut guère proportionnée à l'importance de la famine, et de nombreuses personnes y perdirent la vie.

En 1873, le Behar et les districts orientaux des provinces furent atteints par une famine. Le Gouvernement du Bengale prit cependant des mesures immédiates sur une échelle et avec un soin que Ton n'avait jamais encore rencontrés. Le prix total des mesures d'assistance s'éleva à 10 crores. La grande famine de 1876-1878 fut, tant au point de vue de la surface et de la population atteintes qu'à celui de la durée et de l'intensité de la détresse, la calamité la plus désastreuse survenue depuis le début du XIX^e siècle.

Elle se vit en Madras et Bombay, aux Provinces-Unies, en Pendjab. À cette occasion, les mesures d'assistance furent insuffisantes et imparfaitement organisées. « Le Gouvernement refusa de reconnaître qu'il était tenu de sauver les vies humaines, et déclara avec un sang froid cynique (1) que la tâche de sauver les vies humaines à tout prix était au-delà de son pouvoir, et que dans l'intérêt de la population sinistrée elle-même, aussi bien que des contribuables en général, le Gouvernement de l'Inde était tenu de prendre des précautions contre l'indolence et l'imposture. »

Rien d'étonnant si une telle politique eut pour résultat une mortalité effrayante (2).

(1) Textual.

(2) BANMERJEE, p. 269 (citation).

Entre 1878 et 1896, il se produisit 2 famines et 5 disettes, toutes d'un caractère plus ou moins local.

La grande famine de 1896-1897 affecta presque toutes les provinces, bien qu'à des degrés divers, et la population durement atteinte est évaluée à 34 millions d'hommes. Des travaux publics furent ouverts, des secours gratuits furent distribués librement, et, dans certaines régions du pays, les gens furent secourus à domicile. Les opérations d'assistance furent conduites avec un succès sensible, sauf dans les provinces centrales où la mortalité fut très élevée et bien supérieure à la normale.

« Le prix total des mesures d'assistance fut de sept crores vingt-sept lakhs de ruppes (1). Peu de temps après celle-ci, survint une autre calamité extrêmement grave, la famine de 1899-1900. La région et la population atteintes furent en chiffres ronds de 189.000 milles carrés et de 28 millions d'habitants, respectivement. Les autorités n'adoptèrent pas au début — et dans certains cas s'y refusèrent même — de mesures d'assistance, et lorsqu'elles s'y décidèrent, elles eurent à secourir un nombre de personnes tel que le système fut complètement débordé dans bien des cas. Les dépenses totales s'élevèrent à 10 crores, et l'excédent de mortalité par rapport à la normale à 1.236.855. Plusieurs famines et disettes de caractère local se produisirent après 1900, les plus importantes étant celles de 1906-1907 et 1907-1908. On n'envisagea cependant pas, dans ces occasions, d'adopter un vaste plan d'assistance. »

Trois famines dans un siècle et demi environ, à l'époque où l'Inde était libre, et vingt famines et quatre disettes pendant la même période sous la domination britannique, n'y a-t-il pas là un contraste surprenant ? Autant que les statistiques météorologiques entreprises permettent d'en juger, les conditions atmosphériques restent toujours les mêmes, les causes de la fréquence des famines doivent être cherchées ailleurs.

On admet de toutes parts que ce furent des famines d'argent. Il y avait suffisamment de nourriture, mais les masses atteintes n'avaient pas d'argent pour la payer. [La « Famine Commission » de 1880 conclut qu'il y avait assez de nourriture dans le pays pour satisfaire aux besoins de toute

(1) BANSEIUE, p. 270.

la population, meme dans les mauvaises années, et les Commissaires de 1898 comdurent dans le même sens.

En outre, on a constate que la partie de la population qui a le plus souffert, autrement dit, celle qui n'avait pas d'argent pour acheter de la nourriture et ne pas mourir de faim était essentiellement composee de travailleurs sans terre. Étudiant les causes des famines au cours du dernier siècle, M. Dutt dit : « L'examen des mesures d'assistance de grand style, s'il montre que la partie la plus pauvre de la classe des fermiers n'y manque pas, fera apparaitre aussi que la grande majorite des assistés ne se compose pas de ryots (paysans), travaillant la terre, et que l'impôt foncier n'atteint pratiquement pas (1). » Nous savons déjà que les travailleurs depourvus de terre sont pour la plupart des artisans ruinés qui ont été poussés vers la campagne par Tagrarisation du pays et sont devenus ouvriers agricoles faute de terre. Par suite, les famines ne furent pas dues à la disette, mais à l'absence d'occupation.

Ce qui rendit la situation encore plus grave, c'est que la terre disponible commença à servir à la culture de plantes industrielles, telles que le coton pour reexportation.

En 1867-1868, les plantations de coton s'étendaient sur 2.165.173 acres, et en 1868-1869, sur 2.165.713. La même année, la quantité de coton exportée de Bombay s'éleva à 1.294.291 balles, soit 70.000 balles de plus qu'en 1867 (2).

En 1871-1872, la valeur du coton exporté s'éleva à 21.272.430 L. st. (89.246.087 balles).

En 1872-1873, les exportations de coton s'élevèrent à 494.214.447 balles, valant 14.022.108 L. st. (3).

Pendant les dix années de 1881 à 1891, les exportations de coton s'accrurent de 22,07 p. 100.

Ce n'est pas tout : pendant la même période de famines, la seconde moitié du XIX^e siècle, de la nourriture, des grains, des céréales furent exportées vers les pays étrangers, alors que des millions de personnes

(1) *Famines in India*, p. 30.

(2) *Moral and Material Progress of India*, 1871-1872.

(3) *Moral and Material Progress of India*, 1872-1873.

mouraient d'inanition. En 1877, la valeur du riz exporté s'éleva à 4.446.588 L. st. et le rapport officiel (*Moral and Material Progress of India*) ajoute : « Le principal article d'exportation de l'Inde, sinon en valeur, du moins en quantité, est le riz, sur lequel il n'y a pas de droits. » Noter les derniers mots : « sur lequel il n'y a pas de droits ». Us signifient que le riz, principale nourriture de la population indienne, non seulement pouvait être exporté en période de famine, mais qu'il n'était soumis à aucune restriction.

En 1872-1873, la valeur du riz exporté fut de 5.701.439 L. st. — six millions de quintaux anglais de plus que l'année précédente.

Entre 1881 et 1891, la quantité de riz exportée augmenta constamment (1).

Nous avons vu que l'Inde libre n'autorisait pas l'exportation des céréales, notamment en période de famine et les plantes fournissant les matières premières étaient destinées à la consommation locale et non à l'exportation.

// est donc évident que les famines furent provoquées par le branlement subit de l'équilibre économique des différentes activités de l'organisme social indien par suite de la vagrarisation, de l'exportation des graines alimentaires, et de l'utilisation de terres cultivables pour la culture de plantes industrielles, destinées essentiellement à la consommation étrangère.

Autrement dit, le déséquilibre fut créé par la transformation de l'Inde en une dépendance de l'Angleterre qui avait besoin de matières premières à bon marché, de produits alimentaires à bon marché, et d'un placement pour ses produits manufacturés.

Pour lutter contre la famine, le Gouvernement, indépendamment des quelques travaux d'assistance entrepris, exécuta des programmes d'irrigation et construisit des chemins de fer.

Nous avons déjà parlé de l'irrigation et de son importance.

Un mot maintenant au sujet des chemins de fer. Leur longueur totale est de 42.281 milles. Le capital investi, de 856 crores 13 de roupies. Leurs recettes annuelles brutes s'élèvent à 116 crores 08.

(1) Rapport général sur le recensement de l'Inde, 1801, p. 84.

74 p. 100 de la longueur des chemins de fer est la propriété de l'État, et 44,70 p. 100 directement exploitée par lui (1).

L'intérêt des chemins de fer n'est pas en cause. Un gouvernement national les aurait également construits. D'autres pays en ont établi de même, sans aucune aide de l'Angleterre.

Mais, nous voudrions faire remarquer que la situation étant toute différente dans l'Inde de ce qu'elle est dans les autres pays, le bien qu'ils ont fait ne va pas sans quelque mélange de mal.

1° Dans les autres pays, les chemins de fer furent suivis par le développement industriel. Le long de leurs lignes sont nées de nouvelles villes, des centres commerciaux et industriels.

Dans l'Inde, au contraire, leur construction étendit le marché des produits manufacturés importés, et accentua la paupérisation du pays. Le long de leurs lignes, de vieilles villes furent détruites sans être remplacées par de nouvelles.

2° Dans les autres pays, les chemins de fer firent naître de nouvelles occupations pour les habitants dans les nouvelles usines et mines ouvertes.

Dans l'Inde, les chemins de fer firent disparaître les anciennes occupations sans en créer de nouvelles.

3° Dans les autres pays, les chemins de fer rendirent les habitants plus indépendants au point de vue économique, produisant de quoi satisfaire leurs besoins et moins dépendants des marchandises étrangères.

Dans l'Inde, les chemins de fer rendirent les habitants de plus en plus tributaires des marchandises manufacturées importées.

4° Dans les autres pays, les chemins de fer donnèrent aux habitants une plus grande conscience nationale, et les rendirent de plus en plus capables de se défendre contre tout empiétement sur leur liberté.

Aux Indes, au contraire, par le transport rapide des troupes, les chemins de fer aidèrent l'impérialisme à combattre l'émancipation nationale du peuple indien.

En ce qui concerne les famines, il est possible qu'ils aidèrent dans

(1) *Moral and Material Progress of India*, 1981, p. 24 et 25.

une certaine mesure les habitants à les combattre, mais il ne faut pas oublier que c'est grâce à eux que l'embarquement des céréales continua, même pendant les famines (voir plus haut).

Les *Famine commissioners* (Commissaires aux Famines) ne crurent pas devoir imposer de restrictions à l'exportation des grains alimentaires ni à la culture des plantes industrielles. Us n'estimerent pas nécessaire non plus de recommander l'industrialisation de l'Inde pour trouver de l'occupation aux artisans ruinés, et mettre fin ainsi au mouvement de population vers les campagnes. Us suggèrent (1) :

1° Des avances libérales accordées pour la construction de puits temporaires et la réparation des puits permanents, et autres améliorations aux villages ;

2° Que la collaboration privée soit acceptée, et que l'organisation de la charité publique soit énergiquement inaugurée ;

3° Octroi d'avances libérales pour l'achat de semences pour la campagne suivante ;

4° Que la police dispose de fonds pour venir en aide aux vagabonds dans la détresse ;

5° Organisation de travaux d'essais et ouverture d'asiles de pauvres dans les principaux centres de peuplement ;

6° Enquêtes sur la suspension de l'impôt ;

7° Organisation de cercles d'assistance et des inspections nécessaires ;

8° Établissement de listes préliminaires des personnes admissibles à l'assistance gratuite ;

9° En cas de menaces de disette de fourrages, ou d'eau potable, prendre des mesures pour y faire face et encourager l'initiative privée à importer des fourrages et développer la fourniture de Teau.

On peut dire qu'en l'absence de l'industrialisation, les chemins de fer ont fait plus de mal que de bien au pays. En accentuant le phénomène d'agrarisation de l'Inde, ils contrebalançaient le bien qu'ils faisaient en évitant au pays le retour des famines. Le caractère violent des famines à

(1) BANNERJEC, p. 271.

disparu, mais les famines silencieuses sont toujours la marque de la vie acounique du pays. S'il en était autrement, « comment serait-on unanime à dire que la paysannerie indienne atteint la limite des privations (1) » ?

Les chernins de fer refuserent donc au paysan indien la prospérité relative qu'ils avaient apportée à leur suite pour les paysans des autres pays.

Sans doute, ils ont apporté des bienfaits et des faveurs sans précédent. Mais pour qui ? Pour le marchand de grains, pour l'exportateur de matières premières, pour l'importateur de produits manufacturés, pour un groupe de financiers et d'industriels à des milliers de miles des rives de l'Hindoustan et qui font travailler pour eux la population rurale indienne, par l'intermédiaire du prêteur d'argent.

Que fait le Gouvernement pour aider le paysan à lutter contre la détresse ? Le Gouvernement estime, ou plutôt a intérêt à estimer que la panacée réside dans le développement de la coopération. Le mouvement coopératif a été inauguré en 1904 par la *Cooperative Societies Act*. Elle était limitée tout d'abord aux opérations de crédit jusqu'en 1912, où une seconde loi s'étendit également aux autres opérations. Mais le nombre des sociétés de crédit est plus considérable que celui des autres.

En 1928-1929, il y avait 88.000 sociétés agricoles primaires groupant plus de 3 millions de membres et disposant d'un capital d'exploitation de 32 crores de roupies (2).

Ces sociétés accordent des prêts à leurs membres à un taux d'intérêt qui est généralement de 12,5 p. 100 (3).

Les prêts sont accordés par les sociétés contre des garanties convenables et contre l'assurance d'un remboursement ponctuel.

Le mouvement coopératif a réussi dans une certaine mesure dans les pays européens. Mais la situation n'est pas identique en Europe et dans l'Inde. Les paysans ne perdent pas sur le marché les 9/10 de leur travail. En outre, les fermes ne sont pas aussi petites que dans l'Inde (4).

(1) A. C. Report.

(2) *Agricultural Commission Report*, p. 51.

(3) DARLING, p. 263.

(4) Pour une autre interprétation des faits observés, voir A. PHILIP, *L'Inde moderne*, Paris, 1930, 47-64.

Le seul fait que l'emprise du preteur sur le paysan indien a double au cours de la dernière decade, et qu'elle a encore tendance à croître, ne parle guère en faveur du mouvement coopératif dans l'Inde.

On peut dire que la coopérative ne profitera dans une certaine mesure qu'aux paysans ayant un domaine de plus de 8 à 10 acres, mais les petits paysans qui constituent la majorité resteront plus pauvres que jamais.

Son but est d'assurer le rendement de Timpat. Ce n'est pas tout. Elle vise à étendre la base sociale du Timperialisme au village. Le Gouvernement cherche à obtenir l'appui, non seulement du propriétaire, mais encore du paysan coopérateur aisé pour empêcher la majorité des villageois de se révolter.

L'illusion d'un paradis proche par la coopération, alors que la coopération ne signifie pas autre chose que la perpétuation de la servitude économique, ne saurait durer longtemps.

Si le petit paysan réussit à obtenir un prêt de la coopérative, il aura des difficultés à le rembourser en temps voulu. Il est vrai que la coopérative lui évite les intérêts composés du preteur, et il verse 12,5 0/0 d'intérêt simple. Mais la condition du remboursement pousse le paysan dans les bras des prêteurs dont l'intérêt, au contraire, est que les dettes ne soient pas remboursées.

C'est ce qui explique pourquoi le mouvement coopératif n'a attiré au cours du dernier quart de siècle qu'environ 3 millions d'adhérents en dépit de l'appui du Gouvernement.

Et les paysans dépourvus de terre, qui s'accroissent de jour en jour de nouvelles recrues ? Us sont hors de cause. Le mouvement coopératif ne les concerne pas.

Il est évident que dans ces circonstances, le paysan soit hors d'état de se libérer de ses dettes. Tout ce qu'il peut faire pour s'épargner d'être poursuivi au tribunal civil pour non-paiement par les prêteurs, c'est de payer l'intérêt annuel qui représente 10 0/0 de la dette totale du paysan.

Nous savons déjà que la valeur marchande de la production annuelle du paysan et le montant de sa dette sont à peu près égaux. L'intérêt annuel que le paysan doit payer au preteur est donc de 10 0/0 du produit. Et ces conditions sont presque identiques dans toutes les provinces.

Pour nous resumer, nous constatons que le paysan doit ceder, s'il est t'ermier :

53,3	0/0	de sou produil	comme	fcrmagcs.
5,3	0/0	—	—	taxes ct impositions.
8,2	0/0	—	—	taxe d'irrigation et gabelle,
10,	0/0	—	pour	l'intéret annuel de sa dette au preleur.
Total	76,8	0/0	de son produit.	

et, s'il est proprietaire cultivant:

21,3	0/0	pour l'impot foncier.
5,3	0/0	pour les taxes et impositions locales.
8,2	0/0	pour la taxe d'irrigatiou et la gabelle.
10,	0/0	pour l'intérct annuel de sa dette au preteur.
Total	44,8	0/0 de son produit.

Les chiffres ci-dessus ne comprennent naturellement pas la part du pretre du village et les exactions illegales des agents du fisc et de l'amlā du zamindar (receveur des fermages).

Le lecteur qui aura suivi notre raisonnement jusqu'ici n'estimera pas que nous exagerons en concluant que les grandes masses travailleuses de la population paysanne indienne constituent l'une des sections les plus infortunées de l'humanité.

Vera Austey declare : « Le resultat, c'est qu'une grande partie de la terre indienne est cultivee par des paysans extremement pauvres et n'ayant pour vivre que le strict minimum indispensable (1). »

MM. Jathar et Beri ecrivent: « Il (le paysan) ploie sous le lourd et fatigant fardeau de nombreuses charges et entraves, et Ton s'etonne qu'il continue a lutter pour l'existence et qu'il n'ait pas entierement disparu(2). »

Comment le paysan reagit en presence de sa misere.

1° Dans la plupart des cas, il se resigne a son sort pitoyable. Il ecoute lo pretre si la cooperative ne reussit pas a lui faire esperer une amelioration dans l'avenir.

2° Il emigre de sa region natale vers un autre point du pays. Environ

(1) L. c. .

(2) BBRI, vol. I, p. 230.

30 millions de paysans ont été inscrits lors du dernier recensement comme ayant quitté la région de leur naissance.

3° II émigre. Le nombre des paysans indiens qui habitent hors de l'Inde dans différentes colonies anglaises est d'environ 3 millions. L'Afrique orientale, l'Australie et la Chine connaissent le paysan propriétaire de Rawalpindi, et il ne part guère de bateau de Bombay qui n'emporte un chauffeur de Gujar Khan à son bord (1). L'Amérique vient de fermer ses portes aux paysans indiens.

4° II s'enrôle dans l'armée. Environ un demi-million de paysans furent recrutés dans le Pendjab pendant la guerre.

5° II se fait dacoït (2). Ces derniers temps, le nombre des dacoïts s'est considérablement accru dans les districts ruraux en raison de la crise agricole.

6° II devient révolutionnaire, organise les Kisan Sabha, adhère aux organisations d'ouvriers et de paysans se proposant de renverser le système même qui lui dénie le droit de vivre. Mais le nationalisme essaie de limiter sa révolte, II lui fait voir dans le maître étranger son principal adversaire, mais il lui demande de ne pas toucher aux droits sacrés du propriétaire indien et du prêteur indien.

La misère pousse le paysan contre ses exploiters. Et, dans les pages qui vont suivre, nous montrerons comment les frictions quotidiennes qui se produisent entre les deux catégories sociales : le paysan accablé par ses fermages et criblé de dettes, d'une part; et de l'autre, le propriétaire exigeant et le prêteur rapace, prennent souvent un caractère de violence. Et comme, dans la majorité des cas, les paysans exploités, d'une part, et les propriétaires et prêteurs exploiters, de l'autre, suivent des religions différentes, nous montrerons comment ce conflit se manifeste comme un conflit hindou-musulman, autrement dit comme le conflit entre les Hindous et les Musulmans de l'Inde.

(1) DARLING, p. 78.

(2) Brigand.

CHAPITRE II. — 2^e PARTIE.

A. — Le paysan du Pendjab.

Sur une population totale de 25.101.060 habitants, il y a 12.619.613 paysans (recensement de 1921), pour la plupart petits propriétaires. Cependant, il y existe également de petits propriétaires non exploitants. Us possèdent 48 acres ou plus. Leur nombre croît. C'est un phénomène dont nous avons parlé en étudiant le preteur agriculteur.

D'après leur religion, les paysans (propriétaires ou fermiers) se répartissent comme suit : 3.978.167 hindous; 6,513.838 musulmans (soit environ le double des hindous), et 2.067.703 sikhs, autrement dit, les paysans musulmans sont plus nombreux que les hindous et les sikhs réunis.

Les propriétaires sont au nombre de : 1.008.772, dont : 227.637 hindous; 597.386 musulmans (plus du double des hindous), et 181.429 sikhs.

Les travailleurs agricoles dépourvus de terres sont au nombre de : 1.133.939, dont : 482.995 hindous; 486.890 musulmans; 101.094 sikhs; 62.914 chrétiens.

La répartition est à peu près égale pour les travailleurs dépourvus de terres.

Les chiffres ci-dessus indiquent que la grande majorité des paysans sont musulmans, qui sont près de deux fois plus nombreux que les hindous, et que la majorité des propriétaires du Pendjab est composée de musulmans, qui sont près de deux fois plus nombreux que les hindous et même plus que les hindous et les sikhs réunis. Mais les propriétaires musulmans sont surtout localisés dans le Sud-Ouest du Pendjab, et tous leurs fermiers sont musulmans. D'autre part, au Pendjab, l'hostilité n'existe pas entre le paysan et le propriétaire, mais entre le paysan et le preteur. Comme le lecteur a pu observer dans les pages qui précèdent, la population paysanne du Pendjab est la plus lourdement endettée de toutes. En outre, ce qui a contribué à aggraver le problème, c'est que les propriétaires musulmans sont endettés tout comme les paysans. Si l'endettement de la paysannerie est compréhensible, celle du

proprietaire musulman est due a son insatiable passion pour une vie deluxe.

A la page 66 nous avons montre que le paysan du Pendjab est plus lourdement endette que celui des autres parties de l'Inde. Il faudrait qu'il travaille une annee entiere pour s'acquitter de sa dette, etant bien entendu que pendant ce temps, il devrait jeuner ainsi que sa famille, et refuser de satisfaire aux exigences des autres intermediaires. Nous avons vu aussi qu'une petite fraction seulement (18 p. 100) des categories superieures de paysans du Pendjab sont exempts de dettes et que le reste non seulement est endette, mais fortement gene.

Dans le Pendjab, il y a environ 54.000 preteurs, dont 35.000 sont des preteurs professionnels, et 19.000 des agriculteurs, autrement dit des paysans riches ou de petits proprietaires qui font du prêt d'argent une occupation subsidiaire. Qu'ils soient professionnels ou agriculteurs, ils sont soit hindous, soit sikhs (les hindous predominant). Tres peu sont musulmans. « Leur religion interdisant aux musulmans de recevoir un interet, ils se font remarquer par la situation a peu pres negligee qu'ils occupent aujourd'hui dans la corporation bancaire. Bien qu'il leur soit impossible d'eviter le paiement de l'un a l'autre, ils n'ont pas adopte, en general, la profession de preteur ou de banquier. Certains mahometans, faisant commerce de tissus ou d'epicerie, font occasionnellement des operations de banque, mais tres peu sont banquiers ou courtiers (1). »

Parlant de l'endettement de la population paysanne du Pendjab, Darling dit : « Il est une autre caracteristique a noter en ce qui concerne la dette au Pendjab. Si presque toute la somme a ete avancee par des hindous ou des sikhs, qui ne sont, ni les uns ni les autres, empaches par la religion d'accepter un interet, bien plus de la moitie a ete contractee par des mahometans. Comme ils forment 57 p. 100 de la population rurale, les mahometans doivent au moins 78 crores, et si l'on tient compte du fait qu'ils sont generalement plus endettes que leurs voisins, le montant de leur dette excede probablement 80 crores » (La dette totale du Pendjab est de 135 crores).

Nous avons vu, a la page 68 qu'un peu plus d'un million d'acres de

(1) JAIN, p. 34.

terre (1.179.000) sont passées aux mains des prêteurs au cours du siècle dernier avant la promulgation du *Land Alienation Act*. La plus grande partie de ces terrains appartenait aux paysans musulmans.

Le prêteur n'est aïné nulle part, et l'hostilité contre lui au Pendjab est très vive.

Thorburn dit : « Shylock était un gentleman auprès de Nandlal Kirar (prêteur hindou). Si Shylock dépouillait les gentils, il était cependant un homme d'honneur. Nandlal n'en a pas, commercialement parlant. Son Apreté au gain, hardiesse effrontée avec laquelle il ajoute 50 p. 100 à une dette, appelle le total principal, oblige le débiteur à signer un engagement pour ce principal, avec intérêt à 36 0/0 Tan ou plus, un an ou deux après établit la balance, et cajole et poursuit son débiteur jusqu'à ce qu'il hypothèque à son nom une parcelle ancestrale de bonne terre ou son produit, étant bien entendu, sans que cela figure dans l'acte, que le débiteur doit continuer à le cultiver, ont entièrement aliéné la sympathie des fonctionnaires du district à l'égard des gens de sa profession. Ces rudes qualités commerciales le font craindre, haïr et mépriser par les classes agricoles (1). »

Cependant, la domination du prêteur a quelque peu fléchi depuis que ces lignes furent écrites. Mais il continue à être une personne méprisée et l'objet de la haine de la population paysanne.

En 1916, il y eut de nombreuses émeutes dans tout le pays. À Jhang, les paysans brûlèrent les maisons des prêteurs. Un avocat, qui résidait à ce moment à Jhang, m'a parlé de l'accroissement des revanches paysannes dans cette région.

Mais la haine contre le prêteur villageois se communique aux villes avec lesquelles les paysans sont en contact constant, et se transforme en conflit indo-Li-musulman.

Une rixe entre hindous et musulmans s'est produite à Dera-Ismail-Khan, le 14 août 1931. Elle avait eu pour origine une querelle entre un prêteur hindou et un musulman (paysan endetté). Plusieurs personnes furent tuées, 40 maisons furent pillées et 263 détruites par le feu. Ce

(1) DAHLING, p. 181.

conflit confessionnel eut sa repercussion a Multan et a Karachi. Nous avons lu a ce sujet le telegramme suivant dans le *Times*, de Londres :

« Lahore, 14 aoÛt 1931. — La tension religieuse qui se manifestait depuis quelque temps a Dera-Ismail-Khan fut portee a son comble mercredi, ou une altercation eut lieu entre un musulman et un preteur hindou, qui aurait insulte le prophete. Une bataille generale entre les deux factions s'ensuivit, et, pendant que la police s'occupait de mettre fin a ces troubles, une partie de la ville fut pillée et des boutiques incendiées. En tout, 40 maisons furent pillées et 263 détruites par l'incendie. » L'allegation relative a l'insulte adressée au prophete est le resultat de la haine contre le preteur rapace. Sans elle, le paysan musulman n'aurait pu appeler a son aide ses coreligionnaires.

Le preteur a ses allies dans les villes. Us sont également hindous, puisque l'absence de manages entre hindous et musulmans empeche d'avoir des parents musulmans. D'autre part, comme nous l'avons vu, le preteur est en contact constant avec ses confreres des villes. Toute tentative pour affaiblir son emprise sur les paysans exploités s'est heurtee a une forte opposition des villes, et, comme le propriétaire musulman est également endette, dans la plupart des cas, on aboutit a cette situation que la question du preteur devient une question indou-musulmane, bien que sa solution doive etre aussi heureuse pour le paysan hindou que pour le musulman.

Le 5 mars 1923, un musulman, Mian Ahmed Yar-khan, posait la question suivante au Conseil legislatif du Pendjab : « Le Gouvernement voudrait-il etudier des mesures preventives convenables afin qu'aucune transaction par laquelle les preteurs profitent de l'ignorance d'un zamin-dar pour inscrire dans sa hundi (promesse) une somme superieure a celle reellement pretee, faire des regus d'une somme inferieure a celle reellement recue, imposer des interets plus considerables sur les articles pretes et des prix plus faibles sur les articles recus que la valeur marchande actuelle, ne soit considerée comme valable que si elle a eu lieu devant une personne ou une organisation qualifiees (chef de village ou Panchayat-conseil de village?)) L'Hon. Sardar Bahadur Sirder Sundar Singh repondit : « Le Gouvernement n'envisage pas la mise en vigueur d'une

legislation dans les conditions indiquees. » Il faut bien se rappeler que Sardar Sundar Singh est un sikh (et les preteurs sont sikhs ou hindous), et un capitaliste proprietaire d'une sucrerie. A Pepoque de Finterpellation, il etait ministre. M. Maqbool Mahmud (musulman) presenta, en novemfcrc 1924, une proposition de loi sur Jes preleurs au Conseil legislatif. Cette proposition avait pour but d'assurer l'enregistreinent des nous des preteurs et de les obliger a tenir des livres de comptes reguliers, faute de quoi ils seraient penalises. La proposition de loi fut repoussee. Non seulement elle rencontra l'opposition des membres hindous, mais le Gouvernement lui-meme y fit des objections et prit le parti des prateurs.

En 1925, soit un an plus tard, le meme membre presenta une autre proposition de loi exigeant de tout preteur du Pendjab la tenue de comptes reguliers dans la forme prescrite et la fourniture a Temprunteur d'un memorandum detaille de chacune des transactions ainsi que de comptes semeslriels. A la fin, la proposition do loi fut adoptee a la majorite des voix apres une discussion passionnee entre les membres — les musulmans appu}ant la proposition et les hindous la combattant — sous le nouveau litre de *Punjab Regulation of accounts Bill of 1926*, mais elle fut repoussee par le Gouvernement.

Enfin, en 1929, apres un debat prolonge marque par Pexpression des passions confessionnelles (autremerit dit ie conflit entre hindous et musulmans), le Gonseil legislatif du Pendjab adopta la proposition de loi (1).

Noter les mots : « passions confessionnelles ». Ils montrent encore comment une question purement economique pent se transformer en question religieuse.

Certains proprietaires musulmans, membres du Conseil legislatif du Pendjab, soutinrent la proposition, parce que, coinnmc nous l'avons dit, ils avaient tout a y gagner, etant eux-m,mes endettes.

Le *Regulation of Accounts Bill* du Pendjab n'a d'autre but que de mettre fin a un abus des prateurs qui trompent leur clientele illettree. La loi les oblige a tenir des comptes reguliers et a envoyer a leurs debi-

•

(1) DARLING, p. 210.

teurs des relevés semestriels touchant leurs dettes. Mais le problème de l'endettement des paysans reste intact et, par conséquent aussi, la cause de révolution du conflit entre le prêteur hindou et le paysan musulman en un conflit indo-musulman.

En octobre 1932, une Conférence d'Unité fut convoquée à Allahabad par les chefs indiens en vue de créer l'Unité entre les hindous et les musulmans. Un arrangement fut rédigé. L'un, de ses clauses stipulait : « Aucune législation discriminatoire ne sera mise en vigueur au Pendjab. » Par législation discriminatoire, il faut entendre des mesures législatives dirigées contre l'une des communautés, hindoue ou musulmane. Commentant cette clause, M. Noon (chef religieux musulman) déclare : « Une autre clause de cet arrangement stipule qu'aucune législation discriminatoire ne sera mise en vigueur au Pendjab, ce qui signifie la disparition du *Land Alienation Act* et de toutes les autres mesures nécessaires pour la protection du pauvre. Elle implique également qu'il ne pourra être à l'avenir promulgué de loi pour contrôler l'audace des prêteurs. Même dans la plupart des pays européens, il existe des lois régissant les prêts d'argent, mais ceci a été refusé à tout jamais dans l'avenir au paysan (1). »

Le langage est trop clair pour exiger des commentaires. Il en résulte que l'une des causes du conflit entre hindous et musulmans au Pendjab réside dans l'endettement des paysans, ou, en d'autres termes, c'est l'opposition de classe entre les prêteurs et la classe paysanne appauvrie qui se reflète dans le conflit entre hindous et musulmans.

Tout ce qui est vrai du Pendjab Test également des autres parties de l'Inde. Dans le Bengale, il vient s'ajouter un autre facteur à celui du prêteur, mais aussi le zamindar (gros propriétaire) est hindou, tandis que le paysan est musulman.

CHAPITRE II. — 2^e PARTIE.

B. — Le Bengale.

« Le nombre total des propriétaires du Bengale leurs familles compris (2)

(1) *Eastern Times*, 23 novembre 1932.

(2) Cf. *Rapport sur le recensement du Bengale*, 1021.

est de 1.319.302, mais, sur ce chiffre, les hindous sont deux fois aussi nombreux que les musulmans (hindous : 855.916, mahométans : 452.151) et, à l'époque actuelle, tous les grands propriétaires sont hindous. À l'époque Mogole, il y avait un grand nombre de propriétaires hindous, mais il existait également un certain nombre de grands zamindars mahométans. Une à une, toutes les grandes familles mahométanes ont été dépossédées et souvent ont disparu.

« À Tippera (Bengale oriental), par exemple, les familles des zamindars musulmans de Serail, Baradarakht, Gangamanda, des Paika et Dollai Perganas, qui possédaient la moitié du district, ont perdu leurs terres au profit des hindous. Hymenabad seul reste et se désagrége rapidement. La même histoire se répète partout. La loi d'héritage musulmane qui présente la division égale entre héritiers en est en partie la cause, mais un grand nombre de mahométans ont perdu leurs terres au début de l'occupation britannique, car les hindous, plus rusés, ont rapidement tiré profit des maîtres qui tiraient en qualité de directeurs et d'agés, en tirant le meilleur parti de toutes les occasions. »

Si la majorité des propriétaires (les deux tiers environ) est composée d'hindous, il en va tout autrement chez les paysans. Les paysans musulmans sont près de deux fois plus nombreux que les paysans hindous. Sur un nombre total de 36.404.801 paysans (avec leurs dépendants), les musulmans sont 22.419.887 et les hindous 13.075.915. La proportion est encore plus forte dans le Bengale oriental où se trouvent plus de la moitié des musulmans.

Ici, les musulmans sont au nombre de 13.384.538, et les hindous de 5.452.855 (autrement dit les musulmans sont presque trois fois plus nombreux que les hindous), et comme la proportion des mahométans dans les villes est beaucoup plus faible, il est évident que presque tous vivent au village.

Dans le Bengale britannique, les fermes des paysans sont de 2 acres 2 en moyenne, ce qui ne peut occuper un homme plus de 150 jours par an (1).

»

(1) *Rapport sur le recensement*, p. 256.

C'est le domaine moyen le plus petit de toutes les provinces. Dans le Bengale oriental, il y a à peu près trois fois plus de paysans mahométans que d'hindous, les fermes doivent être encore plus petites. La classe paysanne du Bengale doit entretenir toute une longue échelle de propriétaires — souvent plus de douze superposés — intermédiaires entre le Zamindar qui paye l'impôt au Gouvernement et le cultivateur réel (1).

C'est tout particulièrement le cas dans le Bakarganj (district du Bengale oriental). Le nombre des propriétaires s'est accru de 9 p. 100 en 1911 et 1921. Au cours de la période 1901-1911, l'accroissement avait été de 23 p. 100 (2).

L'augmentation du nombre des propriétaires indique le rétrécissement des domaines.

Le paysan bengali est le plus accablé de fermages de tous les paysans indiens. Voici un passage de *Government of India Revenue policy* où Lord Curzon est obligé d'avouer le sort pitoyable du paysan du Bengale (3).

« En ce qui concerne la situation des cultivateurs du Bengale, qui sont fermiers des propriétaires institués comme classe par le Gouvernement Britannique au siècle dernier, il y a encore moins de raisons de penser qu'avec le Permanent Settlement leur position a évolué vers un état de confort et de prospérité exceptionnels. C'est précisément parce que ce ne fut pas le cas, et que, loin d'être généreusement traité par les Zamindars, le cultivateur bengali était écrasé par les loyers, appauvri et opprimé, que le Gouvernement de l'Inde s'est senti obligé d'intervenir en sa faveur et, par une série de mesures législatives, commençant par le Bengal Tenancy Act de 1859, et aboutissant à la loi de 1885, de le placer dans une situation plus saine, dont il bénéficie actuellement. »

Depuis que les lignes ci-dessus furent écrites, il s'est produit peu de changement. Dans son livre, publié tout récemment, M. Sarkar dit (p 75):

« Dans l'Inde, le fermage était établi par la coutume (et non

(1) *Rapport sur le recensement.*

(2) *Rapport sur le recensement.*

(3) *Government of India Revenue policy*, p. 6.

par la competition entre les ryots) a Pepoque pre-britannique, ainsi que pendant pres de deux generations apres le Permanent Settlement, en partie pour la meme raison, mais surtout a cause du peu de densite de la population. A ces epoques troubles, un proprietaire avait souvent besoin de recourir a ses sujets pour le defendre ; il avait donc interet a avoir un groupe nombreux et puissant de fermiers. Beaucoup de bonnes terres restaient incultes et les proprietaires rivalisaient entre eux pour attirer les cultivateurs. Mais, au cours des cinquante dernieres annees, l'accroissement de la population a fait naitre la situation opposee, et nous voyons maintenant des paysans mourir de faim se disputer la terre et offrir des fermages ecrasants pour s'assurer simplement les moyens de vivre. »

Independamment de son fermage, le paysan bengali doit verser une partie de son produit au receveur des fermages, mal paye par le zamindar el qui vit, en general, des sommes extorquees aux paysans.

Le nombre des agents des proprietaires est de 133.175, parmi lesquels les hindous sont cinqfois plus nombreux que les musulmans (110.579 hindous contre seulement 22.356 musulmans).

Dans le Bengale oriental, ou il n'y a pratiquement pas de zamindars musulmans, il est evident que les receveurs des fermages sont egale-ment hindous. Il est rare, en effet, qu'un hindou emploie un agent musulman.

Dans la majorite des cas, dans cette region, les petits proprietaires n'ont pas recours a des receveurs ; ils perçoivent leurs fermages eux-memes (1).

Comme celui des autres provinces, le paysan du Bengale est endette. La dette moyenne par famille paysanne est de 160 roupies. Les preteurs sont hindous (2).

D'ailleurs, souvent les proprietaires exercent en meme temps la profession de preteurs. Par suite, les paysans du Bengale oriental etant musulmans et les preteurs et proprietaires hindous, cette coincidence des differences de religion dans les camps opposes est loin d'etre heureuse

(1) *Rapport sur le recensement*, 1921, vol. 1, p. 243.

(2) MAHAWARI et CHIBTTI, p. 267. JATHAR et BERI.

1° L'oppression et l'exploitation font naître la haine, et la haine se r,sout enluttés violentes de la part des opprimés cherchant à se libérer; jusqu'à ce qu'arrive le moment historique fatal à l'exploiteur règne un état de tension accompagnée de conflits violents. Écrasé sous le poids des fermages, disgracié, expulsé de sa ferme, le paysan attend souvent le jour où il pourra donner cours à ses sentiments et se venger de cet homme qu'il considère comme la cause de ses souffrances. S'il arrive qu'il ait été le propriétaire de la terre qu'il cultive maintenant comme simple fermier du maître qui l'a dépossédé pour le paiement d'une dette héritée, ou d'une dette contractée par lui, la haine contre l'adversaire s'en trouve encore accentuée.

2° Si les deux classes opposées pratiquent la même religion, cette dernière vient en aide à la classe exploitante :

« Resigne-toi, c'est la volonté du bon Dieu. » Pendant quelque temps, l'exploité écoute ce saint oracle. Mais le désir de vivre est plus fort que l'innocent appel du prêtre, la conscience de l'exploité s'éveille et il se produit une explosion. Ceci explique pourquoi il y a moins de conflits dans la population lorsque le paysan et le propriétaire ou le prêteur vont au même temple, ou s'assemblent dans la même mosquée.

3° Au contraire, lorsque l'exploiteur et les classes exploitées se trouvent dans des camps religieux différents, la situation change du tout au tout. Dans ce cas, les deux parties font journellement appel à leurs coreligionnaires respectifs, et la querelle prend une tournure religieuse. La foi en la vérité unique de sa religion, la dénonciation des autres, rendent plus bruyant l'appel de Testomac et font paraître les souffrances plus aiguës et plus insupportables. Les exploités sanctifient leur bataille par des cris de guerre religieux. C'est ce qui explique pourquoi dans l'Inde, où la différence de classes coïncide avec la différence de religion, les conflits sont si fréquents et prennent une tournure religieuse, se transforment en une confessionnelle.

4° Les liens du sang, de tribu ou de race servent souvent à masquer pour quelque temps l'oppression. C'est le cas dans les villages collectifs de famille du Pendjab et du Baluchistan où les zamindars et les fermiers, appartiennent à la même tribu.

Dans l'Inde, les mariages mixtes entre hindous et musulmans n'existent pas (de même qu'en Europe, les catholiques ne peuvent épouser les non-catholiques).

En conséquence, il n'y a entre eux aucun lien de sang. Sans doute, la majorité des musulmans sont des hindous convertis. Mais en quittant l'hindouisme, ils ont abandonné en même temps leurs parents.

Le conflit entre hindous et mahométans dans les villages a ses répercussions dans les villes, les villes et villages étant en contact perpétuel.

Parlant des ouvriers des villes, la Royal Commission on Labour dit : « Un grand nombre ont encore des membres de leurs familles au village, et ces derniers peuvent tirer leur revenu de travaux agricoles. Il arrive que des membres de la même famille se relèvent successivement dans les emplois de l'usine. Même lorsque les ouvriers habitent avec leurs familles dans la région des usines, la plupart d'entre eux considèrent un certain village comme leur pays, et font tout leur possible pour maintenir le contact avec lui. » Aussi, lorsque l'on pense que les propriétaires résident dans les villes, on comprend pourquoi, à Ghittagong (ville du Bengale oriental), les conflits religieux entre hindous et musulmans se produisent si souvent. Il y a évidemment encore, dans le cas des villes, d'autres éléments dont nous parlerons plus loin au cours de notre analyse.

Dans les Provinces Unies, la situation est dans certaines régions inversée de celle du Bengale.

Sur une population totale de 46.510.608 habitants, 6.724.967 seulement sont musulmans, et les autres sont pour la plupart des hindous.

Les paysans et leurs dépendants sont au nombre de 34.733.710, sur lesquels 2.390.891 seulement sont musulmans et les autres surtout hindous. Le nombre total des propriétaires est de 818.437, dont un quart, soit 225.734, sont musulmans, les autres étant hindous.

Nous voyons que les propriétaires sont surtout hindous dans l'ensemble des provinces. Il arrive que, dans certains cas, des propriétaires musulmans aient des fermiers hindous, et, dans d'autres, les deux.

C'est le premier cas qui est le plus général à Oude, où les Talukdars (ou grands propriétaires) sont pour la plupart des musulmans, et le

second, dans la partie ouest de la province, a Amroha, par exemple (localité dans le voisinage du district d'Aligarh). Ici, les paysans sont hindous et musulmans, mais les propriétaires sont des musulmans.

Nous avons déjà observé que lorsque les camps antagonistes du village pratiquent la même religion, cette dernière aide dans une large mesure à pacifier le paysan en révolte contre le propriétaire, son coreligionnaire. Il peut même arriver qu'il y ait des liens de sang entre les deux. Et lorsque ces deux facteurs ne viennent pas en aide au propriétaire, la révolte du paysan ne perd pas son caractère économique réel. Ce n'est que dans le cas opposé qu'elle prend une tournure religieuse.

Dans le village de Rhatvaria (district d'Allahabad), un propriétaire musulman, Zavad Mian allait percevoir ses fermages de ses fermiers hindous. Les paysans refusèrent de payer et attaquèrent le propriétaire et ses domestiques.

Le propriétaire fit feu de son revolver. Il fut attaqué par les villageois, tous hindous, et tué avec ses six hommes. Tout récemment, le tribunal vient de condamner à la déportation à vie quarante-cinq paysans accusés du meurtre. L'affaire ici est purement économique. Un propriétaire rapace, d'un côté, et les paysans surtaxés de l'autre. Il en est encore résulté une affaire indo-musulmane, et *rinqilab*, commentant la décision du juge, dit : « Nous avons rendu les hindous du Congrès responsables de ce terrible événement lorsqu'il s'est produit » (*Inqilab*, 13 janvier 1933).

CHAPITRE II. — 2° PAKTIK.

C. — Cachemire.

Prenons un autre exemple : dans un État, afin de montrer comment l'antagonisme des classes se manifeste sous la forme d'un conflit religieux entre hindous et musulmans.

Dans les États, les paysans vivent dans une situation bien plus mauvaise que dans l'Inde britannique, et nous donnons plus loin des lignes de Briggs qui l'attestent. Reconnaissons, d'ailleurs, que, depuis très peu

de temps, l'attitude britannique envers les États s'est modifiée ; elle n'est plus orientée vers la perspective d'une annexion, car il est devenu, maintenant, plus aisé de gouverner par l'intermédiaire des princes qui, songeant à leur sécurité personnelle, sont disposés à aider la Grande-Bretagne à résister au mouvement d'émancipation nationale, mouvement qui, tendant à démocratiser les institutions de l'Inde anglaise tout entière, gagne aussi les États, où il met en péril la tranquillité des princes. La politique suivie par l'Angleterre dans les États n'est donc plus tournée vers l'idée d'annexion. Cette réflexion faite, certains passages de Briggs demeurent très intéressants. Il dit :

« Supposons un instant qu'il y ait un prince vertueux à Haiderabad. Mysore, Nagpour, ou, dans l'Inde centrale. Supposons qu'il soit résolu à réformer les abus des gouvernements modernes et à revenir aux lois de ses ancêtres, à ce bon vieux temps où le roi ne demandait que le douzième, le dixième, le huitième, ou même le sixième du produit.

« Supposons que ce prince reste fidèle à ce système pendant vingt ou trente ans, ou pendant toute période suffisante pour inspirer confiance à ses voisins, et supposons maintenant que nous nous trouvions entraînés dans une guerre avec lui, alliée peut-être à d'autres personnes poursuivant le même plan. N'est-il pas probable que nos propres sujets désireraient être placés sous son autorité en vue de recueillir les mêmes avantages ? Que deviendrait alors la fidélité de notre armée indigène ? Nous faisons cette supposition pour montrer seulement que notre empire dans l'Inde ne dépend que des avantages que nous pouvons assurer à nos sujets par rapport aux États indigènes.

« Nous ne nous rappelons pas suffisamment cela. Nous agissons comme si notre puissance était fondée sur une base surnaturelle qu'aucun événement humain ne puisse ébranler, mais, en réalité, toute notre force réside dans le contraste que fait notre Gouvernement avec la tyrannie de nos voisins. Nous avons plus de raisons de redouter la proximité de puissances bonnes et vertueuses que celle de surnaturelles, si puissantes fussent-elles. La domination sage et douce de Nana Farnevis a résisté à notre puissance pendant huit ans, et nous n'avons rencontré que défaites dans la longue guerre menée contre lui de 1775 à 1784, tandis qu'en moins

de huit mois, le menie État, aux mains de *Baji Rao*, prince impopulaire et sans principes, fut souniis, et la grande coalition formee centre nous fut dissoute. Huit petits mois suffirent, je Tai dit, pour le chasser de son pays et de ses sujets, qui nous recurent a bras ouverts. »

L'État de Gachemire est Fun des deux principaux États indigenes de Tlnde (l'autre etant Haiderabad). Il se compose de trois provinces Cachemire proprement dit, Jamnn et Ladakh. Il fait partie du roy,ume de Ranjit Singh. Apres la seconde guerre des sikhs, en 1846, ou le Pendjab perdit son independance et tomba sous la domination britannique, le Gachemire fut donne a Gulab Singh, qui avait trahi la cause de son pays et avait aide l'Angleterre. Il paya a PAngleterre 1.500.000 L. st. pour les territoires et les habitants du Cachemire.

Les habitants du Gachemire sont en majorite musulmans. Sur une population totale de 3.320.518, il y en a 2.548.514, soit 76 p. 100.

Les hindous sout au nombre de 693.770 et les bouddhistes de 37.635.

La classe paysanne du Gachemire est presque purement mahometane. Les proprietaires sont presque tous pandits. Dans tout l'État, le nombre des proprietaires de religion musulmane est presque trois fois moindre que celui des proprietaires hindous. Sur le total de proprietaires inscrits au recensement, 7.802 etaient hindous, et 4.394 musulmans.

Il en resulte que le nombre des proprietaires musulmans est insignifiant dans le Gachemire ; d'autre part ce ne sont generalement pas de gros proprietaires. Les paysans de la province de Cachemire, en particulier, et de tout l'etat de Gachemire en general ont mene longtemps une vie pitoyable. Non seulement il y avait des exactions de toute sorte, mais les gens etaient traites jusque tout recemment comme de simples betes de somme. Ils vivaient sous une sorte de *Begar* regime arbitraire oil tout fonctionnaire etait autorise a requerir de la main-d'ceuvre ou des marchandises gratuitement dans les villages. N'ayant aucune securite de propriete assuree, les habitants n'avaient rien qui pdt stimulerleur effort, et avec Tabsence de toute securite d'existence, il ne leur restait plus rien de l'iikdependance des homines libres ».

Mais un decret recent du rajah a condamne cet aijps. Le passage ci-dessus est emprunte a [*Encyclopaedia Britannica* : mais il

sornble bien pourtant que les abus dispams jusqu'4 present sont fort peu nombreux. L'auteur a rencontre un temoin de ce qui se passe dans le pays.

Bien que Timpdt d'État soil egal au tiers du produit de la r,colte, cette limite est rarement observee par les proprietaires.

Jacquemont, que nous avons deja presente au lecteur en parlant de Pindustrie des chiles, declare au sujet du sort miserable des paysans du Gachemire (il fatit se rappeler qu'il parlait des paysans de la province de Gachemire, parce que au temps de Ranjit Singh (a l'epoque ou il visita le pays) le Jammu n'etait pas encore une dependance de Cachemire) (1):

« Les fermiers generaux ont plusieurs agents dans chaque Pergonnah de leurs recettes, et dans chaque village, dans chaque hameau un agent de rang le plus humble. C'est toujours *un scribe hindou ou Pundette* (2).

« Get homine mange une poule tous les jours, aux frais de ses admi-nistres, qui en elevent beaucoup mais n'en mangent guere. Il saisit tous leurs produits, leur laissant le strict necessaire pour subsister, souvent moins que le necessaire. Ce caractere est abominable. Il ost execre des paysans qui sont tous musulmans. Chaque annee, poussees au desesper, les habitants de chaque village se defont de leur Pundelte et s'enfuient. On pend tous ceux que Ton saisit, et Ton detruit entierement le village. Tuer un Pundette, c'est aux yeux des sikhs une aussi grande abomination presque que de tuer un boeuf. Le detail de comptabilite est immense. Chacun des fermiers Gunoche comme Gunoche Pundette entrelie a la ville une armee dc commis occupes du matin an soir a tenir les ecriturès de la ferme. »

Le lecteur sera peut-etre etonne d'apprendre que depuis que Jacquemont ecrivit les lignes ci-dessus, autrement dit depuis un demi-siecle, il n'y a pas eu de changement appreciable dans la situation des paysans. Mais au cours de cette periode, la classe paysanne de cette region, qui etait reputee dans le reste de l'Inde pour sa léchete, resultat de son exploitation et de son oppression, est devenue consciente.

En 1921, les paysans de la province de Gachemire se sont souleves, et

(1) JACQUEMONT, Vol. III, p. 283.

(2) **Pandit.**

(a Petonnement general) attaquerent les proprietaires et pr,teurshindous, et brftlerent leurs maisons, et tâtâk dut faire intervenir ses troupes; en vain, d'ailleurs. Les troupes britanniques vinrent etaide du Maharaja, el « Tordre » fut retabli. La rebellion des paysans n'avait rien a voir avec la religion. Un conflit de classes, entre les paysans opprimes et surtaxes, et le proprietaire exploiteur, avait degenere en conflit entre hindous et musulmans, en question de fanatisme religieux.

Au sujet de cette rebellion paysanne dans le Gachemire, le *Times* de Londres, ecrit (3 nov. 1931, p. 8):

« Un autre element du probleme, c'est le prateur. Malgre la progresion du mouvement cooperatif, un nombre tres considerable de paysans est encore tributaire de cette source indesirable de credit et est constamment endette. Assailli par les creances et l'adversite, excite par des conseillers irreflechis, le peuple est dans bien des cas devenu violent, a defie les percepteurs des taxes, mis a sac les maisons des usuriers, frappe et meme assassine le proprietaire. »

Or, quel sera le resultat de toute cette rebellion oil plus d'un etre humain a perdu la vie? Adoucira-t-elle le sort de la classe paysanne, on sera-t-elle utilisee par les parties interessees pour en tirer parti ?

GHAPITKE II. — 2^e PARTIE.

D.—Alwar.

LE CONFLIT INDO-MUSULMAN ET L'ETAT D'ALWAR

Un autre exemple de la fagon dorit un conflit de classe entre les exploiteurs et les exploites devient un conflit indo-musulman a ete fourrii tout recemment par Tetat d'Alwar. G'est un tout petit etat d'une superficic de 3 141 milles carres. Il appartient a un Rajah hindou dont les anc,tres firent cause commune avec les Anglais contre les Mahrattas. Sa population est de 707.154 habitants (1921) et se compose surtout de paysans lourdement taxes.

Il arrive quelquefois quo le rajah leve l'impdl trois ans en avancepour

se construire des palais, aiors que son peuple vit dans des huttes, et les agents du fisc, qui sont presque tous hindous tirent le maximum de leur profession. En outre, il y a le preteur, qui est 6galement hindou.

La paysannerie est mixte, hindous et musulmans. Elle tient ses terres, soit directement de l'État comme propriétaires cultivants et paye l'impôt foncier, soit des propriétaires, tous hindous, et paye les fermages.

Les impôts et les fermages payés par les paysans d'Achvar sont bien plus élevés que ceux payés par les paysans du territoire britannique. Indépendamment de l'impôt ou du fermage, les paysans sont obligés de payer les taxes de pâturage s'ils vivent dans le voisinage d'une chasse ou d'une forêt, et que leurs bestiaux paissent ou non, d'ailleurs. Les taxes de Murage sont lourdes : elles varient de 1 à 4 roupies par tête de bétail.

Les propriétaires reçoivent les fermages autant qu'il leur plaît si les prix du marché s'élèvent. Au contraire, si les prix baissent, les loyers ne changent pas. En outre, il faut citer les exactions des agents du fisc ou des agents des propriétaires. Pour payer ces taxes illégales, certains paysans sont obligés de voler ou d'emprunter.

Le rajah est le propriétaire de la terre ; il en affecte les revenus aux rajputs hindous, et, comme ces bénéficiaires changent, les paysans passent d'un maître à l'autre comme des moulons. Le nouveau maître fixe son fermage à sa guise, et fait payer les paysans.

Il y a sept ans, il s'est produit des démonstrations contre les taxations exagérées. C'est ce que Ton a appelé la rébellion de Nernoochina. Les chefs de ces démonstrations étaient les propriétaires cultivants hindous. Le mouvement échoua, mais la cause du conflit est restée intacte.

L'an dernier, environ 2.000 paysans d'Achvar, tous musulmans, émigrèrent vers Delhi pour protester contre l'exces des impôts.

La question des paysans émigrants fit l'objet de discussions dans la presse indienne. Au lieu de présenter la question comme un conflit entre les paysans et les propriétaires, la presse se divisa. Les journaux hindous soutinrent les autorités de l'État, tandis que les musulmans défendaient la cause des émigrants. Les autorités de l'État ne modifieront point leur politique fiscale.

Il y a environ un mois, les paysans d'Ahvar refuserent de payer leur impôt « s'il n'était pas réduit au niveau de celui payé dans le territoire britannique limitrophe ». Le refus de payer les taxes se transforma en révolte ouverte. Des boutiques furent pillées et des préteurs (hindous) furent assassinés. La révolte prit un caractère religieux. Des temples furent profanés, et des idoles détruites. Des troupes de l'État envoyées pour réprimer la révolte furent vaincues par les paysans. Les renforts expédiés tuèrent plus de 100 paysans (d'après certains, il y eut environ 250 morts). Les troupes britanniques entrèrent sur le territoire de l'État et rétablirent « l'ordre ». Un fonctionnaire britannique est nommé chef de l'Administration des Finances.

Nous reproduisons ci-dessous le télégramme du *Times* (1) :

« Il y aurait 80.000 Meos (membres d'une tribu musulmane des plus puissantes) en révolte contre l'État d'Ahvar où le refus des villageois Meo de payer les taxes a fait que leurs griefs aient été entendus. Il semble avoir dégénéré en attaques contre les préteurs et cultivateurs hindous qui ne sympathisent pas avec leur agitation.

« Le centre des troubles est Govindgarh, sur les collines, à 20 miles de la ville d'Ahvar. Il paraît que depuis jeudi des vingtaines de maisons de Govindgarh ont été brûlées, et leurs propriétés valant 10.000 L. st. ont été pillées, les victimes étaient surtout des Mahajans (préteurs hindous) qui, les sociétés coopératives n'existant pas dans l'État d'Alwar, constituent les seuls intermédiaires financiers. Dans les districts de Tyara et de Ramgarh, se sont aussi produits les pillages et les incendies.

« Le Darbar de l'État possédait 500 hommes de troupes dans la région, mais on sait que toutes les forces de l'État disponibles sont insuffisantes. Les difficultés se trouvent accrues du fait que, dans la mesure du possible, les Meos coupent les communications.

« Par exemple, six camions de troupes revenant de Govindgarh avec des soldats grièvement blessés et des prisonniers trouvèrent vingt milles de routes barrées de troncs d'arbres et de fûts. Le retrait temporaire de ces troupes fit renaître les pillages. Des fusils de fabrication locale, des épées, des hachettes et des leviers ont été saisis par les troupes sur des

(1) *Times*, lundi 9 Janvier 1935.

Meos, qui, confiants dans leur superiorite numerique et leur excellente organisation, n'hesitent pas a livrer aux troupes une guerre de guerillas. »

« Le 10 Janvier 1933.

<c Un detachement des Kumoon Rifles, un detachement de meme force a peu pres (400 hommes) du Central Indian Horse, et une section du Royal Tank Corps seraient en partie campes a Forozepurjhirka, ou en route vers Alwar. Les Meos (musulmans) ont 7 morts et 6 blesses. Plus de 80 Meos tues. Ils ont decide d'emigrer vers PInde britannique. »

Dans Pintervalle, les Meos avaient brise Pidole dans le temple de Shiva (1), dechire le Ramayana (Tun des livres sacres) et attache unprfttre lataké en bas a un arbre. Le rapport du Durbar conclut a une agitation exterieure.

Voici a ce sujet la traduction d'un article d'un journal musulman :

« Il est extremement regrettable que la presse hindoue, de meme que dans le cas du Cachemire, ne veuille pas voir les moyens d'ameliorer la situation a Alwar. Au lieu de desirer une amelioration de la situation, il semble qu'ils (les journaux hindous) cherchent a rendre les choses encore pires. Ils veulent, semble-t-il, que les autorites de i'Etatemploient la force impitoyablement contre les musulmans pour les ecraser... Dams le cas du Cachemire egalemt, les hindous avaient donne le meme conseil a la cour du Cachemire el aux autorites de l'État. Les memes hindous protestent contre toute espece de repression gouvernementale dans PInde britannique, mais lorsqu'il s'agit d'un etat hindou et de ses sujets musulmans, la repression leur apparait une chose n,cessaire et ils la pre-conisent nuit et jour. Inutile de se plaindre de cette attitude de la presse hindoue : ce serait en vain. Et Pattitude hostile des hindous est deveriue depuis longtemps irremediable. Mais la politique de repression a-t-elle jamais reussi ?

« La seule chose a faire dans ce cas est de faire disparaitre les reels griefs des (paysans) le plus tét possible. Les sujets de i'Étatdoivent etre debarrasses b;entat de toutes leurs souffrances dues a Pimpdt.

(1) La presse indigene dement que l'idole ait t'te brisee et le Ratnayana profane.

GHAPITRE III

LES INTELLECTUELS INDIENS

Le xvi^e siecle vit la renaissance des etudes dans THindoustan sous le regne d'Akbar le Grand.

Ge monarque, dont le regne constitue Tune des pages les plus brillantes de l'histoire de l'Inde, non seulement encouragea (comme nous l'avons vu) Tindustrie, mais encore n'epargna aucune peine pour developper Tactivite intellectuelle de ses compatriotes.

Sa capitalefutla residence d'ecrivains, poetes, historiens, philosophes, peintres, musiciens et chanteurs de son temps.

Il constitua sa fameuse *Ibddat Khana*, sorte d'Academie des Sciences ou il invitaitles docteurs, gens de loi, theologiens (Sannis. Shias, Brahmanes, Jains, Bouddhistes, Charbaks, Chretiens, Juifs, Zoroastriens, etc.), a participer en sa presence a des discussions sur de profondes questions scientifiques, les curiosites de l'histoire, les merveilles de la nature. Il recompensait ceux que l'Assemblee declarait les plus dignes en leur donnant des poignees d'ashrafis et de roupies. Ceux qui participaient aux discussions, mais ne parvenaient point a convaincre Tassistance recevaient egalement des sommes d'argent par poignees le vendredi matin. Les discussions duraient parfois jusqu'au dela de minuit, et parfois jusqu'au matin, ou TAssemblee elait dissoute par l'Empereur, son president.

Il ressuscita la litterature sanscrite, ordonna latraduction de plusieurs ouvragessanscrits eri persanet en hindoustani, par exemple : *Ramayana*,

Mahabharata, *Atharvavdda*, *Sallavati*, *Tajik* (traite d'astronomie), *Harivansa* et *Pantchatantra*, etc., etc. (1).

Un grand nombre d'ouvrages arabes furent également traduits en hindoustani et en persan, par exemple, le *Majma ul Buldan* (ouvrage géographique en arabe).

L'Empereur était un grand amateur de livres. Il possédait une importante bibliothèque d'auteurs connus de son temps. Felzi, seul, avait environ 4.600 volumes. Certains d'entre eux étaient magnifiquement copiés avec un soin et à des frais extravagants. Dans le nombre, il y avait des ouvrages de médecine, astrologie, musique, philologie, philosophie, astronomie, géométrie, traditions, théologie et droit. À la mort de Feizi, ses livres furent transférés dans la bibliothèque de l'Empereur. Les volumes de la bibliothèque étaient bien disposés et classés. Des artistes ingénieux étaient employés pour orner la marge des livres et les bâtiments de la bibliothèque étaient l'objet de grands soins.

Les plus éminents poètes et savants du règne d'Akbar furent :

1^{er} Amir Mir Taqi Gherifi; 2^o Mulla Sayad Samarqandi ;

3^o Cheik Abul Fa'al; 4^o Mulla Ala ud Din Hindi;

5^o Mulla Siddiq Halvai ; 6^o Mirza Muflis; 7^o Hafiz Tashkandi;

8^o Mulla Abul Sultdnpuri; 9^o Cheih Abul Nabi Dehlvi;

10^o Qazi Jalal ud Din Hindi, etc., etc.

Les historiens citent encore 85 autres noms.

En ce qui concerne les beaux-arts, Akbar établit une galérie de peinture pour que les peintres puissent se réunir et se consacrer à leur art. Toutes les semaines, ses daroghas ou gardiens lui apportaient les travaux de chaque artiste, et il les récompensait en leur donnant des primes et une augmentation de leurs salaires.

Mir Sayyad Ali Tabrizi, Khaja Abdul Samad, Deswant, Basawan Kesu Lai et une douzaine d'autres peintres bien connus étaient attachés à sa cour.

La musique reçut un encouragement spécial sous le règne d'Akbar. Le chanteur Mian Tansen, au renom mondial, dont la tombe est un lieu de

(1) Cf. NARINDRA NATH LAW, *Promotion of Learning in India*, p. 147-150.

pelerinage pour tous les musiciens indiens, etait un chanteur a la cour d'Akbar. Outre lui, il y avait une vingtaine de chanteurs a la cour.

Akbar n'encourageait pas seulement le chant, mais aussi la musique. Il y avait a sa cour treize musiciens jouant d'instruments differents.

Akbar developpa Tart de la calligraphic, si necessaire pour les manuscrits. Il ameliora le systeme d'education publique de THindoustan et ouvrit des ecoles et des colleges. Abulfazl tire orgueil du fait : « Toutes les nations civilisees ont des ecoles pour Teducation de la jeunesse, mais THindoustan est particulierement fameux par ses seminaires (1). »

On y enseignait les matieres suivantes : morale, arithmetique, comptabilite, agriculture, geometrie, economic politique, art de gouverner, physique, logique, philosophic naturelle, mathematiques pures, enseignement religieux et histoire. Un grand college fut fonde par Akbar a Fatehpur Sikri, dans les colliries, comme peu en ont vu a Agra, il y avait plusieurs medresses ou venaient enseigner des professeurs etrangers,

En outre, il y avait un systeme d'etudes superieures poursuivies par les etudiants au domicile des savants et sous leur direction. Tous les colleges et ecoles avaient leurs fonds, soit fournis directement par le Tresor, soit octroyes sous la forme d'impats specialernent affectes a eux.

Les savants recevaient des traitements et uiie remuneration genereuse de l'État, et ils ne dernandaient aucune sorte de droits aux etudiants qui habitaient chez eux et beneficiaient d'une pension gratuite.

L'exemple d'Akbar fut suivi par les nobles et les gens riches des classes moyennes. Ces derniers rivalisaient dans la fondation de colleges et d'ecoles et dans Toctroi de faveurs aux savants.

Djehangir suivit les traces de son pere. Mais il s'interessait surtout a la peinture.

Son nom est reste attache a un reglement qu'il promulgua dans toutes ses possessions, et en vcrtu duquel les biens de tout voyageur aise et riche qui mourait sans laisser d'heritier seraient utilises pour construire et reparer les ecoles. Il semble que Djehangir ait introduit a Tepoque Tenseignement professionnel, car *les habitants d'igra se distinguent dans l'acquisition des metiers* et la recherche de la science.

(1) Cf. LAW, p. 161.

Djehangir etait un grand collectionneur de livres, et il continua a enrichir le tresor d'Akbar, en y apportant ses collections anterieures. M. Martin dit : « Les collectionneurs se plaignent des prix qui leur sont demandes pour des manuscrits persans, et cependant les plus eleves que Ton paye actuellement sont faibles en comparaison des sommes qu'ilsont coute a leurs anciens possesseurs. Le manuscrit pour lequel Djehangir versa 3.000 roupies d'or — soit 10.000 livres sterling— n'atteindrait pas 2.000 livres a une vente a Paris de nos jours. Il resulte de calculs que j'ai faits, que des miniatures de Behzad (le fameux peintre persan) valaient des centaines de livres chacune, et que certains de ses manuscrits valaient dix fois plus qu'aujourd'hui. Il y a quelques dizaines d'annees, lorsqu'il existait des bibliophiles en Orient, on y payait des prix plus eleves qu'actuellement a Londres ou a Paris. Au cours des siecles suivants, le meme engouement pour les vieux livres persista, et on les paya a des prix ridicules, aussi eleves en proportion que ceux que payent les Americains de nos jours pour des Rembrandt et des Van Dyck (1). »

Mais Djehangir encouragea specialement la peinture. Le plus grand peintre de son temps fut Abul Hasan, qui offrit a l'Empereur un tableau de sa cour. Les peintres indiens elonnerent Sir Thomas Roe, en faisant six reproductions d'un tableau qu'il avait offert a l'Empereur. Il lui fut difficile de distinguer l'original des reproductions.

Shah Djehan, qui succeda a Djehangir, fonda un college imperial a Delhi. Il favorisa la musique, etant lui-meme chanteur. Il encouragea l'architecture. Le Taj Mahal, construit par lui, reste un temoignage imperissable de son gout architectural.

Aurangzeb encouragea l'agriculture, fonda d'innombrables colleges et ecoles. Pendant son regne, l'education tomba un peu sous l'influence du clerge. Les historiens anglais insistent tout specialement sur sa « bigoterie ». Qu'il ait ete un musulman orthodoxe, cela nefait pas de doute. Il menait une vie tres simple. Il n'utilisait pas les impots de l'Etat pour couvrir ses depenses personnelles. Il vivait du produit de la vente du Goran, transcrit par lui-meme. Au moment de sa mort, il restait 305 rou-

(1) *Masters' Miniature Painting and Painters of Persia, India and Turkey*, vol. I, p. 58.

pies dans sa bourse. Il encouragea l'islam, mais cela ne signifie pas qu'il persecuta les autres religions. S'il combattit les Mahrattas, qui etaient hindous, il dispute egalement par les armes le pouvoir a ses propres freres.

Au cours du regne de Mohammed Shah, c'est l'astronomie qui regut un encouragement particulier. Mohammed Shah construisit des observatoires a Jaipour, Ujjain, Muttra, Benares et Delhi. D'apres les observations qui y furent faites, furent etablies par Mirza Khair Ullah el Cheik Mohammed Muhaddes, sous la direction de .Jai Singh, les tables astronomiques connues sous le nom de « Mohammed Shahi ». A l'observatoire de Delhi existe un grand cadran equatorial qui, en raison de sa precision et de sa grandeur, fut appele Samrat Jantra par Jai Singh lui-meme.

Mais l'Hindoustan subit pendant son regne le plus irreparable dommage du fait de la perte de la bibliotheque imperiale. Elle fut enlevee par Nadir Shah, qui ravagea l'Inde sous le regne de Mohammed Shah. Par une ironie du sort, certains des livres precieux qu'elle contenait furent vendus par la suite a des prix ridiculement bas.

La perte de la bibliotheque imperiale porta un coup severe aux arts et aux sciences. Les hommes d'etude furent prives de plus d'un manuscrit rare. Il semble que Mohammed Shah ait tente de reconstituer une collection de livres, mais tout ce qui avait ete accumule au prix de millions d'ashrafis au cours des deux derniers siecles ne pouvait etre recree dans son regne de quelques annees, d'autant plus que son Tresor etait saigne a blanc par Nadir et ses officiers Kizilbash.

Au milieu du xviii^e siecle, les institutions d'education fondees par Akbar et developpees par ses successeurs subirent une decadence rapide. Le systeme n'etait pas ideal.

Les institutions sociales correspondent aux grandes successes de revolution humaine. L'une apres l'autre, la societe les rejette comme de vieux vetements. Mais avant de s'en debarrasser, le groupe social en constante evolution produit les germes ou les fondements des nouvelles. Tout comme les institutions d'enseignement du moyen Age un peu partout, le systeme d'Akbar etait adapte au degre de revolution de la societe indienne de son temps. C'est sur cette base que devait se developper le

systeme moderne. C'etait la tache de la bourgeoisie indienne et du Gouvernement national constitue par elle.

Le systeme d'Akbar etait defectueux. Il attachait une importance exageree au respect dft au maitre. L'eleve etait fait a l'image de son professeur, et ce d'autant plus qu'apres leur scolarite, les etudiants poursuivaient leurs etudes chez leurs maitres et qu'ils devaient lui obeir et faire preuve de deference pour tous ses gestes.

C'est peut-etre pour cette raison qu'il n'est pas sorti des institutions d'Akbar d'hommes comparables aux penseurs revolutionnaires francais. La cause en est, sans doute, dans l'anarchie politique qui regnait alors et qui peut avoir disperse les forces intellectuelles et les avoir empêchees d'etablir un programme adequat.

Quelle qu'en soit la cause, que ce soit Tune ou l'autre, ou toutes les deux a la fois, c'est cette absence de penseurs bourgeois, au milieu du XVIII^e siecle, (qui mit les classes mercantiles prosperes de l'Inde hors d'etat de s'emparer du mecanisme politique du pays, lors de la desegregation du regime semi-feodal. Non seulement ils s'en avererent incapables, mais encore ils devinrent une proie facile pour les representants de l'impérialisme britannique.

La Compagnie des Indes orientales s'occupait plus de ses placements (que de tout le reste. L'un apres l'autre, les colleges et les ecoles qui avaient ete florissants au cours des deux siecles precedents fermerent leurs portes, faute d'appui de l'Etat ou par decouragement. Au debut du XIX^e siecle, fonctionnaient encore quelques medresses, mais elles declinaient. A propos de l'education au Bengale, Hamilton dit, en 1832 : « On remarque depuis longtemps, que la science et la litterature sont en decadence constante chez les indigenes de l'Inde, et que non seulement le nombre de gens instruits, diminue, mais que le cercle des etudes, meme chez ceux qui s'y consacrent, se reduit sans cesse. Les sciences abstraites sont abandonnees, les belles-lettres negligees et aucune branche des connaissances n'est cultivee, sauf ce qui concerne les sectes et dogmes religieux particuliers et l'astrologie populaire. La consequence immediate de cet etat de choses, c'est que bien des livres precieux ne servent plus ou meme sont entierement perdus : beaucoup de gens craignent que, si le Gou-

vernement n'intervient pas d'une main paternelle, la renaissance des lettres parmi les indigenes ne devienne impossible, faute de livres et de personnes qualifiees pour les expliquer. *La principale cause de la situation actuelle de la litterature dans l'Inde doit etre recherchee dans l'absence de cet encouragement, qui lui etait autrefois accorde par les princes, les chefs et les industriels opulents sous les gouvernements indigenes.* Ces encouragements ne manquent jamais de stimuler considerablernent les etudes et les exercices litteraires, notamment dans l'Inde ou les professions intellectuelles n'ont que peu ou pas d'autre appui (1). ,

En effet, la Compagnie des Indes orientales etait trop occupee par ses operations commerciales et la question des dividendes toujours croissants. Mais il y avait encore un autre mobile a cette indifference obstinee et a cette « absence de l'encouragement a l'education autrefois accorde par les princes, les chefs et les industriels opulents sous les gouvernements indigenes ». Et M. Hamilton, dans son *East Indian Gazetteer* (2), nous donne un aperçu de ce mobile. Parlant de l'armee indienne, il dit : « Les *cipayes*, comme le reste de la population, sont parfaitement ignorants de la forme de gouvernement, de la politique de leurs maitres, de la justice de leurs guerres, *elc'est dans cette ignorance et cette apathie que, reside notre force.* » Noter les derniers mots : « C'est dans cette ignorance et cette apathie que reside notre force. » Ils signifient que la Compagnie des Indes orientales estimait qu'il y avait une necessite politique a tenir le peuple dans l'ignorance, sans compter qu'elle se souciait fort peu de toucher aux impôts de l'Inde, pour les conserver pour ses achats.

Un changement dans cette attitude de la Compagnie commença a se manifester vers 1840. « Pour la consolidation de sa domination, il etait necessaire de creer une classe de gens pouvant servir d'interpretes entre elle et le peuple que nous gouvernons, une categorie de gens, Indiens de race et de couleur, mais Anglais de goùt, d'opinions, de moralite et d'esprit » (Macaulay). Une universite fut donc fondee a Calcutta en 1854, sur le modele de l'Universite de Londres. Et a present, il existe environ 15 universites de ce type reparties sur tout le territoire de l'Inde. Jusqu'ici,

(1) *Hindoustan*, p. 96.

(2) Vol. I, p. 201.

elles constituaient les organismes d'examens pour les colleges qui leur etaient affilies, mais aujourd'hui, elles se chargent egalement dans une certaine mesure des fonctions educatives.

Mais il ne faudrait pas confondre ces universites avec celles que Ton rencontre de nos jours dans les pays europeens, parce que « l'ideal (1) des universites hindoues a ete jusqu'ici trop etroit. Il etait la copie d'un systeme d'education calcule pour reprimer l'originalite et la liberte de recherche dans les differents departements de la vie reelle. Le but reconnu par ceux qui fonderent ce systeme etait de donner une instruction occidentale aux gens, en vue de produire un type d'hommes capables de jouer le role d'intermediaires entre le Gouvernement et la masse. Us n'ont que trop bien atteint le but qu'ils s'etaient fixe. Les hommes qui forment nos universites, a de rares exceptions pres, ne peuvent reussir qu'a un travail de routine ; ils n'ont d'ailleurs pas d'autre ambition. On ne leur a jamais appris a penser par eux-mêmes. Les universites manquent a la recherche de la verite sous ses divers aspects. On donne aux etudiants l'habitude d'accepter d'autorite tout ce que les maitres et professeurs leur enseignent et de le reproduire au moment de l'examen. Le resultat a ete une disette de pensee originale — peu d'initiative de la part des etudiants. Toute impulsion creatrice est presque tuee entre eux. Aussi l'avancement des connaissances et la recherche qui devraient etre un des buts principaux de l'universite ne sont-ils pas atteints par les universites indiennes ou peut-etre dans une tres petite mesure et depuis peu ».

Mais les Universites indiennes n'etaient pas seulement « la copie d'un systeme d'education calcule pour reprimer l'originalite ». Ce qui est encore plus grave, c'est que meme la copie de ce systeme fut introduite sous une forme embryonnaire.

1° La langue anglaise fut adoptee comme moyen d'instruction. Rien n'a ete fait jusqu'a present pour preparer des manuels d'usage des colleges, rediges dans les dialectes de l'Inde, sans doute parce que « Ton pourrait admettre que les langues hindoues et musulmanes descendent doucement par degres imperceptibles dans la tombe et prennent rang parmi les langues mortes aux cotes du grec et du latin (HAMILTON) ».

(1) Cf. VICHESOU SHIVDASANI, *L'Education civique aux Indes*, p. 12.

Gette mesurc a fait obstacle au developpement de la pensee;

2° On decouragea Tetude des autres langues europeennes. L'etudiant n'eut pas acces aux oeuvres scientifiques et litteraires des autres pays avances. Son horizon s'en trouva retreci, car il etait oblige de tout voir a travers les lunettes anglaises;

3° Il n'avait guere de bons professeurs anglais. C'etaient des maitres de troisieme ordre, generalernent d'un caractere mercenaire, qui ne manifestaient a l'etudiant aucune sympathie, ni pour ses etudes, ni pour ses aspirations naturelles. Ils le surveillaient s'il pensait autrement qu'eux.

4° L'etudiant ne disposait meme pas des ouvrages anglais necessaires.

Et, par-dessus tout, meme en deiiors du college, il ne respirait pas comme un horninc libre de l'Universile de Londres. Et Pinfluence de ce fait sur le developpement intellectuel est evidente.

Mais les intellectuels sortis de ces universites etaient de bons « interpretes » et ,education qu'ils avaient recue les preparait bien a leur tache. Us etaient les Indiens « eduques, moderes et loyaux, qui out etudie avec soin les problemes et les choses de l'Inde et qui sont animes d'un sincere desir de soutenir et d'aider l'Administration britannique dans l'Inde (1) ».

Les couches superieures de cette categorie sont toujours restees fideles a leur « sincere desir ». Il leur est arrive souvent de se sentir mal a l'aise, et leurs plaintes etaient dirigees contre leurs collegues anglais qui se reservaient toujours les meilleurs postes. Mais (a quelques rares exceptions pres) leur malaise ne s'est jamais change en revolte. Et s'il s'est produit quelque changement fondamental, c'est dans les couches inferieures des intellectuels. Nous allons voir comment.

Le nombre des colleges affilies aux 15 universites indiquees plus haut etait, en 1921, de 220, avec 59.648 etudiants.

Quant aux etablissernents secondaires il y en avait en 1921, 8.812, avec 1.237.656 eleves.

L'histoire indienne que Ton apprend dans les ecoles secondaires est typique. Les etudiants preparant la ((Matriculation)) doivent se rappcler les 12 invasions de Mahmud Ghaznavi, savoir qu'il a pille Sumnath, brise

(i) M. DLTT, *Famine' nf India.*, XVII.

les idoles, et vendu ses esclaves hindous a Ghazna a un prix insignifiant ,apres son retour de l'Inde, Ce qui a ete fait au cours du regne d'Akbar estpresque entierement passe sous silence. Aurangzeb est tout particulierement signale comme ayant persecute les hindous. « Les manuels font en general ressortir les differences qui existent entre les deux coimunautes, mais ignorent en grande partie l'autre cote du tableau. C'est a peine si mention y est faite de la grande renaissance hindoue a cette periode (1). »

Alors que Guillaume, due de Normandie, apres avoir conquis l'Angleterre et s'y etre etabli, ne reste plus un etranger pour Thistorien, on n'arrive pas a cornprendre pourquoi les envahisseurs musulmans venus dans l'Inde et qui s'y sont etablis une fois pour toutes, contribuant dans une si grande mesure au developpement de la culture, y restent encore etrangers apres des siecles de residence. Les manuels sont destines a faire naitre chez l'etudiant l'impression que, depuis un temps immemorial, ses ancetres etaient sous la domination de maitres etrangers.

Par cette deformation de l'histoire, et par son introduction dans les manuels scolaires, riiistorien a prepare Ic terrain subjectif pour le conflit kindou-musulman.

Si rinde libre y est depeinte sous de si noires couleurs, la periode de la *Pu,v ttritannica* y est qualifier de « benediction celeste ». On insiste tout specialement sur l'abolition da sati, la construction des cliemins de fer, des routes et des telegraphes, mais le pauvre historien oublie de dire que l'artisanat indigene a ete detruit et les artisans persecutes par les agents de la Compagnie, et que le pays a ete agrarise d'une facon continue, pour Tappauvrissement de millions d'hommes.

Le nombre des cloves des ecoles primaires de l'Inde, en 1921, etait de 15.792 et, en 1931, il etait d'environ 9.250.

(1) V. SILLYDÉSANI, p. 22.

NOMBRE D'ENFANTS D'AGE SCOLAIRE DANS LES ECOLES INDIENNES (1)

Pays.	Années,	Enfants d'âge scolaire.	Population scolaire.	
			Nombre en milliers.	Pourcentage.
Angleterre et Galles	1920	5.931	5.199	87
Écosse	1920	780	681	87
Danemark	1921	450	414	92
Suède	1921	920	708	76
Autriche	1910	4.819	4.044	83
Inde	1921	47.000	6.000	12
Inde	1931	31.700	9.250	12

Les chiffres ci-dessus montrent :

1° Que le pourcentage des enfants à l'école primaire était le plus petit de tous les pays comparés ;

2° Qu'alors qu'en Angleterre, Galles et Écosse, 87,5 p. 100 des enfants suivaient l'école, dans l'Inde le pourcentage n'était que de 12 en 1931.

ELEVES (EN MILLIONS) DANS L'INDE EN COMPARAISON D'AUTRES PAYS (2)

Pays.	Années.	Primaire.	Secondaire.	Supérieur	Total.	Pourcentage.
France	1913	5,66	0,43	0,04	6,13	15
Belgique	1919	0,96	0,04	0,01	1,01	16
Inde	1921	6	1,60	0,70	8,30	3

Les chiffres ci-dessus montrent que le pourcentage d'élèves sur la population totale était le plus faible pour l'Inde, bien que les chiffres relatifs aux autres pays datent d'une période bien antérieure.

Sur les 4,8 p. 100 d'élèves, il y en a seulement 20.848 dans toute l'Inde tandis qu'à Paris seulement il y a 92.000 élèves (3).

Les deux tableaux ci-dessus sont instructifs :

1° Us montrent que l'attitude du régime actuel continue à être déter-

(1) DASS, *The Industrial Efficiency*, p. „H.

(2) DASS, *Industrial Efficiency of India*, p. W.

(3) DASS, p. 70.

minee (comme a l'époque de la Compagnie des Indes orientales) par la formule politique: «et c'est dans cette ignorance et cette apathie que reside notre force ».

2° Elles ont une signification toute particuliere pour qui se livre a l'etude de la sociologie. Sous les memes maitres, nous voyons que deux politiques toutes differentes sont adoptees pour l'Angleterre et pour l'Inde. Il est considere comme criminel et immoral de laisser les gens dans l'ignorance en Angleterre, mais non pas dans l'Inde, autrement dit, la conception de la morale et des buts ideaux change lorsqu'on débarque a Bombay". Pourquoi ? Parce que les interets materiels changent. En d'autres termes, la morale est modelée par les interets materiels, ou encore la morale est le reflet des interets de la classe qui gouverne une societe, la morale est un ideal de classe.

Le systeme d'education de l'Inde est defectueux et insuffisant et toute tentative visant a l'améliorer sous le regime actuel est vouée a l'echec. Les interets des dirigeants et des dirigés ne sont pas identiques sur ce point comme sur plusieurs autres.

Et ensuite ? Quel systeme d'education organiserait le peuple indien ?

Il faut bien comprendre tout d'abord que dans l'histoire, un retour en arriere est impossible. Et lorsque nous regardons vers l'avenir il est un piège que nous devons éviter. Copier le systeme europeen actuel, destine a donner la nourriture intellectuelle a une forme de societe dans laquelle quelques-uns prosperent, tandis que des millions sont nes pour travailler et souffrir, serait courir litteralement au suicide.

En tenant compte comme il convient de ses caracteristiques specifiques, l'Inde de demain aura a etabli un systeme tout nouveau d'education pour les grandes masses de sa population et a contribuer a jeter les fondations d'une culture humaine Internationale, et non plus nationale.

L'education ne s'est pas repandue d'une façon identique dans l'Inde.

Instruction chez les hindous, hommes.	12,3	p. 100
— inusultans hommes.	9	—
Chez les femmes, hindous.	1,6	—
— insultans.	0,8	—

Le has pourcentage relatif chez les musulmans provient de ce fait qu'au debut ils boycottaient les ecoles anglaises.

Les raisons en etaient politiques : il faut bien fee rappeler que la population musulmane de l'Inde libre se composait de deux classes surtout: nobles et artisans, et paysans, mais la classe inoyenne musulmane etait insignifiante. La classe moyenne, composee dos marchands et des banquiers, atait hindoue. Il y avait bien quelques commer,ants musulmans, mais ils etaient Persans. Le lecteur verra que la classe moyenne fut la premiere a s'ailier a la Gompagnie des Indes orientales. Par suite, les hindous des classes moyennes ne se sentaient empech,s par aucun prejuge d'envoyer leurs eufants dans les ecoles anglaises. Bien au contraire, il etait de leur interet d'etre les « interpretes » de Macaulay. A la chute du Gouvernement national, l'aristocratie indiennc, aussi bien hindoue que musulmane se tint a l'ecart de Tetranger. Elle esperait toujours. L'echec de la premiere revolution indienne de 1857 porta un coup aiortel a ses aspirations.

Elle echoua, parce qu'elle nj put s'assurer Tappui populaire. Son but n'etait pas d'etablir des institutions deinocratiques. Les hindous de la classe moyenne se tinrent a Tecart, restant fideles a leur vieille alliance avec l'etranger. Les paysans et artisans etaient desorganises et hesitants. Ils ne savaient quel parti prendre.

Les initiateurs du rnouvement revolutionnaire de l'Incle subirent une terrible defaitc. Certains d'entre eux eurentla inert heroique dos martyrs. DJautres emigrerent. D'autres se cachèrent. D'autres encore chercherent leur salut dans un compromis avec le maitre ctranger. Et, parmi Taristocratie musulmane, Sir Sayad Ahmad fut du nonibre. Il fonda un college,, TAnglo-Oriental-College, a Aligarh, en 1875.

C'est de ce moment que date Textension de Teducation anglaisc chez les musulmans indiens. Le college d'Aligarh fut transforine en universite, en 1920, et, jusqu'a present, l'institution a suivi la politique de collaboration avec l'Angleterre elablie par le fondatcur. Il faut dire, au credit de cette institution, que les meilleurs parmi les miisulinans out eie formes par elle. Il y a environ 641 etudiantsal'Universite. •

Dans les pays europeens, Je progres de l'instructiori a suivi le deve-

loppement industriel. C'est pour fournir de nouvelles recrues intellectuelles, comme employes et specialistes aux etablissements industriels croissants que les dirigeants de ces pays ont repandu l'education a un rythme inconnu au temps de leurs predecesseurs. De plus, ayant recemment conquis ses droits politiques, la bourgeoisie europeenne avait besoin d'intellectuels pour defendre ses interets et son nouveau code de morale.

Dans l'Inde, ce n'est pas l'industrialisation, mais l'agrarisation qui a constitue le point cardinal de la politique imperialiste. On voit donc immediatement que les avenues du travail dans les entreprises industrielles et commerciales ne sont pas ouvertes aux jeunes Indiens sortant des ecoles et des Universites, bien qu'ils soient en nombre relativement plus faible. Par suite, il y a surproduction. En dehors des couches superieures privilegiees, qui occupent aujourd'hui des postes tenus et reserves jusqu'a present a leurs confreres anglais, la situation des intellectuels de la categorie inferieure est dure et peu enviable. Les industries indigenes ne peuvent en utiliser qu'un petit nombre. La plupart terminent leurs etudes avec l'espoir de trouver un emploi public. Tout dernièrement, des restrictions ont ete introduites, comme partout, dans les bureaux et services du Gouvernement. Et, lorsqu'il se produit des vacances, elles sont en nombre fort limite. Des jeunes gens, dont les esperances avaient ete longtemps entretenues errent dans les verandas des bureaux.

Les musulmans ont commence a envoyer leurs enfants dans les ecoles anglaises beaucoup plus tard. Les hindous, qui en avaient profile des les premiers jours de l'occupation anglaise, detiennent dans la majorite des cas les postes responsables dans les bureaux du Gouvernement. Pour un musulman, trouver un emploi dans une entreprise industrielle privatee est relativement difficile. Les etablissements industriels ou bancaires etant presque tous possedes par des hindous, ceux-ci preferent prendre leurs propres parents qui ne peuvent etre qu'hindous. Et il est rare qu'un musulman ait un poste influent ou un bon emploi. *Les intellectuels hindous ne sauraient etre rendus responsables de ce fait.*

Or, dans l'Inde, le nepotisme est roi. Le pere desire voir son fils installer dans son bureau, sinon a son poste, lorsqu'il prend sa retraite.

Et Tadministrateur britannique avise a toujours rendu hommage a ce sentiment de son subordonne indien. Sur 26,880 personnes inscrites comme caissiers, cointables et teéeurs de livres lors du recensement de 1921, au Pendjab, il y avait: 14.389 hindous; 8.892 musuimans, et 2.297 sikhs, autrement dit, les employes musuimans sont a peu pres moitie rmoins noinbreux que les hindous dans une province ou leurs coreligionnaires forment la majorite. Si les vacances sont rares dans un etablisement, les postulants sont nombreux. Le personnel existant cherche a soutenir la cause de ses allies et parents. Et, comme les hindous et les musuimans ne se marient pas entre eux, les parents d'un hindou sont hifidous, et ceux d'un musulman sont musuimans.

A aptitudes egales, il est bien probable que les musuimans, dont les parents sont musuimans, soutiendront un musulman, et que les hindous soutieadront un hindou.

Et si Ton pense que les bureaux comportent une majorite d'hindous dans des provinces comme le Pendjab et le Bengale oil la majorite de la population est musulmane, il est extremement probable qu'un candidat hindou aura plusde chances d'y etre admis que son compatriote musulman,

Lorsqu'un candidat musulman est decu pour Tobtention d'un emploi qu'il croit meriter, il s'en prend au chef de service qu'il accuse de-par-tialite en faveur des hindous, et vice versa. Toutes les fois qu'il se presente un emploi public, il y a done — notamment dans les periodes de crise, comme celle que nous traversons — une occasion d'altercation entre hindous et musuimans, et les griefs contre l'individu se transforment en griefs contre la religion a laquelle il appartient, Phistorien de TInde ayant deja prepare dans l'esprit de Tetudiant un terrain fertile ace sujet (voir plus haut, page 113).

Il n'en faut pas conclure quetous les jeunes intellectuels suivent cette methode vicieuse et se lancent dans la lutte religieuse pour se venger d'un chef de service et de ses coreligionnaires. Une grande partie de ces intellectuels inemployeset inemployables rejoignent les rangs du mouvement d'emancipation national et rendent la domination etratgere responsable de leurs infortunes. Malheureusement pour TInde, ce sentier est

semé d'épines et difficile à suivre, quoique plus noble et plus digne d'un jeune homme.

Bien des jeûnes se lancent dans l'agitation religieuse, ce qui est plus compatible avec le genre d'éducation qu'ils ont reçue dans les écoles. En outre, ils rencontrent ainsi la faveur au lieu de la répression.

Dans sa lettre au Secrétaire d'État Sur les causes des émeutes hindou-musulmanes de 1893, le Gouvernement de l'Inde dit: « L'effet de l'exclusion des emplois publics et privés dont ont souffert les mahométans lui a pu naturellement qu'aigrir leurs esprits contre les hindous (1). »

Le Gouvernement de Bombay, dans son memorandum soumis à la commission du statut (2) en 1930, étudiant les causes du conflit indo-musulman, dit: « Le développement de la conscience politique chez les musulmans et autres classes arriérées leur a fait comprendre leur faiblesse du fait (entre autres causes) du pourcentage disproportionné d'emplois détenus par les classes avancées et l'importance et l'influence qui en résultent.

a Sur les demandes véhémentes et persistantes des représentants des classes arriérées, le Gouvernement a publié des ordres généraux suivant lesquels un certain pourcentage de toutes les vacances futures — 50 p. 100 dans le cas des mahométans dans le Sind — serait recruté parmi ces classes. La mise en vigueur de cette politique dans le Sind a occasionné beaucoup d'amertume dans le Sind où les hindous avaient jusqu'alors pratiquement monopolisé les services. »

La presse dialectale est remplie de récriminations mutuelles entre hindous et musulmans au sujet de la partialité en faveur des hindous ou des musulmans de tel ou tel officiel indien. *Inqilab* (journal musulman) du 26 Janvier 1933, dans un article de fond intitulé: « L'Université du Pendjab n'est-elle pas une Université hindoue? » essaie de montrer que la tendance pro-hindoue des dirigeants est la cause du petit nombre d'emplois détenus par les musulmans dans les bureaux de l'Université. L'article commence par ces mots: « Les hindous insistent sur le fait qu'il faut faire abstraction de toute question confessionnelle dans le cas des

(1) *East India*, p. 25 (Religious Disturbances).

(2) *Indian Statutory Commission*, vol. VII, p. 216.

bureaux qu'ils veulent fermer aux musulmans et monopoliser pour eux-mêmes. »

Le mois dernier, au cours de la discussion du budget des chemins de fer a l'Assemblée législative indienne, un membre musulman « a soulevé la question de la faible proportion des emplois accordés à ses coreligionnaires » sur les chemins de fer indiens. « Les passions confessionnelles dominèrent la discussion. » Le Gouvernement a admis que la représentation des musulmans dans les emplois subalternes était inadéquate, mais il a déclaré qu'il essayait de trouver une solution générale des questions de représentation confessionnelle », applicable à tous les services, et qu'il espérait que leur annonce prochaine mettrait fin aux recriminations (1).

Voilà comment le chômage dans les couches inférieures des intellectuels indiens alimente le conflit hindou-musulman.

(1) *Times*, 27 février

CHAPITRE IV

LA BOURGEOISIE INDIENNE

L'artisanat de l'Inde était financé par le *Shroff* (banquier indien). Avec le développement du premier, le second était prospère. En outre, le *shroff* avait d'autres ressources de fortune. Il était changeur de monnaies, et très avisé, au surplus.

« Tous les Juifs qui s'occupent d'argent et de change dans l'empire du Grand Seigneur passent pour être très rusés, mais dans l'Inde, ils ne seraient que de pâles apprentis de ces changeurs (1). »

Les *shroffs*, d'autre part, étaient souvent fonctionnaires de la Monnaie impériale. De plus, ils avaient de l'influence au Trésor de l'État et jouissaient d'une grande influence à la Cour impériale jusqu'au début du XVIII^e siècle.

« Il semble donc que les banquiers indigènes de l'époque du Mogol jouèrent un rôle important en finançant le commerce du pays au moyen d'octrois de crédits. Mais ce qui est même encore plus frappant, c'est le témoignage des services signalés qu'ils rendirent à l'État, non seulement comme fonctionnaires de la Monnaie royale, mais encore en avançant au Trésor royal de fortes sommes d'argent aux époques de détresse nationale. On peut juger de la puissance qu'ils devaient posséder par le fait que nous voyons un empereur de l'Inde d'une orthodoxie musulmane aussi stricte qu'Aurangzeb honorer Manek Chand, le banquier le plus éminent de son temps, du titre de « Seth (2). »

(1) JAIN, p. 12.

(2) JAIN, *Indigenous Banking in India*, p. 15.

Aurangzeb etait a peine mort que la desagregation de l'empire indien commencait. Sous le regne des empereurs fantemes qui lui succederent, les differents gouverneurs militaires des provinces declarerent leur independance virtuelle du gouvernement central. Mais dans les luttes qui s'ensuivirent pour la suprematie, non seulement les recoltes sur pied furent ravagees et les artisans regurent un coup tres dur, mais en outre, les inarchands et banquiers furent soumis a des exactions par les chefs feodaux se disputant le pouvoir. Une grande partie des richesses qu'ils avaient accumulees fut dissipee.

La classe commerciale indienne, financierement puissante, avisee et rusee en affaires, mais intellectuellement arrieree et privee de tout sens politique, au lieu de profiter de la confusion de la reaction feodale et de lever l'etendard de la revolte pour l'etablissement des « institutions democratiques » comme le firent les bourgeois occidentaux, se laisserent saigner a blanc par les adversaires nobles. •

Au xviii^e siecle, les shroffs commencerent a concentrer leurs affaires au Bengale, parce que c'etait la partie la plus prospere de l'Hindoustan, et aussi parce que le Gouvernement local y etait relativement stable. Leur maison centrale etait situee a Murshidabad. Le principal banquier de la ville, Fateh Ghand regut de l'Empereur Farrukhseer le titre de « Jagat Seth » (banquier mondial) en reconnaissance de l'aide financiere qu'il lui avait accordee (1).

Vers le milieu du xviii^e siecle, la securite du Bengale se trouva egalement atteinte, et les shroffs furent malmenes. Les Mahrattas envahirent le pays. Il parait que Mirhabib aurait enleve 20.000.000 de roupies. Cela n'affecta pas beaucoup la fortune de Jagat Seth, bien que la somme etait ete prodigieuse. Mais il y a toutes raisons de croire que d'autres exactions du meme genre suivirent.

Les shroffs du Bengale firent alors alliance avec la Compagnie des Indes orientales. Us esperaient retrouver un peu de leur ancienne vitalite en participant au commerce etranger de la Compagnie. Us se rangerent meme a ses cotes contre leurs compatriotes. Les interets mate-

(1) JAIH, *Indigenous Banking in India*, p. 15.

rels sont tres puissants chez le ntanietir d'argent. Grâce a leur aide financiere, les cammergants etrangers parent se mainteiiir centre les autorites des Nababs du Bengale. Et, « sans ieur aide, Phistoire de PAngleterre et de Flnde serait toute diff6rente (1). »

Le Reverend Long ecrit : « Attaches aux Anglais, ils en furent punis en etant jetes comme des chiens du haut des bastions du fort Monghyr dans le Gange en furie par Kasim AH (2). »

Les shroffs pensaient peut-etre que les commergants britanniques n'avaient sans doute d'autres pretentions que d'exercer pacifiquement leur commerce. Ou bien, leur alliance avec Tetranger n'etait-elle pas pour eux le seul moyen d'echapper a leurs maltres feodaux ? Se laisserent-ils prendre aux propositions desinteressees des premiers leur assurant une prosperite certaine ? Quoi qu'il en soit, ils furent bientdt degus. La « Company Bahadur » les regut au debut a bras ouverts, et meme leur confia la perception des impdts du Bengale lorsqu'elle re,ut du Gouvernement central le Diwani (Administration des Finances). Mais lorsque les Anglais les eurent utilises a etablir la « loi » et « Tordre », et qu'ils eurent consolide leur domination politique sur le pays (Bengale), il les remplacerent par des civils anglais. Ge n'est pas tout. Ils monopoliserent le commerce interieur et exterieur du pays. Pour terminer, ils etablirentle Permanent Settlement auBcngale en 1793. Et cetteciassse de banquiers et de marchands se transforma en zamindars.

Nous avons deja etudie dans lepremier chapitre comment l'industrie artisanale de l'Inde avait ete detruite. Ainsi par une double s6rie d'operations : destruction de l'artisanat d'une part, accompagnee de Tannihilement du shroff qui l'alimentait et du placement en terres des restes de la fortune qu'il avait accumulee, l'Angleterre industrielle devenait une fois pour toutes reine du marche interieur et exterieur de l 'Inde pendant un siecle.

Le capital commercial de Hnde changea de mains. Sur son squelette une nouvelle chair se mit a repousser au milieu du xrx^e siecle au service de PAngleterre. Les exportateurs de matieres premieres et Jes importa-

(1) JAIN, p. 18.

(2) JAI5, p. 18.

teurs de marchandises, agents des Chambres de commerce anglaises, devinrent millionnaires. C'est dans leurs rangs que se forma le noyau de la bourgeoisie industrielle moderne de l'Inde.

Bien que la première usine moderne à capital indien ait été construite à Bombay en 1854, suivie de plusieurs autres, le développement d'industries massives est tout récent dans l'Inde. Il ne remonte pas au-delà du début de la guerre. La période de 1854 à 1914 est une période de lutte incessante entre le capital indien et son rival impérialiste britannique. Et c'est ce dernier qui dicta toujours sa volonté sans tenir aucun compte des prétentions du premier. Pendant toute cette période, l'Angleterre poursuivit sa politique d'agrarisation pure et simple de l'Inde.

Avec la guerre mondiale s'ouvrit une nouvelle ère pour les industriels indiens.

1° Les importations britanniques dans l'Inde ayant fléchi par suite des difficultés de transport, les usines indiennes eurent une occasion sans précédent pour accroître leur production.

2° Pour s'assurer l'aide de la bourgeoisie indienne afin de poursuivre la guerre, l'Angleterre fut obligée de lui tendre la branche d'olivier. Une « Industrial Commission » fut nommée en 1916 « pour examiner l'ensemble de la question du développement industriel de l'Inde et indiquer de nouvelles issues pour l'emploi profitable du capital de l'Inde dans le commerce et l'industrie, de telle sorte que le Gouvernement puisse utilement donner un encouragement direct à l'initiative industrielle ». Le droit d'accise sur les cotonnades indiennes, qui avait toujours été égal au droit fiscal sur les marchandises du Lancashire, fut aboli.

3° Les difficultés de transport obligeaient l'Angleterre à fabriquer dans l'Inde ce dont elle avait besoin pour poursuivre les opérations militaires sur le front oriental. À cet effet, fut constituée, en février 1917, la « Munitions Board » pour contrôler et développer les ressources indiennes, notamment au point de vue des besoins créés par la guerre, pour limiter et coordonner les demandes d'articles non facturés et produits dans l'Inde et pour appliquer les ressources manufacturières de

PInde aux besoins de guerre en vue notamment de reduife les necessites de transports.

Les industries indiennes accrurent leur debit pendant la guerre. Le nombre des metiers a tisser etait de 104.179, en 1914; il passa a 116.484, en 1918 (1). Pour Tindustrie siderurgique, la production de la fonte est passee de 162.282 tonnes, en 1914, a 232.268 tonnes, en 1919. Dans Tin- dustrie du jute, alors qu'il y avait 60 filatures en fonctionnement, en 1913-1914, ily en avait 73, en 1918-1919 (2).

La nouvelle attitude adoptee par l'Angleterre vis-a-vis des industries indiennes pendant la guerre dut etre continuee apres la conclusion de la paix. D'abord, toutc atteinte acetepolitique auraitaliene a Pimperialisme britannique la bourgeoisie indienne, dont Passistance active etait si neces- saire pour resister au flot montant du mouvement indien de liberation. Cette politique fut incorporee au preambule des reformes Montague- Chelmsford de 1919. En outre, d'autres facteurs entrerent en jeu.

La guerre mondiale a bouleverse entierement la carte economique de la terre. Et la nouvelle carte n'etait pas absolument favorable a FAngle- terre. Ses marches mondiaux se contracterent. Les chiffres ci-dessous montrent qu'il s'est produit une baisse de 29 p. 100 dans ses exporta- tions, entre 1913 et 1920, et de 21 p. 100, entre 1913 et 1927 (SIEGFRIED) :

		Exportations britanniques.	(Indices sur la base de la valeur).
1913.	L.	525 millions	100
1940.	L.	1.334 —	71
1921.	L.	703 —	50
1927.	L.	709 —	79
1929.	L.	730 —	82(1)

Et si nous comparons les exportations britanniques aux exportations mondiales, nous voyons que leur pourcentage a baisse, entre 1913 et 1928, de!3,9p. 100 a 11,2 p. 100 (2).

Plusieurs facteurs ont concouru a provoquer cette chute du volume des exportations britanniques :

(1) BEBI, p. 44'

(2) BEIU, vol. il, p. 56.

1° La Revolution russe a prive l'Angleterre des marches russes. Le commerce britannique avec les Soviets a toujours ate insignifiant.

2° Les marches europ6ens, bien qu'ils recommencent a absorber la rafeme proportion relative qu'avant-guerre de marchandiees britanniques, xi'en resolvent plus les memes quantites absolues. G'est la consequence, d'abord de la diminution de la puissance d'achat des pays du centre de l'Europe, ensuite de la generalisation des mesures protectionnistes, et enfin de la concurrence continentale.

3° Les Japonais et les Americains ont profite de la periode de guerre pour occuper les marches asiatiques auparavant domines par l'Angleterre. De plus, leurs dividendes leur permirent d'ameliorer leurs methodes de production et d'installer un outillage perfectionne. Us ont commence a attaquer le monopole britannique jusque [dans l'Inde.

Le tableau ci-dessous montre que les États-Unis et la Belgique ont accru leurs proportions respectives d'importations d'acier dans l'Inde, aux depens de l'Angleterre.

Importations de :	1914	1922
Grande-Bretagne . . .	59,8 p. 100	45,7 p. 100.
Belgique	17 —	30,7 —
État-Unis.	2,2 —	13,7 —

Nous voyons done que si les importations d'acier de Grande-Bretagne etaient de 59,8 p. 100, en 1914, elles n'etaient plus que de 45,7 p. 100, en 1922. Au contraire, les importations d'acier des États-Unis et de Belgique, qui, en 1914, etaient respectivement de 2,2 p. 100 et de 17 p. 100 sont passees a 13,7 et 30,7 p. 100.

On aura une idee de la concurrence japonaise d'apres les chiffres ci-dessous relatifs a l'importation de fils dans l'Inde :

Annies.	LIVRES DE FIL IMPORTES	
	Grande Bretagne.	Japon.
1922-1923' . . .	31.018.373	26.546.905
1923-1924. . . .	24.789.923	20.430.625
1924-1925. . . .	25.759.078	32.324.773

Us montrent que le Japon progresse sur le marché indien au détriment de l'Angleterre (1).

4° L'Allemagne a une fois de plus redressé la tête et fait sentir sa concurrence non seulement sur le marché européen, mais encore sur les marchés asiatiques. Pour payer les réparations, elle a commencé à inonder les marchés mondiaux de ses produits. Ses agences sont réapparues dans l'Inde. Dans sa Revue du Commerce indien pour 1926-1927, le *Times* écrit :

« La concurrence étrangère se fait sentir pratiquement dans tous les domaines à l'heure actuelle. L'Allemagne, la Belgique, et d'autres exportateurs continentaux ouvrent de nombreuses succursales dans l'Inde et il y a plus de voyageurs étrangers que de voyageurs britanniques visitant le pays, car les maisons américaines font une publicité considérable pour les produits américains, contrairement à leurs principes. De toutes parts, on voit un effort déterminé pour s'assurer une place dans les commerces qui jusqu'à présent étaient exclusivement britanniques. »

La carte économique du monde d'après-guerre a exigé de l'Angleterre une nouvelle orientation de sa politique économique.

1° L'Angleterre libre-échangiste est devenue protectionniste pour se protéger contre la concurrence, même chez elle. Pour remplacer les marchés mondiaux perdus, et atteindre à nouveau le niveau d'avant la guerre, il fallait créer de nouveaux marchés ou étendre ceux qui existaient déjà. Le libre-échangeisme impérial est devenu le principe d'action. On essaierait de créer entre les membres du « Commonwealth of Nations » une certaine interdépendance pour les marchandises. Le développement industriel des différentes parties serait régi de telle sorte qu'il ne lèse pas les intérêts de l'industrie anglaise dans les branches où elle désire conserver un monopole.

M. Mac Kenna, parlant à la Foire de Birmingham le mois dernier, dit : « Les obstacles qui s'opposaient à l'expansion de notre commerce d'exportation n'étaient cependant pas tous d'ordre commercial : la prohibition, les contingents et hauts tarifs protecteurs étaient utilisés dans

(1) ROY, *The Future of Indian Politics*, p. 28.

une mesure sans precedent pour restreindre les importations, reduisant inevitablement au minimum le volume total du commerce international. Nous avons conserve l'espoir que le monde pourrait cependant encore trouver une base plus raisonnable pour l'echange des marchandises. Dans l'intervalle, il nous faut faire de notre mieux pour developper au maximum notre commerce interieur et imperial (1). »

« Pour developper au maximum notre commerce interieur et imperial », il fallait obtenir la collaboration etroite de la bourgeoisie des differentes parties composites] de l'Empire. Ce fut l'objet de la Conference d'Ottawa. Elle legalisa la preference pour les industries britanniques et jeta les bases d'une exportation acceleree des capitaux britanniques. Les chiffres ci-dessous montrent la preference dont jouit le Lancashire sur les marches imperiaux.

Partie de	l'Empire	Droit d'entree sur les marchandises du Lancashire.	Droit d'entree sur les textiles d'autres pays.
Inde		20 p. 100	25 p. 100
Canada		12,5 p. 100	25 p. 100
Nouvelle-Zelande		20 p. 100	35 p. 100
Australie		pas de droits.	14 p. 100
Afrique du Sud.		—	5 p. 100 (-2).

2° En dehors de cette tentative desesperee pour faire des possessions britanniques une annexe bien reglementee de l'industrie britannique, le rythme de l'exportation des capitaux britanniques dans ces possessions (dominions et colonies) a etc accelere. Contrairement a ce qui se passait auparavant, la plus grande partie des capitaux est exportee pour etre investie dans les entreprises industrielles locales, de sorte qu'avec une main-d'oeuvre a bon marche et des debouches sur place elle puisse produire des dividendes reguliers.

« Plus d'un quart des capitaux britanniques investis a l'etranger, en 1926 et 1927, l'ont ete sous forme de parts dans des gouvernements et corporations, et non pas en participations et prêts a des entreprises industrielles.

(1) *Times*, 28 fevrier 1932.

(2) PABDE, p. 174.

En 1907, on estime que les prats aux gouvernements, municipalites et chemins de fer ont constitue environ les 3/4 des capitaux britanniques investis a l'etranger, et le revenu qui en est resulte a constitue les 2/3 du total. En 1927, au contraire, les proportions correspondantes furent de 1/2 pour le capital et 1/3 pour le revenu. Les placements britanniques outre-mer manifestent done une tendance vers Pemploi plus considerablejdans les entreprises industrielles (1). »

Cette nouvelle politique de Timperialisme britannique lui a fait considerer avec plus de sympathie les aspirations de la bourgeoisie indienne. La protection qui avail ete accordee a Pindustrie indienne sous la pression des conditions speciales de la guerre devait etre continuee. En 1927, toutes les machines et meules importees dans Plnde furent exemptees de droits coinme avant 1921; la liste des exemptions fut meme etendue. En 1930, l'industrie cotonniere regut meme une protection plus considerable, et, cette annee, le cas des textiles indieris a encore ete presente au Tariff Board ».

Cette protection est dirigee contre les marchandises japonaises qui concurrencent sur le marche indien les plus fines pieces du Lancashire. En outre, les tissages indiens ont ete invites a tourner leur attention vers la production d'etoffes qui ne touchent en rien aux dividendes anglais.

Parlant de Fimportance des droits d'importation sur les textiles, *The Economist* dit : « Le fait est que les temps ont change. L'Inde a maintenant rautonomie fiscale et il est inutile pour le Lancashire de protester contre la reduction des droits d'accise ou Taccroissement des droits d'importation. Il ne taut pas oublier que cette action du Gouvernement indien sera probablement plus grave encore pour le Japon que pour notre pays. *Le Lancashire comprend mieux que jamais qu'il devra a Vavenir consacrer de plus en plus ses machines a la fabrication des etoffes de qualM superieure et abandonner les types plus grossiers aux usines de VOrient.* Au cours des quelques dernieres annees, les autorites dirigeantes ont constate, chez le consommateur indien, le desir d'avoir des etoffes de

(1) BUTLER, *United Kingdom*, p. 721.

coton d'une qualité supérieure. Si ce désir se maintient et s'étend, comme il existe des raisons de croire que ce sera le cas, si le pouvoir d'achat des indigènes s'accroît, les cotonniers de notre pays n'auront rien à craindre. Il est essentiellement nécessaire qu'un esprit d'amitié et de bonne volonté existe entre le peuple de notre pays et celui de l'Inde (1). »

Cette protection, par conséquent, est discriminatoire et limite aux importations japonaises. En tout cas, elle a amélioré la situation des filateurs indiens. Alors qu'ils possédaient 104.179 métiers, en 1914 et 116.484, en 1918, ils en ont maintenant 186.000, dont 161.000 fonctionnaient l'an dernier. La quantité de coton travaillé, l'an dernier, chiffre record, fut de 2 millions 91 de balles (poids de la balle : 392 livres) (2).

Quant à l'industrie sidérurgique de Tata, en 1924, les droits sur certains articles manufacturés en acier furent augmentés et des bonifications accordées aux lourds rails en acier, aux éclisses et wagons de chemins de fer. Ces droits devaient être supprimés en 1927, mais en avril de l'an dernier, une imposition fut établie, avec tarifs différentiels, sur les importations d'acier et de fer étrangers (les marchandises anglaises jouissant d'un droit de préférence). Les maîtres de forges de Tata et leurs avocats élevèrent de vives protestations contre le traitement préférentiel accordé aux importations anglaises d'acier, mais en vain. La Conférence d'Ottawa résolut la question une fois pour toutes. « À la suite de la convention, l'Inde, pour la première fois de son histoire, donnera une préférence substantielle à 4 millions de livres sterling au moins de produits de Birmingham (3). » Or, pour obtenir cette préférence contre l'acier américain et belge, il était nécessaire d'aboutir à un arrangement spécial avec Tata. En vertu de cet arrangement, l'Angleterre acceptait de recevoir de l'Inde des barres d'acier et de la fonte en gueuses destinées à la fabrication des tôles britanniques importées dans l'Inde. Autrement dit, l'industrie sidérurgique indienne servira à alimenter en produits semi-finis l'industrie britannique.

En dehors de ces deux industries, dans lesquelles le capital indien est

(1) *Economist*, p. 939.

(2) *Economist*, 18 février 1932, p. 28.

(3) Discours de Sir Samuel Hoar à la Foire de Birmingham, le 27 février 1933.

preponderant, la protection a ete tendue au cuir, au papier, au ciment, a l'encre et au chlorure de magnesium.

Cette nouvelle politique de protection *partielle* (en ce sens qu'elle n'est pas dirigee contre l'industrie anglaise) inauguree dans l'Inde par l'imperialisme n'est pas entierement dans l'interet du capital indien. Ses fruits seront recoltes, surtout par les capitaux britanniques exportes dans l'Inde.

A cote des capitaux investis dans l'industrie du jute, qui est une affaire britannique, il y eut des capitaux exportes dans l'Inde avant la guerre. Mais ils furent surtout utilises a etablir des chemins de fer, des compagnies de navigation et des affaires de banque indispensables au commerce. Ils n'etaient jamais destines a etre places dans les industries indiennes, comme ce fut le cas apres la guerre.

Le tableau ci-dessous montre que les societes anonymes se sont accrues en nombre et en capital total depuis 1914 (1).

Societes anonymes.	1914.		1928-1929.	
	Nombre.	Capital verse.	Nombre.	Capital verse.
A capital etranger (britannique). . . .	517	L. 298.407.197	867	L. 628.767.326
A capital indien . . .	4.5-45	Rs. 80.78.81.572 (L. 62.144.737)	6.330	Rs. 2.793.081.281 (L. 212.507.713)

Les chiffres montrent que l'accroissement du montant du capital britannique investi dans les societes anonymes de l'Inde s'est eleve a 300 0/0 et que le capital anglais investi dans ces societes est environ 3 fois plus considerable que le capital indien.

Et, pour que le capital britannique jouisse de tous les privileges de la protection, il a le droit d'enregistrement dans l'Inde.

Ainsi, sa transplantation sur le sol indien, a l'abri d'une muraille douaniere, dans une proportion inconnue jusqu'alors, s'elargira avec l'aide du capital indien son champ d'exploitation des masses indiennes. Le developpement futur de l'Inde tend a se faire sous l'egide du capital britannique et non du capital indien. Les dividendes des industries indiennes

(1) JATHAR et BERI, p. 427-428.

atteindront les actionnaires en Angleterre et s'y accumuleront au lieu de rester dans l'Inde. Le développement industriel de l'Inde, non seulement procurera des dividendes réguliers aux financiers de la Cité, mais par l'accroissement du pouvoir d'achat des masses qui en résultera, élargira le marché des marchandises britanniques.

Quant à l'industrialisation de l'Inde, elle sera très lente. Une protection partielle (nulle contre les marchandises anglaises), le contrôle ou plutôt la limitation du développement des industries indiennes (qui ne sera permis que dans une mesure en harmonie avec la prospérité des industries anglaises), et l'accumulation des dividendes en Angleterre et non dans l'Inde, tous ces facteurs ne peuvent qu'entraver dans une mesure considérable l'industrialisation du pays, sans parler de la surexploitation des masses.

Mais, même changement de la politique économique de l'Angleterre dans l'Inde exigera du temps pour produire ses fruits partiels. Et les fâcheux effets de la dégradation de l'Inde qui s'est poursuivie pendant plus d'un siècle ne disparaîtront pas de sitôt. Cependant, depuis le début de la guerre, quelques progrès appréciables ont été faits dans le sens de l'établissement d'industries dans l'Inde, mais celles-ci sont toujours dans l'enfance. En 1927, il y avait dans l'Inde 7.704 grands établissements seulement, utilisant une force motrice quelconque et n'occupant pas plus de 1.680.702 ouvriers, ce qui n'est pas beaucoup dans un pays aussi vaste que l'Inde qui compte 350 millions d'habitants.

Les chiffres ci-dessous, relatifs aux établissements bancaires dans l'Inde, en comparaison des autres pays avancés, montrent qu'il y a encore beaucoup à faire dans l'Inde avant de pouvoir dire que le pays s'avance vers une industrialisation rapide (1).

Pays.	Nombre de banques.	Nombre de banques, par million d'habitants.	Nombre de banques par 2.700 milles carrés.
Royaume-Uni	11.976	285	362
États-Unis.	30.000	256	20
Japon	7.465	94	30
Canada	4.883	448	3
Inde	596	2	1

(1) BERI, p. 468.

Les chiffres montrent qu'aujourd'hui qu'en Angleterre il existe 362 banques sur une superficie de 2.700 miles carrés, il n'en existe qu'une dans l'Inde pour la même surface. Au point de vue du nombre des banques, l'Inde est loin derrière n'importe quel pays industrialisé même le capital de ces banques est en majorité anglais.

L'aristocratie bourgeoise indienne a toujours supporté, sans différence des maîtres étrangers vis-à-vis de ses aspirations avec la résignation d'un amoureux. La pétition a été son arme principale et le constitutionnalisme son principal moyen de lutte contre le capital impérialiste toujours jaloux de ses droits souverains.

Pendant près d'un demi-siècle, l'aristocratie bourgeoise indienne a lutté, mais sans succès mesurable. Ce n'est qu'au début du ^{xx}^e siècle, lorsqu'elle reçut l'appui des intellectuels libéraux (qui dominaient alors le Congrès national indien) qu'elle commença à être considérée un peu sérieusement. Le mouvement Swadeshi (boycottage anti-anglais) la renforça encore. Sa cause devint la cause nationale. Lorsque la guerre éclata, ses services furent estimés indispensables par l'Angleterre. Les industries indiennes reçurent un encouragement inconnu jusqu'alors. À la fin de la guerre, le développement du mouvement d'émancipation indien, sous la forme de la non-collaboration, créa des anxiétés à l'administration britannique. Ce furent l'aristocratie bourgeoise indienne et les aristocrates fonciers qui maintinrent l'Union Jack. Ces deux couches sociales jouèrent un rôle dans l'établissement des réformes Montagu-Chelmsford, appelées « nouvelles chaînes constitutionnelles » par le nationalisme indien. La protection partielle accordée à l'industrie indienne ouvrit une période prospère pour les industriels indiens. Le boycottage des marchandises britanniques par les « non-collaborateurs » les aida encore plus. Et ces services des derniers ont été reconnus par les industriels qui ont accordé au mouvement leur assistance financière. Grâce à cette aide financière, ils ont, objectivement parlant, récolté tous les fruits du sacrifice de milliers de jeunes patriotes qui furent condamnés au bagne ou subirent l'emprisonnement.

L'impérialisme britannique a préparé une nouvelle constitution pour l'Inde. Celle-ci n'a rien de commun avec la constitution d'un Dominion

britannique (comme par exemple le Canada). Elle accorde tout au plus une certaine autonomie provinciale, d'ailleurs noil sans melange. Le pouvoir legislatif des « parlements » provinciaux sera sous le contr6le du gouverneur de la Province et du Vice-Roi qui peut opposer son veto a toute proposition de loi qu'ils estiment contraire aux « inter,ts del'État ». Les « ministres » provinciaux n'auront aucun controle sur les fonctionnaires (civils britanniques) de leurs ministeres. Us ne seraient pas autorises a les licencier s'ils le voulaient. Le Vice-Roi sauvegardera les droits des « services ».

Un (parlement » central est propose. Il ne pourra etre constitue que si les Princes (qui ne representent pas moins de la moitie de la population des États indiens}, decident d'y envoyer leurs representants. Gela, naturellement, garantirait au Gouvernement la majorite au « parlement ». meme ce parlement n'aura aucun droit de regard sur les questions de defense, affaires etrangeres et cultes. D'autre part, les finances seront pratiquement independantes du corps legislatif. En effet, le Vice-Roi fera usage de sa « discretion » pour disjoindre ou rejeter toute loi votee par le parlement et permettant une discrimination au detriment des capitaux britanniques investis dans l'Inde, ou emp6chant les marchands britanniques d'exploiter le rnarche indien sans le moindre semblant de restriction. Il en resulte que les branches de Tadministration qui constituent le droit souverain de la nation de disposer d'elle-meme, resteront eritre les mains de PAngleterre. (On ne comprend pas pourquoi M. Churchill et ses collegues critiquent leur Gouvernement pour sa politique indienne.) Tout le reste sera remis aux ministres indiens avec quelques reserves :

Le droit de suffrage sera limite aux classes possedantes. Le nombre des electeurs sera de 32.400.000 environ (29.500.000 hommes et 1.255.000 femmes) sur une population totale de 350.000.000 d'habitants, soit moins de 10 p. 100. Les masses travailleuses indiennes, les ouvriers et les paysans se trouveront done prives du droit elernentaire de vote pour la nouvelle Assemblee legislative. Il est evident que toute mesure d'auto-gouvernement transmise au peuple indien sera remise aux classes possedantes, a la bourgeoisie indienne, et, parmi 'lies, aux couches superieures.

La declaration du projet de nouvelles reformes a souleve une tempe de protestations, meme dans l'aristocratie qui s'attendait a recevoir une plus grande part dans la participation au gouvernement de ses compatriotes, et ne desespera pas de l'obtenir.

Les couches superieures et moyennes de la bourgeoisie indienne ne sentent pas la necessite d'avoir a present une independance nationale complete. Et c'est dans les rangs de ses couches inferieures, autrement dit dans la petite bourgeoisie, qui se compose de petits boutiquiers, petits intellectuels, paysans et ouvriers que se trouve la partie de la population determinee a secouer le joug de l'etranger.

Les chefs du Congres, qui representent les couches moyennes de la bourgeoisie indienne, n'aspirent qu'au statut de Dominion. Et encore, sous certaines reserves, dans « l'interet du peuple indien », selon le mot de Gandhi.

M. Jayakar, le chef « liberal » indien, qui represente avec Sir Taj Bahadur Sapru l'aristocratie bourgeoise indienne, dit, en parlant de l'indépendance complete :

« Si vous donnez/ aujourd'hui a l'Inde le statut d'un Dominion, les cris d'indépendance s'éteindraient d'eux-mêmes en quelques mois. La Delegation indienne est disposee a accepter les garanties qui assureraient aux commercants britanniques les memes possibilites qu'aux Indiens britanniques (1). »

Il est evident que le mecontentement actuel des liberaux indiens au sujet du projet de reformes annonce, concerne les details de la constitution plutot que son cadre. En d'autres termes, il concerne la « mesure » dans laquelle l'Angleterre est disposee a partager avec eux l'exploitation du peuple indien. Et, lorsqu'ils auront recu une part suffisante dans le gouvernement de leurs compatriotes, ils continueront a aider l'etranger a combattre le mouvement d'indépendance complete de ceux-ci.

Le developpement retarde et controle de la bourgeoisie indienne a maintenu chez elle certaines contradictions qui auraient disparu si son evolution avait ete normale. D'apres la religion, ses couches superieures

(1) Discours a la conference de la Table Ronde, le 18 novembre 1930.

sont surtout composés de parsis et hindous, l'élément musulman étant tout à fait insignifiant. Dans le commerce, l'industrie et les finances, les musulmans sont parfaitement négligeables. Ce n'est que tout récemment qu'ils se sont livrés au commerce, et c'est parmi les petits commerçants qu'ils figurent, les gros commerçants musulmans étant très peu nombreux.

Dans le Pendjab, où 58 p. 100 de la population est musulmane, « le commerce est une occupation spécifiquement hindoue, et, par suite, il n'est pas surprenant de trouver le plus grand nombre de commerçants dans la région sèche du Nord-Ouest, où les musulmans prédominent (1) ».

Ce qui est vrai au Pendjab Test également dans le reste de l'Inde.

La grande Industrie indienne est entre les mains des hindous et des parsis. On ne pourrait guère citer qu'un ou deux industriels musulmans.

La finance ne pouvait attirer les musulmans : leur religion s'y oppose.

Les trois banques de Présidence qui furent fondées en 1920 dans la « Imperial Bank of India » avaient très peu d'actionnaires primitifs musulmans (1).

En 1840, la banque de la Présidence de Bombay comptait :

175 Européens résidents aux Indes	3,61 actions.
12 Chrétiens indigènes	49 —
3 mahométans	55 —
109 parsis	1.233 —
35 hindous	3 ¹ / ₂₇ —
(gouvernement	300 —
	5.220 actions.

Il est évident que la couche supérieure de la bourgeoisie indienne se compose surtout d'hindous et de parsis, l'élément musulman étant négligeable. Et, comme les réformes à venir sont, par leur nature même, destinées à donner un certain pouvoir politique à l'aristocratie bourgeoise de

(1) *Recensement du Pendjab. 1921, p. 358.*

l'Inde, la réaction de la bourgeoisie musulmane consultée est compréhensible. La bourgeoisie musulmane (qui se trouve dans les couches moyennes de la bourgeoisie indienne) craint de se trouver éliminée, et a fait de l'agit-prop en vue de « sauvegardes spéciales », depuis la publication, en 1928, du rapport Nehru, qui comportait la demande du statut des Dominions de la part de tous les partis bourgeois indiens, y compris le Congrès national pan-indien. « Les membres musulmans ont senti dans cette manœuvre (propagande en faveur du rapport Nehru) un danger imminent pour l'existence politique de la communauté musulmane, et, en tant que représentants accrédités de celle-ci comme ils l'étaient au sens strictement constitutionnel, ils ne firent que leur devoir en publiant à Simla, le 10 septembre 1928, le manifeste suivant :

« Nous tenons à faire ressortir que les musulmans n'accepteront pas de constitution qui ne prévoit pas une protection effective et adéquate de leurs intérêts (1). »

Une conférence, la Conférence musulmane pan-indienne, eut lieu sous la présidence de l'Agha Khan. Les principales résolutions votées demandaient des collèges électoraux séparés pour les musulmans, la constitution du Sindh en province séparée (Le Sindh fait partie de la Présidence de Bombay. Ses habitants sont pour ainsi dire tous musulmans et parlent un dialecte arabe), l'extension des réformes à la province frontalière du Nord-Ouest et au Baloutchistan (les habitants de ces deux provinces sont surtout musulmans) et une répartition adéquate avec les autres Indiens dans tous les services de l'État et dans tous les offices autonomes statutaires, compte tenu comme il convient des nécessités d'aptitudes (2).

Pendant toute sa durée, et du premier jour de son inauguration, la Conférence musulmane pan-indienne et ses chefs ont dénoncé le Congrès national indien comme une organisation hindoue visant à établir la domination des hindous dans l'Inde, et ont demandé à leurs coreligionnaires de s'abstenir d'écouter la propagande du Congrès. C'est pourquoi, à différentes occasions, le mouvement de boycottage du Congrès contre les

(1) *The Origin of the Indian Moslem Conference*, p. 1.

(2) Conférence musulmane pan-indienne.

marchandises étrangères a conduit à des émeutes confessionnelles résultant de querelles entre les piquets de boycottage du Congrès et les commerçants musulmans.

Des émeutes confessionnelles entre hindous et musulmans se produisirent à Benares, en février 1931, où un musulman vendant des étoffes étrangères fut tué (1).

Maulana Shaukat AH, un chef musulman, a envoyé à Mrs Naidou, la présidente du Congrès, une lettre dans laquelle il déclare que le Congrès national indien est une aile du Mahasabha hindou (organisation confessionnelle hindoue), que les musulmans n'approuvent pas le mouvement, et que si le Congrès continue à boycotter les commerçants musulmans qui refusent de se laisser entraîner à boycotter les négociants anglais, ces piquets du Congrès et leurs soutiens seront boycottés par les musulmans. En définitive, la paix deviendra impossible et Ton assistera à de terribles scènes de combats et d'émeutes. La réalité est que la plupart des gens ne sont pas inspirés par des sentiments de véritable nationalisme et que l'esprit religieux prédomine, masqué sous différents déguisements (2).

Quelquefois, les grèves politiques organisées par le Congrès national Indien se sont terminées par des batailles entre hindous et musulmans. Une rixe de ce genre a eu lieu le 25 mars 1931, à Gawnpour. Les commerçants musulmans refusèrent de fermer leurs boutiques en signe de protestation contre l'exécution de Bhagat Singh, un révolutionnaire. Une querelle s'est élevée entre les commerçants et les volontaires du Congrès. Elle s'est transformée en bataille rangée entre hindous et musulmans. Environ 200 personnes furent tuées (3).

Nous voyons donc que le manque d'homogénéité dans le développement des sections hindoue et musulmane de la bourgeoisie indienne est à la base du conflit entre hindous et musulmans dans l'Inde. Et, pour réaliser leurs buts de classes et être regués avec faveur par l'impérialisme britannique, les couches supérieures de la bourgeoisie musulmane sou-

(1) *Times*, 13 février 1931, p. 13.

(2) *Times*, 5 avril 1932.

(3) *Times*, 26 mars 1931, p. 14.

tiennent la cause de l'intellectuel musulman sans emploi et du paysan musulman écrasé par le prêtre hindou (1).

Il est intéressant d'observer ici que la bourgeoisie parsi ne réclame pas de sauvegarde spéciale dans la future constitution pour les droits de sa communauté religieuse. Or, les parsis sont 102.000, nombre insignifiant en tout cas au regard des 78 millions de musulmans.

Pourquoi? Parce que, comme nous l'avons déjà dit, l'aristocratie bourgeoise indienne se compose surtout d'hindous et de parsis. L'industriel ou le financier parsi ne craint pas d'être absorbé par ses collègues hindous. Bien plus, ils ont tous deux toute raison de se donner la main dans leur intérêt matériel commun. C'est ce qui explique pourquoi il n'y a pas de question hindoue-parisi comme il y a une question hindoue-musulmane. Les libéraux parsis ne revendiquent aucune sauvegarde spéciale pour leur communauté contre la majorité hindoue. Les couches supérieures de la communauté parsi étant déjà sauvegardées (la future constitution est établie dans l'intérêt de l'aristocratie bourgeoise indienne), elle ne ressent nullement la nécessité d'exploiter la question confessionnelle comme une partie de la moyenne bourgeoisie musulmane.

(1) Voir l'article de Pherozkhan Noon défendant la cause des paysans musulmans, p. 92.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE.	VII
SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I. — L'agrarisation de l'Inde	11
— II. — 1 ^{re} partie : Le paysan indien	32
2 ^e partie : Le paysan du Pendjab	87
— Le Bengale	92
— Gachemire	98
— Alwar.	102
— III. — Les intellectuels indiens	100
— IV. — La bourgeoisie indienne	123

BIBLIOGRAPHIE

LES SOURCES.

B.N., Bibliothèque NaUouale; L.O., Bibliothèque de l'Ecole des langues orientales.
I.G.I., Institut de civilisation indienne.

XVI^e XVII^e et XVIII^e SIÈCLES.

Auteurs.	Ouvrages.	Sources
ABUL FAZAL.	<i>Ain-i-Akbari</i> (Traduction Gladwin), 1783-1786. Calcutta	L. O.
PELSAERT.	<i>Pelsaert's report on Jehangir's India</i> (Traduction Moreland).	B. N.
BERNIER.	<i>Voyage de Bernier.</i>	B. N.
TAYERNIKR.	<i>Voyage de Tavernier.</i>	
LAW N. N.	<i>Promotion of learning in India during Moharrnadan Rule.</i> London, 1916.	B. N.
SHAFAT AHMAD.	<i>East India Trade in the 17th Century.</i> Oxford, 1923.	B. N.
BALKRISHNA.	<i>Commercial relations between India and England</i> (1661-1757). London, 1924.	B. N.
MORELAND.	1 <i>From Akbar to Aurangzeb.</i> 2 <i>Agrarian System of Moslem India</i> , 4929. Cambridge.	B. N.
JAIN.	<i>Indigenous banking in India</i> , 1929. London.	B. N.
SINHA.	<i>Economic Annals of Bengal.</i> London, 1927.	B. N.
IDATT.	<i>The economic History of India.</i> London, 1902.	B. N.
BANNERJEE.	<i>A study of Indian economics.</i> London, 1920.	B. N.
CAPILLE (ÉDOUARD).	<i>Aux Indes. Chez un peuple qui mérit de faire.</i> Paris, 1904.	B. N.

XIX^e SIÈCLE

(L'ère contemporaine.)

BRIGGS.	<i>Land Tax in India.</i> London, 1830.	B. N.
HAMILTON (WALTER).	1 <i>Hindustan</i> , 1820. London. 2 <i>East India Gazeteer</i> , 1815. London.	B. N.

Anteurs.	Ouvrageg.	Sources
JACQUEMONT (VICTOR).	<i>Voyage dans l'Inde</i> (1828-1832). Paris, 1869.	B. N.
B. SEELEY.	<i>Road book of India or Travellers guide.</i> London, 1825.	B. N.
SHAH 'I. T.	<i>Sixty years of India Finance.</i> Bombay, 1921.	B. N.
DUTT.	1 <i>Open letters to Lord Curzon on famines and land assessments in India.</i> London, 1900.	B. N.
—	2 <i>Famines and land assessments in India.</i> London, 1900.	B. N.
CHARLES GIDE.	<i>Cours d'economie politique,</i> 1909. Paris.	B. N.
BANTSERJEE.	<i>A study of Indian Economics.</i> London, 1920.	B. N.
WAH.	<i>The Commercial production of India.</i> London, 1908.	B. N.
GOVERNMENT OF INDIA.	<i>Statistical Atlas of India,</i> 1895.	B. N.
—	<i>Land Revenue Policy of the Government of India</i>	B. N.
BLUE BOOKS.	<i>Moral and Material progress of India, 1871-1872, 1872-1873, 1876-1877.</i>	L. O.
—	<i>General Report in the Census Indian,</i> 1891.	L. O.
—	<i>East Indies (Parliamentary paper) Communal riots, 1893-1899.</i>	L. O.
LAJPAT RAI.	<i>The problem of national education in India.</i> London, 1920.	B. N.
MORRISON.	<i>The industrial Organisation of an Indian Province.</i>	L. O.
MORELAKD.	<i>Revenue Administration of the United Provinces.</i> L.,	O.
ROY.	1 <i>Indian in Transition,</i> 1921.	L. O.
	2 <i>The future of Indian politics,</i> 1927.	
DUTT (PALM).	<i>Modern India.</i> London, 1921.	
VERA AUSTEY.	<i>The economics of India.</i>	
BUTLER.	<i>The United Kingdom,</i> 1929.	
DASS.	<i>The Industrial Efficiency of India.</i> London, 1930.	
SHINDASANI.	<i>L'education civique aux Indes.</i>	L. O.
ANDRÉ PHILIP.	<i>l'Inde moderne.</i>	
ANDHESIEGFRIED.	<i>La crise britannique.</i>	
PANDE.	<i>L'Industrie cotonniere d'Angleterre.</i>	
JATHAR et BERI.	<i>Indian economics.</i> Oxford. 1931.	I.C.I.
DARLING.	<i>The Punjab peasant.</i> Oxford, 1932.	
BLCE BOOKS.	<i>Report of Royal Commission on Agriculture in India,</i> 1928.	
—	<i>Report of Indian Sfatutory Commission on Labour in India,'</i> 1931.	
—	<i>Report on Moral and Material Progress of India,</i> 1930-1931.	
GOVERNMENT PUBLICATION.	<i>Indian Census Report,</i> 1921.	
	Losjournauxconsultés:	
	<i>The Economist, Times of London, Liberty (Calcutta), Inqilab (Lahore), The Eastern Times (Lahore), etc.</i>	

